



Fiona OTTAVIANI

# **Portée et limites de la constitution d'indicateurs à l'échelle infra-communale**

*Mémoire de Master 2 Recherche « Economie internationale et globalisation »*

Spécialité : Politiques économiques et sociales

*Sous la direction de Mme Euzeby C.*

**Année universitaire 2009-2010**

## **Remerciements**

Je remercie sincèrement Mme Euzeby, ma Directrice de mémoire, pour son soutien et sa disponibilité tout au long de cette année universitaire.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude envers Mme Offredi et Mme Le Roy, qui m'ont suivi tout au long de mon stage à l'Agence de l'Urbanisme de la Région Grenobloise et qui m'ont permis d'enrichir énormément mes réflexions sur la question des indicateurs de richesse.

Enfin, je suis très reconnaissante vis-à-vis de mes parents et de Nicolas qui ont aussi à leurs manières largement contribué à l'élaboration de ce mémoire.

## Sommaire

Introduction .....	4
<b>1. CONTEXTE ET IMPORTANCE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE SES OBJECTIFS .</b>	<b>11</b>
1.1. LA POLITIQUE DE LA VILLE : SES OBJECTIFS ET SES INDICATEURS .....	12
1.1.1. <i>Présentation de la politique de la ville et de ses objectifs</i> .....	12
1.1.2. <i>Les indicateurs de la politique de la ville et leurs insuffisances</i> .....	14
1.2. LE POIDS DE LA STATISTIQUE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES.....	17
1.2.1. <i>Atouts et limites des indicateurs</i> .....	18
1.2.2. <i>Une mauvaise utilisation des indicateurs</i> .....	20
1.3. LE MOUVEMENT DES NOUVEAUX INDICATEURS DE RICHESSE .....	22
1.3.1. <i>Présentation des travaux</i> .....	23
1.3.2. <i>Le choix entre indicateurs synthétiques et base de données</i> .....	24
<b>2. PROBLEMES DE DEFINITION ET DE CONCEPTUALISATION .....</b>	<b>26</b>
2.1. LE CONSENSUEL, L'IDEOLOGIQUE ET L'INNOVATION .....	26
2.1.1. <i>Les différentes approches de la richesse</i> .....	27
2.1.2. <i>Le choix d'une définition proche du capital social de Putnam et des capacités de Sen</i> .....	29
2.2. ANALYSE CRITIQUE DE LA BASE DE DONNEES FORMEE DANS LE CADRE DU PROJET GRENOBLOIS .....	41
2.2.1. <i>Les grandes caractéristiques techniques d'un indicateur</i> .....	41
2.2.2. <i>La qualité des propriétés d'un indicateur</i> .....	45
<b>3. VERS UNE OPERATIONNALITE DES INDICATEURS DE LA BASE DE DONNEES .....</b>	<b>49</b>
3.1. UNE TYPOLOGIE DES INDICATEURS LOCAUX FACILEMENT ARTICULABLES ET TRANSPOSABLES AU NIVEAU NATIONAL .....	49
3.1.1. <i>Entre indicateurs génériques et indicateurs spécifiques</i> .....	50
3.1.2. <i>Le problème de la comparaison entre différents territoires</i> .....	52
3.2. UN DEVELOPPEMENT DE TYPE « ENDOGENE » A L'ECHELLE DU QUARTIER ET DE LA COMMUNE.....	54
3.2.1. <i>La nécessité d'élargir le débat sur les indicateurs à un public plus important</i> .....	55
3.2.2. <i>L'enjeu véritable : une nouvelle manière de penser le développement</i> .....	55
Conclusion.....	56
Bibliographie .....	58
Table des illustrations .....	63
Annexes .....	63

## Introduction

La politique de la ville existe depuis près de trente ans. Malgré les sommes dépensées par l'Etat et les collectivités territoriales, il semble que la situation des habitants des quartiers prioritaires ne s'améliore guère. Les indicateurs utilisés dans le cadre de la politique de la ville ont eu notamment comme effet de stigmatiser les habitants de ces quartiers en difficulté. La science économique, l'observation sociale et ses instruments ont un caractère performatif. L'image que ces indicateurs ont permis de construire de ces quartiers s'est avérée être très négative : pour que ces quartiers bénéficient de cette manne financière il était nécessaire d'en dresser un tableau sombre. L'image que véhicule un territoire n'est pas neutre pour son attractivité ni pour ses habitants. Le marketing territorial développé à Lille, Amiens <sup>1</sup> et dans bien d'autres endroits témoigne bien de ce fait. Il est dommageable que ceux qui ont élaboré la politique de la ville ne se soient pas plus préoccupés de l'image négative qu'ils construisaient de ces quartiers et de la manière dont ils influaient sur la vie et sur la représentation des habitants de ces territoires. La mise en œuvre de la politique de la ville a probablement été accompagnée de « coûts invisibles<sup>2</sup> » aux répercussions pourtant majeures.

Les techniciens, qui se trouvent dans une situation délicate, entre « le marteau et l'enclume », aspirent à élaborer d'autres instruments de mesure afin de mieux cerner leurs territoires d'intervention et en finir avec la stigmatisation des habitants. Le technicien a un statut particulier. Il doit à la fois collecter et traiter l'information, élaborer des constructions du réel pour ensuite rendre de manière synthétique, organisée et facilement assimilable et compréhensible ce magma d'informations complexes. Il s'impose à lui des contraintes de temps, de coûts et de simplification.

Ceux-ci sont conscients que des instruments d'observations plus centrées sur certains aspects sociaux pourraient leur permettre de capter précisément des dynamiques sociales à l'œuvre dans ces quartiers et relativement ignorées jusqu'alors. Cette demande est née du croisement entre les approches de la politique de la ville, des nouveaux indicateurs de richesse, de la démocratie participative et du développement durable. En effet, on peut envisager que pour améliorer la mise en œuvre des politiques publiques, il faille ajuster les

---

<sup>1</sup> Thiard, P. (2007), « La prospective urbaine est-elle soluble dans le marketing territorial ? Réflexions sur l'évocation du futur dans la promotion de la ville », *Territoire 2030 – Prospective urbaine et politique de la ville*, *Revue d'études et de prospective* de la DIACT, n° 4, 2<sup>e</sup> semestre 2007, p. 141-154

<sup>2</sup> Illich, I. (1973), *La convivialité*, Editions du Seuil

indicateurs aux objectifs (participation, ...) et que de nouveaux instruments de mesure permettront à la fois de changer le regard sur ces territoires mais également d'impulser des dynamiques différentes dans l'ensemble de ces quartiers.

En 2002, suite au rapport de Viveret P.<sup>3</sup> et dans l'optique d'enfin « compter ce qui compte », un groupe issu d'horizons différents (techniciens de la ville, associations) s'est formé afin de réfléchir à la constitution d'indicateurs de richesse au niveau de l'agglomération grenobloise<sup>4</sup>. Tout d'abord tenté de développer une approche proche du BIP 40 à l'échelle de l'agglomération grenobloise, le groupe, au fil de son évolution (le groupe s'étant recentré autour des techniciens en charge de la politique de la ville) s'est orienté vers la constitution d'une base de données sociales à l'échelle infra-communale. L'idée était dès lors d'enrichir les diagnostics territoriaux existants et de renforcer leurs consistances en prenant en compte des aspects plus originaux de la dimension sociale de ces quartiers sachant que « ce qui compte c'est ce qui se compte <sup>5</sup> » ou ce qui est compté.

Le choix n'a pas été fait de mettre l'accent sur les flux monétaires créés par des activités non comptabilisées traditionnellement. Les indicateurs de la base de données sont non monétaires et traduisent soit un stock à un moment donné soit une évolution au cours du temps. Les indicateurs créés dans le cadre de ce projet traitent deux aspects des quartiers : d'une part, l'implication des habitants dans la vie de leurs quartiers, de leurs communes et de l'agglomération grenobloise ; d'autre part, la « richesse » des territoires en terme de services.

Les indicateurs développés dans ce projet tendent à quantifier des préoccupations bien présentes dans la politique de la ville dès ses origines. Ces dimensions présentées comme majeures pendant presque trente ans n'ont jamais fait l'objet d'une quelconque mesure. La participation est en effet soulignée comme primordiale dès 1983 dans le rapport *Ensemble refaire la ville* de Hubedout H. Dans la partie « Pour une présence active des habitants et des associations », Hubedout, H. mettait déjà l'accent sur le fait que la richesse des quartiers était bien souvent ignorée à travers ce constat très actuel : « des centaines d'initiatives de ce type [groupe de jeunes qui veut monter une équipe de football et qui a besoin de s'acheter un

---

<sup>3</sup> Viveret, P. (2002), *Reconsidérer la richesse*, Rapport au secrétaire d'Etat à l'économie solidaire

<sup>4</sup> J'ai pour ma part intégré le groupe en tant que stagiaire à l'Agence de l'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) en décembre 2009. Ma mission au cours de ce stage de cinq mois a été de réfléchir avec le groupe sur la pertinence des indicateurs de la base de données, de collecter la donnée auprès des producteurs de celle-ci et de procéder à son traitement et à son exploitation.

<sup>5</sup> Gori, R. & Del Volgo, M.-J. (2009), « L'Idéologie de l'évaluation : un nouveau dispositif de servitude volontaire ? », *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, n° 8, 2009/2, p. 17

ballon et des maillots, l'association qui veut former ses membres à la gestion locative, ...] sont prises dans ce que certains observateurs aveugles appellent un tissu social moribond. Des dizaines ne peuvent pas aboutir parce que ces groupes n'ont pas les quelques milliers de francs nécessaires à l'organisation de l'espoir, à la mise en œuvre d'un projet collectif.<sup>6</sup>» C'est justement cette richesse que seuls quelques uns ont saisi que le projet grenoblois prétend éclairer. Les aménités urbaines sont au centre du principe de justice et d'égalité recherché dans le cadre de ces politiques et constituent donc le second volet de la base de données.

Ainsi, tout en réactualisant et donnant vie à des préoccupations bien présentes de la politique de la ville, le projet vise à changer la manière dont celle-ci est conduite. Cet engagement politique et stratégique vise à inverser le regard sur les quartiers discriminés. Les chiffres se veulent être au service de cette stratégie originale. Le chiffrage de l'implication des habitants permettra de comparer les différents territoires entre eux et un suivi de l'évolution des dynamiques au cours du temps.

L'approche de la politique de la ville est d'abord une approche très économique. Pourtant beaucoup disent très justement que ces quartiers ne font que concentrer et révéler l'ensemble des problèmes actuels de nos sociétés. On peut penser alors que les indicateurs pourraient être également révélateurs de potentiels qui existent aussi plus largement. Néanmoins, on peut douter du fait que si l'on reste dans la perspective d'une concurrence entre territoires, une réelle amélioration de la situation des gens dans ces quartiers difficiles s'avère possible.

En effet, au-delà de ce noble militantisme, il est nécessaire de re-situer cette démarche dans le contexte actuel : concurrence entre les territoires, focalisation de l'opinion et sensibilité de plus en plus grande des dirigeants politiques et des techniciens à la problématique du développement durable, et plus largement, prise de conscience de la faiblesse des indicateurs jusqu'à alors utilisés – le PIB au niveau national et les indicateurs traditionnels de revenu, de délinquance, de pauvreté au niveau local.

La contractualisation des politiques publiques oblige les techniciens à être innovants, ce qui pourrait faire craindre que derrière toutes ces bonnes intentions affichées, des démarches qui se veulent originales ne soient qu'un simple habillage, qu'un simple outil marketing censé attirer des financements.

Dans ce contexte, le risque est que ce qui est acceptable socialement prime sur ce qui est optimal et que le consensuel prenne le pas sur une démarche qui se veut véritablement

---

<sup>6</sup> Dubedout, H. (1983), *Ensemble refaire la ville*, rapport au Premier ministre du président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, Paris, la Documentation française, p. 36

innovante. En effet, la rationalisation des politiques publiques couplée à la contractualisation des projets, participe à la multiplication d'indicateurs – au détriment d'approches plus qualitatives. Il est à craindre que d'instrument au service de la politique publique, l'indicateur se transforme en aiguillon de ces politiques. La politique publique « visionnaire » se métamorphosant ainsi en politique « gestionnaire ». Cela pose donc la question de l'utilité sociale des politiques publiques.

En outre, l'élargissement toujours plus grand du champ de la mesure, la quantification du qualitatif ne génèrent-ils pas des dégâts collatéraux dont nous sommes malheureusement peu conscients ? Les indicateurs ne peuvent-ils pas être perçus comme un outil du « monopole radical <sup>7</sup> » au sens d'Illich, I. ? En effet, les indicateurs n'enserrent-ils pas le discours politique et ne tendent-ils pas à se substituer aux objectifs de la politique ? Malgré tous les défauts dont on peut revêtir la statistique publique, il n'en demeure pas moins que l'« utilité », l'exigence et la légitimité du chiffre demeurent. Dès lors, dans une optique militantiste et scientifique, il s'agit d'essayer d'offrir de nouveaux indicateurs aux dirigeants publics, plus adaptés aux nouvelles préoccupations. Bien que s'inscrivant en apparence dans la mouvance actuelle de prolifération de la donnée, en quoi la constitution de nouveaux indicateurs de « richesse » à l'échelle infra-communale peut-elle être apte à renouveler les politiques publiques menées depuis trente ans dans un contexte où le local et le global se trouvent de plus en plus imbriqués ?

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces problèmes, il est nécessaire de revenir sur l'importance du chiffre dans la science économique et de situer dans son contexte celle accordée aujourd'hui aux indicateurs. Il s'agira de montrer à la fois la portée et les limites de la mesure ainsi que son caractère fortement performatif. C'est cet impact réel de la mesure qui a tendu à marginaliser ces quartiers et à stigmatiser ces habitants. Ce constat peut être vu comme un des points de départ du projet grenoblois. La place de la mesure dans le politique publique semble être relativement problématique. Dès que l'on souhaite élaborer des indicateurs pertinents pour les politiques publiques, d'épineuses questions épistémologiques se posent.

La mesure a de multiples atouts : elle permet une simplification et une construction du réel, le suivi au cours du temps, la comparaison et la prévision. Elle favorise donc un certain

---

<sup>7</sup> Illich, I. (1973), *op. cit.*

découpage du réel et une mise en ordre du chaos<sup>8</sup>. De plus, elle tend à lutter contre un des problèmes essentiels de la contingence : l'incertitude. Les ressources étant limitées, il s'agit de les employer de la manière la plus efficace possible. Les indicateurs permettent pour une « fin » donnée d'éclairer sur la combinaison des moyens adaptés à l'atteinte de cette cible. La mesure bénéficie également d'une apparente simplicité qui la rend compréhensible par l'amateur et jouit d'une apparente scientificité qui induit le fait que l'on accorde plus de crédit à un discours qui s'appuie sur des chiffres.

Néanmoins, comme le souligne très bien Guillaume, B. : « Vouloir capturer la complexité de cette réalité en construisant une batterie d'indicateurs ou un indicateur composite serait largement illusoire. Ce serait, dans le premier cas, renoncer à l'attrait principal de l'indicateur qui est sa simplicité, et, dans le second, concéder par avance un écart entre l'indicateur et de la diversité des objectifs poursuivis.<sup>9</sup> » De ce fait même, les indicateurs ne peuvent être qu'un appui, ils ne peuvent pas être révélateurs de la complexité du réel. De plus, le choix des indicateurs pertinents s'inscrit forcément dans un cadre conceptuel qui peut être plus ou moins explicite et voulu. Les indicateurs servent avant tout à classer, hiérarchiser des ensembles et non pas à souligner la diversité des formes de richesses existantes, irréductibles les unes aux autres. Les indicateurs cherchent donc à rendre comparable des éléments qui de prime abord sont disparates entre eux. La vision que nous livre le chiffre est donc celle d'un ensemble homogène, policé duquel on a gommé les aspérités et les différences. Dès lors, il faut toujours garder en tête que les indicateurs réduisent et transforment forcément les phénomènes qu'ils sont censés « scientifiquement » mesurer et révéler. Le cadre normatif, les valeurs sur lesquelles s'appuient ces indicateurs ne sont pas neutres et véhiculent une certaine vision du monde. En effet, comme le dit Desrosières, A., « avant d'être un nombre l'indicateur est un énoncé sur la société.<sup>10</sup> »

Pour que la constitution de cette base de données soit véritablement originale, le consensuel et l'idéologique doivent bien être distingués par rapport aux véritables apports. Les indicateurs orientent le regard et donnent une sorte de matérialité supplémentaire à certains objets au détriment d'autres. Ainsi, l'éclairage de certains aspects revêt déjà une

---

<sup>8</sup> Deleuze, G. (1991), *Qu'est ce que la philosophie ?*, Paris, Editions de Minuit

<sup>9</sup> Guillaume, B. (2009), « Indicateurs de performance dans le secteur public : entre illusion et perversité », *Cités* 2009/1, n° 37, p. 107-108

<sup>10</sup> Desrosières, A. (2008), *L'argument statistique I – Pour une sociologie historique de la quantification*, Paris, Presses de l'Ecole des Mines, p. 193

tournure fortement politique et idéologique et interroge sur la place qu'occupe l'outil dans les politiques publiques. Celui-ci n'est-il pas en effet un élément qui participe pleinement à la constitution des politiques ? La mesure rend-elle les politiques publiques plus efficaces et/ou plus efficaces ? Pour qui et pour quoi ?

La constitution des outils de mesure demeure l'apanage des techniciens et des experts. Bien qu'une tentative de réunir des personnes d'horizons différents existe bel et bien dans le projet grenoblois, la construction de ces instruments n'est pas encore le fait du citoyen ni même de l' élu. Pourtant, ces deux types d'acteurs auraient pleinement leurs rôles à jouer dans l'élaboration de tels indicateurs car la question de la mesure revient toujours à celle de savoir ce que l'on considère et *peut penser* comme pertinent de mesurer. De plus, l'impact des indicateurs sur les phénomènes sociaux est également d'une extrême importance. La constitution de nouveaux indicateurs ne vient pas seulement enrichir les connaissances préexistantes, elle affirme au contraire une vision nouvelle qui peut contredire et modifier l'existant. Les outils de mesure ne sont pas les simples *signifiants* d'une réalité qui serait elle-même *signifiée* mais au contraire ceux-ci pourraient être vus comme des *signifiants* qui modifient d'emblée le *signifié*.

Dès lors, l'empreinte des indicateurs sur la réalité impose une réflexion poussée sur la conception que l'on se fait de la richesse, de la valeur et du bien-être. De nombreuses apories apparaissent à partir du moment où l'on cherche à établir une définition extensive de la richesse. Dans le projet grenoblois, l'approche de la richesse retenue s'inscrit dans la lignée des travaux sur le capital social de Putnam<sup>11</sup>. Pour celui-ci, la forte connectivité civile engendre à la fois un meilleur rendement des institutions et un niveau de bien-être économique plus important. Néanmoins, l'approche en terme de capital social soulève un certain nombre de difficultés notamment conceptuelles.

La constitution d'indicateurs implique nécessairement un important travail de définitions et de conceptualisation en amont. Cela est d'autant plus vrai que la première partie de cette base cherche à appréhender des aspects très qualitatifs de la vie des quartiers de l'agglomération grenobloise. En effet, l'implication des habitants semble de prime abord quelque chose de très positif à valoriser mais selon le primat que l'on donne à un aspect de la participation vis-à-vis d'un autre, on ne valorise pas la même chose. De plus, il faut se méfier du vocable, l'implication des habitants ne revêt pas que des tendances « positives » et derrière certains phénomènes en apparence bénéfiques, des jeux de pouvoirs pervers et un délitement

---

<sup>11</sup> Putnam, R.D. (1995), *Bowling alone: America's Declining Social Capital*

du lien social sont parfois à l'œuvre. Le choix des indicateurs est donc essentiel et s'appuie sur un certain nombre de présupposés qu'il est essentiel d'explicitier. Une des hypothèses pouvant être repérée dans le projet grenoblois est que le rassemblement d'un certain nombre d'éléments « positifs » en un même lieu produirait dans certains cas une certaine cristallisation aboutissant sur une sorte de cercle vertueux.

Ce qui complique encore davantage cette construction statistique est la détermination de l'échelle géographique pertinente en fonction du phénomène considéré. La définition même des différentes entités territoriales est problématique. En effet, la notion même de quartier est sujette à polémique. Pour Ascher, « les relations sociales de voisinage et les activités de proximité perdent de leur importance, écartelées entre l'échelle du logement et celle de la ville<sup>12</sup> », tendant à rendre obsolète la notion de quartiers. D'autres ne partagent pas ce point de vue et considèrent au contraire que le quartier est « l'échelle idéale de conceptualisation des politiques publiques (Dansereau & Germain, 2002 ; Goetz, 2000) <sup>13</sup> ».

Ainsi, le choix d'indicateurs pertinents et cohérents entre eux au sein d'une même base de données incite à s'interroger sur ce qui est mesurable et si tout peut l'être de la même manière à différentes échelles. La politique de la ville intègre des quartiers de taille variable selon les dispositifs (ZUS, ZFU, CUCS, ANRU) et ne met pas véritablement l'accent sur les interconnexions existantes entre ces différents territoires. La politique de la ville est donc constituée d'isolats de quartiers et les interdépendances entre l'échelle du quartier et les niveaux supérieurs sont mal appréhendées et difficilement appréhendables. Le constat de l'interconnexion plus ou moins forte des quartiers entre eux et leurs imbrications dans des dynamiques plus larges doivent bien évidemment être pris en compte quand il s'agit de déterminer quelles sont les indicateurs pertinents pour rendre compte de ces quartiers. Ne peut-on pas envisager qu'il existe une sorte de friction entre les indicateurs locaux et globaux ? Les politiques nationales et européennes et plus largement les processus à l'œuvre au niveau mondial, impactent directement sur la vie des habitants de ces quartiers. En ne pointant que les symptômes – à travers des indicateurs de « mal-être » - de phénomènes plus

---

<sup>12</sup> Ascher, F. (1998.) « L'urbain dans tous ses états : faire, vivre et dire la ville », *La fin des quartiers*, dir. Nicole Haumont N., Paris, L'Harmattan, p. 183

<sup>13</sup> Breux, S. (2006), « Les différentes dimensions du quartier : entre territoire politique, territoire vécu et territoire représenté », Communication présentée à l'occasion du 3<sup>e</sup> colloque de la relève intitulé *Les nouveaux enjeux urbains, une question d'échelle : du quartier à la région* du 11 et 12 mai 2006, p. 1

globaux, ne se condamne t'on pas à ne traiter que les symptômes d'une maladie dont l'épicentre est bien plus lointain ? C'est pourquoi, le renouvellement des pratiques d'observation sociale peut sans doute constituer une réponse partielle face à une situation absconse.

Il semble exister une friction à la fois entre les objectifs locaux et globaux, entre les diverses objectifs locaux et donc également entre les indicateurs locaux et globaux. La réalité tendant à être construite par l'indicateur, ne risque t'on pas de trouver des résultats contradictoires selon l'angle adopté. Comment gérer ces contradictions ? La réalité n'est elle pas aussi toujours « paradoxale », « chaque territoire [étant] à la fois une chose ET son contraire, non une chose OU son contraire <sup>14</sup> » ? Dès lors, des schémas normatifs communs sont-ils pensables et souhaitables ?

## **1. Contexte et importance de la politique de la ville et de ses objectifs**

Les politiques publiques recourent de plus en plus à la quantification que ce soit à des fins d'observations ou d'évaluations. La politique de la ville est une des rares politiques locales à s'appuyer sur des indicateurs aussi bien dans la définition de ses objectifs que dans l'évaluation de ses effets. Après une rapide présentation de l'architecture complexe de la politique de la ville, les indicateurs utilisés dans le cadre de ces dispositifs seront explicités afin de mieux comprendre le point de départ du projet grenoblois de constitution d'un tableau de bord social alternatif. Ce tour d'horizon des indicateurs existants permettra de comprendre comment s'est opéré le choix des diverses dimensions de la base de données. Celles-ci ont été en effet conçues dans l'optique de fournir des indicateurs alternatifs répondant aux objectifs préalablement fixés dans le cadre de la politique de la ville (lutte contre l'exclusion, offre de services, participation des habitants). La nécessité de fournir de plus en plus de données chiffrées a contribué au lancement de ce projet.

---

<sup>14</sup> Jacquier, C. (2007), « Territoires urbains « délaissés », entre euphémismes et caricatures. Quelles perspectives possibles ? », *Territoire 2030 – Prospective urbaine et politique de la ville, Revue d'études et de prospective de la DIACT*, n° 4, 2<sup>e</sup> semestre 2007, p. 90

De plus, la publication du rapport *Reconsidérer la Richesse* de Viveret, P. en 2001 a trouvé un large écho auprès des techniciens de la ville. Le projet de créer des indicateurs alternatifs au niveau de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole s'est donc inspiré et nourrit des travaux en cours sur les nouveaux indicateurs de richesse (Méda, D., Jany-Catrice, F., Gadrey, J., ...).

## **1.1. La politique de la ville : ses objectifs et ses indicateurs**

La politique de la ville ne désigne pas l'ensemble des politiques urbaines mais seulement celles s'exerçant sur des territoires prioritaires en raison des difficultés que rencontrent ses habitants. Un certain écart existe entre les objectifs affichés par la politique de la ville et les indicateurs principalement utilisés dans ce cadre.

### **1.1.1. Présentation de la politique de la ville et de ses objectifs**

La politique de la ville est pluridimensionnelle et dépend de plusieurs ministères. Elle a comme objectif de traiter les effets et les causes de la crise des zones urbaines défavorisées. Elle regroupe une grande diversité d'acteurs : l'Etat au travers de plusieurs ministères, les collectivités locales (région, département, communauté urbaine, commune) et des organismes divers (Caisse des dépôts et consignations, Fonds d'Action sociale, ...).

De multiples dispositifs ont été mis en place depuis le début des années 1970 dans le cadre de la politique de la ville : la circulaire Guichard de 1973 mettant fin à la construction des grands ensemble, la création des opérations Habitat et Vie Sociale (HVS) de 1977, les opérations anti-Eté chaud après les violents incidents de 1981, les opérations de Développement Social des Quartiers, la mission « Banlieues 89 », la mise en place du contrat de ville en 1994, les grands projets urbains et en 2007, les contrats urbains de cohésion sociale, etc.

Trois rapports sont considérés comme fondamentaux dans la constitution de la politique de la ville : le rapport Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 1981, le rapport Bonnemaïson sur la délinquance de 1982 et le rapport Dubebout *Ensemble refaire la ville* de 1983 sur les quartiers sensibles et qui débouche sur la mise en œuvre des opérations de Développement Social des Quartiers (DSQ) et sur la constitution du Conseil National du DSQ.

Trois objectifs principaux sont aujourd'hui fixés dans le cadre de la politique de la ville. Premièrement, la lutte contre l'exclusion à travers la réduction des inégalités, la promotion de l'égalité des chances et de l'égalité entre hommes et femmes. Ensuite, les territoires les plus fragilisés font l'objet d'un certain nombre de mesures spécifiques : rénovation urbaine, mobilité et présence des services publics, ... En dernier lieu, la politique de la ville tend à promouvoir la participation des habitants et à valoriser la mobilisation des acteurs en accompagnant les processus individuels et collectifs d'intégration.

La politique de la ville constitue un enchevêtrement complexe de dispositifs, avec des découpages territoriaux spécifiques. Ceci ne facilite pas l'articulation de ces différentes politiques ni le travail statistique au niveau des quartiers.

Depuis le Pacte de Relance pour la Ville (PRV) de 1996, l'Etat se concentre sur trois types de zonages infra-communaux imbriqués : les Zones Urbaines Sensibles (ZUS), les Zones de Redynamisation Urbaine (ZRU) et les Zones Franches Urbaines (ZFU). La détermination de ces quartiers se fait *via* un indice synthétique - utilisé à l'échelle nationale pour leur sélection - couplé d'une appréciation qualitative. Les ZUS intègrent aujourd'hui la géographie prioritaire des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS).

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) a succédé au contrat de ville depuis 2007. Dans ce cadre, la politique de la ville fait l'objet d'un contrat qui donne lieu à un financement croisé entre les différents partenaires. La contractualisation des politiques publiques s'est imposée en France depuis les lois de décentralisation. L'Etat et ses services déconcentrés, les collectivités territoriales, le tissu associatif et, parfois, les entreprises privées se retrouvent désormais fréquemment pour déterminer les contours et les modalités de l'action publique, dans un nombre varié de domaines. La contractualisation des politiques de la ville participe à une autonomie plus grande des acteurs locaux et rompt avec la mise en œuvre des politiques traditionnels de type « *top down* ». En effet, la création d'un contrat entre divers acteurs locaux - publics et privés - et l'Etat oblige à discuter des finalités de ces politiques. Cela favorise la conduite des politiques à l'échelle locale. C'est donc d'une autonomie croissante dont jouissent les acteurs opérant à une échelle infranationale les obligeant à se doter des outils nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de leurs actions.

Le CUCS s'applique à l'ensemble de l'agglomération grenobloise. Plus précisément vingt quartiers de l'agglomération répartis sur huit communes (Echirolles, Fontaine, Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Le-Pont-de-Claix, Saint-Martin-le-Vinoux, Eybens et Saint-Égrève) sont désignés comme étant prioritaires.

Dans le cadre de la « loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine », les besoins d'indicateurs à une échelle fine sont de plus en plus important pour les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Les CUCS doivent faire l'objet par les acteurs d'une évaluation en continue qui se réfère à la fois aux grands objectifs nationaux et aux projets locaux.

L'observation est assurée dans l'agglomération par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) et s'appuie sur trois pôles :

- « Un pôle statistique (données démographiques, économiques, urbaines... qui font l'objet d'analyses croisées au moins annuelles et donnent lieu à publication après validation).
- un pôle d'études thématiques ou territoriales,
- un pôle « dit d'experts » qui recueille et analyse ce que disent sur leur quartier les habitants et/ou les professionnels de terrain. <sup>15</sup>»

Ces analyses qualitatives sont développées dans le Baromètre des quartiers. Le projet ici présenté vise à enrichir le « pôle statistique » mais il pourrait être intéressant de confronter les nouveaux indicateurs créés à ce type d'analyses.

### **1.1.2. Les indicateurs de la politique de la ville et leurs insuffisances**

Comme le précise l'INSEE, « le système statistique pour l'analyse urbaine n'a longtemps été qu'une déclinaison particulière du système statistique général. <sup>16</sup>» La politique de la ville vise avant tout une réduction des écarts constatés avec les autres villes et les autres quartiers.

Dans le cadre du CUCS de la communauté d'agglomération de Grenoble, quatre types d'indicateurs sont distingués :

- les indicateurs d'observation qui permettent d'appréhender la situation du territoire,
- les indicateurs de résultat qui permettent le suivi de l'action et peuvent être comparés aux objectifs fixés,

---

<sup>15</sup> Grenoble Alpes Métropole, AURG et *alii* (2007), *Contrat urbain de cohésion sociale – Politique de la ville 2007-2009*, Agglomération grenobloise, Diagnostics et projet territoriaux, [en ligne] <http://www.lametro.fr/377-contrat-urbain-de-cohesion-sociale-cucs-.htm>

<sup>16</sup> INSEE (2007), « Statistiques pour la politique de la ville », *Insee Actualités Magazine*, n°45, mars 2007, p. 4

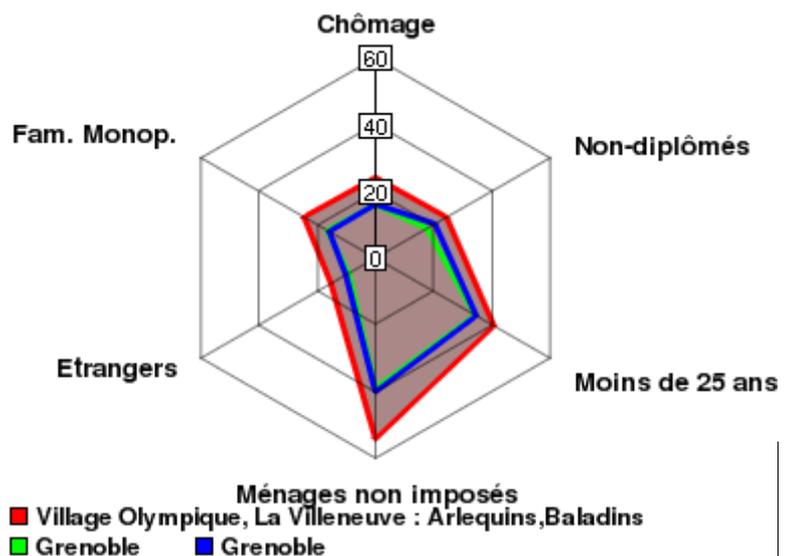
- les indicateurs d'efficience qui rapportent les résultats obtenus aux moyens mis en œuvre,
- et les indicateurs d'impact qui cherchent à mesurer les effets collatéraux des mesures prises.

Le projet grenoblois visant avant tout à compléter l'observation du territoire de l'agglomération, ce sont les indicateurs spécifiques à la politique de la ville qui vont avant tout nous intéresser. Il n'est pas possible de présenter ici l'ensemble des indicateurs envisagés dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération grenobloise pour 2007-2009 étant donné leurs nombres. Les indicateurs qui toutefois se retrouvent systématiquement dans la politique de la ville et qui sont présents pour chaque quartier sur le site de la Délégation Interministérielle de la Ville (DIV) vont être présentés ici sous forme de tableau. Ce choix se justifie par le fait que ce sont en quelque sorte les indicateurs clés de la politique de la ville. Ils sont les plus médiatisés et de ce fait, ils participent à la représentation que l'on se forge de ces territoires.

**Tableau 1-1 – Les indicateurs clés de la politique de la ville**

Chiffres clefs INSEE
Population
Population des ménages
Nombre de ménages
Part des ménages de 6 personnes et plus
Nombre de résidences principales 2006
Part des HLM parmi les résidences principales
Taux de chômage
Taux d'activité des 25-65 ans
Part des employés et ouvriers parmi les salariés
Revenu fiscal médian (par u.c.)
Revenu fiscal médian (par u.c.)
Profil général
Chômage
Non-diplômés
Moins de 25 ans (1999)
Etrangers
Familles monoparentales
Locatifs HLM
Ménages non-imposés sur revenus
Revenu médian par Unité de

**Réprésentation type des quartiers** - Exemple du quartier ZUS Village Olympique, La Villeneuve : Arlequins, Baladins de l'agglomération grenobloise



Source : Système d'information géographique du Secrétariat

<b>consommation</b>
<b>Bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire</b>

général du CIV, [en ligne] <http://sig.ville.gouv.fr/>

L'ensemble de ces indicateurs véhicule une représentation très négative des quartiers prioritaires. L'accent est mis sur leurs insuffisances mais aucun indicateur plus positif n'est avancé afin de mettre en avant des voies de sortie face aux difficultés. Cet objectif de valoriser la richesse des quartiers était pourtant présent à l'origine dans le rapport Dubedout de 1983, mais a été vite éclipsé par la suite, l'observation se focalisant sur les manques de ces territoires. Les techniciens de la ville de Grenoble et les élus qui ont soutenu le projet ont souhaité regarder différemment ces territoires afin de repérer « ce qui marche » et non plus « ce qui dysfonctionne ».

L'élaboration et l'évaluation de la politique de la ville ont donc amené les techniciens à prendre conscience des enjeux associés à la mesure et notamment de l'influence de celle-ci sur les phénomènes sociaux. Ils ont souhaité compléter leurs analyses du territoire et éclairer différemment les indicateurs déjà utilisés dans le cadre de la politique de la ville. La recherche de nouveaux outils vise également à éclairer d'autres modes d'actions. Le CUCS de 2007-2009 intègre déjà un certain nombre d'indicateurs originaux dans ceux à retenir.

Mais au-delà de cette volonté militante de rendre justice aux quartiers prioritaires, la demande toujours croissante d'indicateurs chiffrés notamment dans le cadre de la contractualisation de la politique de la ville et des appels à projet a sans doute aussi incité les techniciens de la ville à s'investir dans ce projet. La rationalisation des politiques publiques à l'œuvre aujourd'hui induit une demande croissante d'indicateurs. Afin de pouvoir bénéficier de la manne financière de l'Etat ou de l'Europe, il faut pour tout projet avancer des chiffres.

Ainsi, dans la politique de la ville comme dans les autres politiques publiques, la place accordée aux chiffres augmentent au cours du temps. La loi Borloo illustre bien ce recours de plus en plus systématique à une batterie d'indicateurs dans la tenue de la politique de la ville. Dans l'annexe de cette loi, qui vise à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les 751 zones urbaines sensibles (ZUS) et l'ensemble du territoire national, soixante-cinq indicateurs ont été définis. Comme le souligne Epstein, R., le choix de ces indicateurs n'a pas été présidé d'une réflexion approfondie sur leur pertinence, leur disponibilité et leur fiabilité. Ce cas de figure illustre bien les dérives liés à un besoin chiffré toujours plus grand et qui en oublie jusqu'au rôle principal d'un indicateur : révéler simplement des phénomènes à l'œuvre pour compléter l'analyse des territoires. Désormais, tout rapport ou loi « sérieuse » multiplie les références à des objectifs quantifiés (même si

ceux-ci sont inchiffrables). L'adjonction systématique d'une batterie d'indicateurs ne découle pourtant pas d'une réelle nécessité.

Elus et citoyens sont encore aujourd'hui les grands absents de la constitution des indicateurs. A tort, la construction des outils servant aux politiques publiques est bien souvent présentée comme une opération technique. Comme l'indique Desrosières, le décalage n'a jamais été aussi grand entre les producteurs de données et les utilisateurs de celles-ci (économistes, hommes politiques, ...). A la suite du rapport Viveret, les techniciens de la ville ont pris conscience de cette faiblesse et ont monté un groupe de travail regroupant diverses associations afin de réfléchir au sens que recouvraient les indicateurs existants et à la création de nouveaux indicateurs de richesse.

Il n'en demeure pas moins que la multiplication des opérations de quantification est une tendance persistante aussi bien en économie que dans le cadre des politiques publiques.

## **1.2. Le poids de la statistique dans les politiques publiques**

A côté des études sur les intérêts des acteurs ou leurs croyances, le comportement des institutions, les réflexions sur les outils – notamment statistiques – de l'action publique, sont peu nombreuses. Les économistes ont adopté principalement deux postures par rapport aux opérations de quantification : ils ont vu celles-ci soit comme un outil de preuve et de mesure du réel soit comme un outil conventionnel de coordination (ou de domination). C'est à vrai dire un mixte de ces deux positions qui apparaît comme la posture la plus pertinente. En effet, comme le précise Desrosière, l'adoption de la seconde position revient bien souvent à « nier tout rapport entre les chiffres et une quelconque réalité préexistante » en donnant tout le poids « aux aspects sociaux et politiques pesant sur les opérations de quantification.<sup>17</sup>» Quant à la première posture, elle oublie bien souvent le poids de la convention et des rapports de force et donc le conditionnement social à l'origine de ces opérations de quantification. Le primat de la science économique a contribué à ce recours de plus en plus important à la mesure. Comme cela a été explicité précédemment, la politique de la ville retient aussi bien dans l'élaboration de ses objectifs, que dans son suivi et son évaluation un très grands nombre d'indicateurs

---

<sup>17</sup> Chiapello, E. & Desrosières, A. (2006), « La quantification de l'économie et la recherche en sciences sociales : paradoxes, contradictions et omissions. Le cas exemplaire de la *positive accounting theory* », in Eymard-Duvernay, F., *L'économie des conventions, méthodes et résultats*, Tome 1, Paris, La Découverte, p. 305

socio-économiques. Cette tendance est accentuée par le phénomène de rationalisation des politiques publiques dû aux contraintes budgétaires à l'œuvre.

Dans ce cadre, il semble essentiel de revenir sur les avantages et les apports importants que l'on attribue aux opérations de quantification. Il faut également mettre l'éclairage sur les faiblesses inhérentes à la mesure. Quelle est la place à accorder à cet outil dans le cadre de l'économie politique ?

Les indicateurs ne constituent que des outils qui en eux même ne sont ni bons ni mauvais. Ce sont leurs modalités d'utilisation qui peuvent avant tout être critiquées.

### **1.2.1. Atouts et limites des indicateurs**

Les indicateurs ne reflètent pas simplement notre monde, mais ils l'instituent. « La question de la genèse des indicateurs est donc celle de la genèse sociale d'objets jugés sociaux, c'est-à-dire susceptibles d'être pensés, et donc mesurés, en tant que tels. <sup>18</sup> »

Ainsi, au-delà des polémiques liées aux valeurs que véhicule les outils statistiques, un certain nombre de postulats doivent être acceptés afin que les actes même de mesurer et de comparer soient possibles. Foucault, M. dans *Les Mots et les Choses* montre que ne sont pas seulement les outils qui sont situés historiquement mais également les sciences. A l'épistémè de la représentation a succédé l'épistémè moderne avec laquelle sont nées les sciences de l'homme dont fait partie l'économie. C'est sans doute cela qui a rendu possible l'émergence d'une statistique sociale et économique sous la coupe de l'économie et de la sociologie. C'est ainsi qu'a pu naître un objet macrosocial tel que l'homme moyen avec Quetelet au XIXe siècle. A tort, on occulte bien souvent le fait que « l'interprétation des moyennes et des régularités, en termes d'objets macrosociaux intrinsèquement distincts des individus, ou celle des corrélations en terme de causalité, sont enserrées par des hypothèses de normalité ou de linéarité sans lesquelles les indicateurs ne reflètent et ne signifient plus rien » Un certain nombre de condition ont permis l'émergence des indicateurs tels que nous les connaissons aujourd'hui. Et pour comprendre les enjeux de la mesure, il est nécessaire de souligner que les opérations même de quantification (établir une moyenne, calculer une corrélation, ...) s'appuient sur un certain nombre de postulats.

---

<sup>18</sup> Desrosières, A. (2008), *op. cit.*, p. 193

La mesure permet de lutter contre l'incertitude et facilite le choix. Elle est un moyen efficace d'ordonner la réalité. Il ne faut pas négliger le fait que les indicateurs « fournissent aux acteurs des signes de ralliement ou de disputes, des points d'appui et des outils pour exprimer et coordonner leurs entreprises communes <sup>19</sup> », d'où la nécessité de donner à tout à chacun les moyens de comprendre et de s'approprier les indicateurs que l'on construit. Comme l'avance Zittorm, on peut voir les indicateurs comme des traducteurs et des agenceurs des phénomènes sociaux, par essence complexe.

Ces outils apparaissent aujourd'hui comme essentiels afin de lutter contre l'incertitude et donc permettre la mise en œuvre d'une prospective des politiques publiques. La mesure permet une simplification de la réalité qui permet une prise de décision plus rapide et en apparence plus certaine.

Il faut distinguer les défauts de la mesure de ses erreurs d'utilisation. La constitution d'indicateurs relève de conventions devenues presque imperceptibles. Expliciter les hypothèses qui président à la mesure permet également d'appréhender les limites intrinsèques à ce type d'outil.

La mesure n'est pas par elle-même ni bonne ni mauvaise, c'est l'utilisation qui en faite peut être qualifiée comme telle. L'utilisation abusive des indicateurs est fréquente. Le cas du PIB est l'exemple le plus connu de détournement d'un indicateur à une fin – mesurer le bien-être – pour lequel il n'a pas été conçu. Le PIB mesure bien ce qu'il est censé mesurer, c'est-à-dire la production de bien matériel. C'est sans doute l'assimilation de l'amélioration de l'état de la société à la croissance de la production qui a conduit à ce mésusage.

L'indicateur, au lieu d'être une aide à l'action publique, peut aussi devenir une véritable « fin en soi ». De plus en plus, ce primat de la mesure n'induit pas une vision plus fine de la réalité mais contribue à en former une plus parcellaire. Si l'accroissement de la mesure se fait au dépend de pans de la réalité non mesurable, il n'est pas possible d'affirmer que nous ayons une connaissance plus accrue de la réalité ; ce sera juste notre manière d'appréhender le réel qui se sera modifiée par un basculement de l'observation de type qualitative à une observation de type quantitative.

---

<sup>19</sup> Desrosières, A. (2008), *op. cit.*, p. 188

### 1.2.2. Une mauvaise utilisation des indicateurs

Mais l'utilisation de la mesure devient presque pathologique. Comme cela est souligné dans la revue *EcoRev'* : « [...] nos sociétés modernes semblent obsédées par les évaluations chiffrées. Ecologistes compris, car il faut parfois parler la même langue... Arguments suprêmes, arbitres des débats d'idées, les indicateurs revêtent pour la plupart d'entre nous les qualités les plus précieuses héritées des Lumières : objectivité, rationalité, scientificité. Jusqu'à devenir parfois des arguments suprêmes, les arbitres définitifs des débats d'idées et des choix politiques... quitte parfois à court-circuiter le débat démocratique.<sup>20</sup> » Ainsi, de simples outils facilitant la décision publique, les indicateurs ont été promus aux rôles d'aiguilleurs principaux de la politique publique. Desrosières, A. & Chiapello E. mettent en avant dans leur article « La quantification de l'économie et la recherche en sciences sociales : paradoxes, contradictions et omissions - Le cas exemplaire de la *positive accounting theory* » un constat étonnant : « L'écart entre la réflexion « amont » sur la production des chiffres et leurs usages en « aval » n'a jamais été aussi total et inscrit dans une division du travail doublée d'une hiérarchie dignité professionnelle.<sup>21</sup> » En effet, l'usage immodéré des chiffres ne s'est pas traduit – bien au contraire – par un approfondissement des réflexions sur la nature du rapport entre les chiffres et la réalité économique.

Un hiatus de plus en plus important semble se creuser entre politique gestionnaire et politique visionnaire. Dans un cas, on se réfère uniquement aux statistiques pour piloter les politiques publiques et on tend à vouloir combler des écarts, atteindre des seuils, ... en oubliant bien souvent quelle est la finalité véritable de telle politique. Dans l'autre cas, la politique est le fruit d'une vision commune ou originale. Celle-ci peut s'appuyer sur des indicateurs. Toutefois, les mesures prises peuvent aller à l'encontre des prescriptions statistiques par une volonté politique forte. Ce type de politique ne trouve sa légitimité que dans l'adhésion et non pas dans un passé statistique.

Les indicateurs s'imposent, non d'eux-mêmes mais parce qu'à un moment donné, ils sont perçus comme nécessaires. Il ne faut pas oublier que l'indicateur est avant tout le fruit d'une

---

<sup>20</sup> Boutaud, A. (2009) « Les chiffres et des êtres », *Ecorev'*, n°3, édito

<sup>21</sup> Chiapello, E. & Desrosières, A. (2006), « La quantification de l'économie et la recherche en sciences sociales : paradoxes, contradictions et omissions. Le cas exemplaire de la *positive accounting theory* », in EYMARD-DUVERNAY, F., *L'économie des conventions, méthodes et résultats*, Tome 1, Paris, La Découverte, p. 300

demande sociale. De ce fait, la construction d'indicateurs est conditionnée par une certaine réalité sociale. En retour, les indicateurs créés informent cette réalité. D'où vient donc aujourd'hui cette obsession du chiffre ? Un premier élément de réponse est fourni par Bardet, F. et Jany-Catrice, F. : « cette diffusion des pratiques de la mesure a une raison évidente : il semble qu'il y ait peu d'espaces de résistance à la quantification. <sup>22</sup>» Mais ce besoin croissant d'indicateurs peut également s'expliquer par la pluralité de nos sociétés. En effet, « la polysémie de nos sociétés, superposition et parfois croisement d'interprétations et de pratiques, rend nécessaire une variété d'indicateurs. La double structure du social et de l'individuel, face à l'environnement physique et humain, pousse les chercheurs à élaborer des combinaisons d'indicateurs objectifs et subjectifs, choisis pour chaque espace et pour chaque période. <sup>23</sup>» Chaque indicateur est le fruit d'une époque et d'un contexte. Les besoins en indicateurs fluctuent géographiquement et historiquement.

Il est vrai que les outils statistiques nous sont nécessaires afin d'appréhender et de comprendre les phénomènes économiques et sociaux. Le caractère performatif rend également possible le fait que la création d'outils nouveaux, influence les politiques publiques. Deux éléments concourent au fait que les indicateurs ne soient pas neutres :

- d'une part, les représentations qui contribuent à former ces indicateurs (Bourdieu, Foucault, Callon et Latour)
- d'autre part, les rouages même de la quantification qui contribuent à donner leurs formes spécifiques aux effets sociaux, selon les cas, des modes de domination ou des langages de coordination.

Les défauts d'utilisation de la mesure créent des effets pervers. Comme le souligne Guillaume, B. : « de la même manière qu'il peut encourager certains comportements contre-productifs au lieu de les limiter, un tel pilotage par le chiffre peut conduire tout aussi ironiquement à ce que le *monitoring* de l'activité devienne sa norme unique, au détriment de la poursuite des objectifs en eux-mêmes. Il est par exemple frappant de voir combien la mise en place de certains modes d'évaluation s'accompagne d'une avalanche de procédures formelles et de lourdeurs bureaucratiques qui contrarient manifestement l'objectif initial d'efficacité. La perversité du dispositif tient aussi à ce que – aussi discutables qu'en soient les soubassements ou les conditions de mise en oeuvre – cette forme de « réflexivité » universelle

---

<sup>22</sup> Bardet, F. & Jany-Catrice, F., p. 13

<sup>23</sup> Bailly, A. S. (1987), « Les indicateurs sociaux : des mesures objectives des sciences dures aux évaluations subjectives des sciences molles », *Schweiz Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, Heft 3, 1987, p. 348

et incessante promue par l'évaluation finit par s'imposer à l'ensemble de la société comme une norme puissante, susceptible de se traduire par une demande anxigène et culpabilisante d'ajustements continuels, dont les effets contre-productifs ne sont eux-mêmes jamais évalués. <sup>24</sup>»

Car ce qu'il manque dans une large mesure aujourd'hui est une prise de conscience généralisée des enjeux liés à la mesure. Il est en effet nécessaire que ces outils et leurs utilisations soient discutés démocratiquement, « car la question centrale de l'évaluation des politiques publiques reste celle de l'interprétation, qui sous-tend la construction, la mise en forme et la délibération des **arguments quantitatifs**, *a fortiori* quand on se place à un certain degré d'agrégation. À l'inverse, la tendance actuelle tend à substituer l'expertise technique à la pensée, et la gestion à la politique. Il est vrai que, en se focalisant ainsi sur la mesure des résultats, on évite plus facilement de se confronter au questionnement critique des fins. <sup>25</sup>»

Les projets de constitution d'indicateurs alternatifs témoignent néanmoins d'une résurgence de ce type de questionnement. Cela est toutefois vrai si l'ensemble de ces démarches ne se limite pas à être un nouvel outil de *marketing* territorial.

### **1.3. Le mouvement des nouveaux indicateurs de richesse**

La commission Stiglitz-Sen a entériné dans son rapport, paru à la fin de l'année 2009, les critiques adressées vis-à-vis du PIB ainsi que la nécessité de recourir à d'autres types d'indicateurs afin d'apprécier d'autres aspects de la vie de notre société (bien-être, santé sociale, ...). Ce rapport bien qu'il est apparu comme décevant aux yeux de beaucoup, a eu le mérite de consacrer ces critiques. La création d'indicateurs alternatifs ne date pas d'hier. Toutefois, les innovations en la matière avaient surtout vu le jour à l'échelle internationale. Aujourd'hui de nombreux projets locaux tendent à faire émerger démocratiquement de nouveaux indicateurs. Les formes et les objectifs de ces indicateurs sont variés mais tous ces projets ont ceci en commun qu'ils cherchent à bouleverser les représentations existantes et à remettre au centre du débat public la question du mode de développement.

---

<sup>24</sup> Guillaume, B. (2009), « Indicateurs de performance dans le secteur public : entre illusion et perversité », Cités, 2009/1, N°37, p. 108

<sup>25</sup> Guillaume, B. (2009), *op. cit.* , p. 109

### 1.3.1. Présentation des travaux

Ce sont les travaux du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui ont été les précurseurs dans le domaine des nouveaux indicateurs de richesse avec la création de l'Indicateur de Développement Humain (IDH), de l'Indice de Participation Féminin (IPF) et des Indicateurs de Pauvreté Humaine (IPH 1 et 2). Par la suite, de très nombreux travaux au niveau international, ont mis en avant le décalage entre la progression du bien-être et celle du PIB. Parmi eux, on peut citer : l'indice de santé sociale du Fordham Institute, l'indice de bien-être véritable d'Osberg et Sharpe, ...

En France, une résurgence pour ce type de question a pu être constaté depuis les années 2000. Ont participé à la remise au goût du jour de ce débat sur les indicateurs, des auteurs tels que Jany-Catrice, F., Méda, D., Viveret, P. et Gadrey, J.

Mais la critique du PIB n'est pas neuve. Déjà en 1957, Bertrand de Jouvenel pointait du doigt les limites de la comptabilité nationale. Jacques Delors, en 1971, soulignait aussi la nécessité de recourir à d'autres indicateurs qu'économiques afin d'appréhender la situation de la société.

Ce qui apparaît dès lors comme véritablement novateur dans le courant sur les nouveaux indicateurs, c'est que la critique se traduit en acte. En effet, de très nombreuses expérimentations, notamment à l'échelle locale, ont vu le jour. La plupart concerne la création d'indicateurs synthétiques. Cette option n'a pas été celle retenue dans le cadre du projet grenoblois, nous expliciterons les raisons de choix dans le paragraphe suivant. Ces innovations territoriales<sup>26</sup> ont avant tout à mettre l'accent sur la distorsion entre le bien-être des populations – entendue ici dans manière très large – et la croissance du PIB. Elles ont mis l'accent sur des dimensions tels que les inégalités (BIP 40), le développement durable, (baro'métropole de Rennes), le développement humain (IDH dans le Nord-Pas-de-Calais), ...

Il avait tout d'abord été envisagé d'élaborer pour l'agglomération grenobloise un indicateur proche du Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté, le BIP 40 dont le nom fait ironiquement référence au PIB et au CAC 40 créée par le réseau d'alerte sur les inégalités. Le BIP 40 est un indice agrégé qui traite de la pauvreté et des inégalités. Six dimensions ont été retenues dans le calcul de l'indicateur : l'éducation, la justice, le travail et l'emploi (chômage, conditions de travail, précarité, relations professionnels), le logement, les revenus

---

<sup>26</sup> Pour un résumé des différents indicateurs synthétiques créés en France, il est possible de consulter en annexe le document de synthèse d'Aurélien Boutaud.

(consommation, inégalités et fiscalités, pauvreté et salaire) et la santé. Au total, ils se composent de soixante variables qui sont agrégés selon un processus de normalisation, c'est-à-dire que « sur une période de 20 ans, chaque variable est normalisée selon sa meilleure performance (valeur 10 pour la meilleure année) et sa pire performance de la période (valeur 0 la pire année). Le baromètre varie donc entre 0 et 10. »

Toutefois, cette option n'a pas été retenue du fait de la demande politique mais aussi de la nécessité d'apporter une réponse adaptée aux problèmes que pose l'observation de la politique de la ville.

Ce nouveau courant d'indicateurs de richesse croise la problématique du développement durable, très médiatisée ces dernières années. Selon le rapport Brundtland (1987) de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement*, le développement durable peut être défini comme « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Le projet grenoblois s'inscrit sans l'avoir véritablement voulu dans cette perspective de développement durable de part la prise en compte d'un certain nombre de préoccupations sociales et environnementales.

### **1.3.2. Le choix entre indicateurs synthétiques et base de données**

Le groupe grenoblois a décidé d'opter pour la construction d'une base de données plutôt que la constitution d'un indicateur synthétique. Ce choix a été motivé par le fait qu'un indicateur synthétique, bien qu'ayant une portée médiatique bien souvent plus large, ne permet pas d'appréhender très finement les phénomènes et les évolutions à l'œuvre sur un territoire. De plus, l'élaboration d'un indicateur synthétique soulève la délicate question des différentes pondérations à attribuer aux composantes de celui-ci.

Une base de données doit néanmoins répondre à un certain nombre d'exigences qui lui sont propres. Elle doit en effet être complète et équilibrée, c'est-à-dire qu'aucun aspect ne doit être surreprésenté et qu'il est nécessaire qu'elle contienne des données qui ne soient pas redondantes. Se pose aussi la question du choix des indicateurs les plus pertinents pour appréhender les différents aspects à éclairer et de la hiérarchie de ces différents éléments entre eux. De plus, les risques de mésinterprétations d'un grand nombre d'indicateurs élémentaires sont plus élevés.

La création de tableau de bord à l'échelle territoriale a déjà fait l'objet de nombreux travaux notamment aux Etats-Unis avec le mouvement des « community indicators » des années 90 qui perdure aujourd'hui.

Les tableaux de bords peuvent toujours constituer le socle d'un indicateur synthétique. Si le groupe grenoblois a préféré ne pas viser directement cet objectif, c'est avant tout parce que la constitution d'une base de données sociale lui apparaissait comme la réponse la plus adaptée à ses besoins. Dans la perspective de « concurrencer » le PIB, il semble effectivement que la création d'indicateurs synthétiques soit la meilleure voie. Mais dans le cadre de la politique de la ville, c'est un ensemble d'indicateurs rassemblés en tableau de bord qu'il s'agit de nuancer. Ainsi, la critique à l'origine de ce projet étant de même nature que celle adressée au PIB, la réponse la plus adéquate consistera dans la construction d'un tableau de bord.

La base de données du groupe grenoblois se divise en deux sous-dimensions qui se subdivisent elles-mêmes en quatre sous-dimensions pourvues en moyenne de sept indicateurs. La structuration de la base de données a été un travail de longue haleine, mené par le groupe grenoblois depuis 2002. Un certain nombre d'indicateurs et d'aspects ont été écarté et ce pour de multiples raisons que nous expliciterons par la suite. Les trois niveaux géographiques retenus afin de renseigner ces indicateurs sont le quartier, la commune et l'agglomération. Tous les indicateurs ne sont pas systématiquement calculés à toutes ces échelles. Il a fallu déterminer pour chacun des indicateurs de la base de données, le sens que pouvait revêtir celui-ci selon l'échelle géographique retenue. Des statistiques plus nombreuses existant déjà à l'échelle de la commune et de l'agglomération, l'enjeu essentiel était de pouvoir enrichir la vision des quartiers du territoire grenoblois.

Le but de la base de données est de mettre l'accent sur un certain nombre d'activités citoyennes à finalité sociale, éclipsées par les indicateurs habituellement utilisés, afin de traduire la situation économique et sociale des quartiers. L'enjeu est de montrer que la vie dans ces quartiers est bien plus riche que ce que suggère les indicateurs traditionnels. Le fait de vouloir souligner statistiquement ce qui va bien chez les plus pauvres peut apparaître comme une tentative dangereuse et stérile de les enrichir statistiquement sans remettre en cause les véritables fondements de leurs misères et les absurdités inhérentes à notre système économique actuel. Comme le dit très justement, Latouche, S. la question n'est pas d'appauvrir statistiquement les plus riches en défalquant de leurs richesses les coûts de leurs obésités ou de leur mal-être mais de lutter contre un accaparement sans frein des richesses par quelques uns et donc de « sortir les plus miséreux de la pauvreté économique et les réinsérer

dans une société plus conviviale et plus soutenable. »<sup>27</sup> Ainsi, le projet ne vise ni à sous-estimer la richesse des quartiers « riches » ni surestimer celle des quartiers « pauvres », l'intention étant de « rendre justice » à la richesse existante effectivement dans ces différents quartiers. Mais qu'entend-on véritablement par richesse ?

La question de la mesure débouche inévitablement sur cette interrogation sur la définition de ce qu'est la richesse. Peut-on parler de richesse pour des objets qui ne sont pas économiques ? Quelle a été l'ancrage théorique qui a imprégné la structuration de la base de données du projet grenoblois ?

## **2. Problèmes de définition et de conceptualisation**

Se pose la question de ce qui mérite d'être mesuré et valorisé et de ce fait de la délimitation du champ de la mesure et de la richesse. Le vague entourant cette notion invite à un retour sur les différentes conceptions théoriques de celle-ci. La délimitation du champ de la mesure a une forte portée politique car l'acte de quantification n'est pas neutre axiologiquement. Dès lors, celui qui domine est aussi celui qui détermine les valeurs, celles-ci ne préexistant pas mais étant toujours déterminées socialement. Toute valeur se rapporte à une perspective déterminée.

### **2.1. Le consensuel, l'idéologique et l'innovation**

La volonté d'innover en matière d'indicateurs se heurte bien évidemment à la nécessité de rester en apparence politiquement correct dans le cadre d'une commande émergeant d'acteurs des collectivités locales. Ainsi, il est nécessaire de faire un difficile arbitrage entre ce qui relève du consensuel et ce qui est en mesure de modifier profondément les analyses existantes. De plus, les indicateurs retenus véhiculent une certaine vision du monde, des rapports sociaux, du positif et du négatif qui s'ancre dans des arsenaux théoriques différents.

---

<sup>27</sup> Latouche, S. (2006), « Peut-on mettre un vin nouveau dans de vieilles outres ? Décroissance, « disvaleur » et mesure du bien-être », *L'Homme et la société* /2, n°156, p. 114

Pour comprendre la cohérence existant entre les différents indicateurs, il faut donc éclaircir la trame idéologique ayant accompagné leurs choix.

### **2.1.1. Les différentes approches de la richesse**

L'origine de ces réflexions sur ces indicateurs de richesse est la remise en cause du Produit Intérieur Brut comme indicateur pertinent du progrès de la société. Avec la montée de la tertiarisation des emplois dans l'économie et la prise de conscience des risques environnementaux liés à un certain nombre d'activités économiques, le PIB a commencé à être critiqué. Durant les trente glorieuses, on considérait que les coûts de réparation des accidents, de la pollution, ... et la production de biens et de services domestiques non comptabilisés dans le PIB se compensaient et que cet indicateur était donc un bon révélateur de l'accroissement en terme de « richesse » de la société. En fait, le PIB n'est pas devenu un mauvais indicateur de bien-être, son but n'ayant jamais été de mesurer cela. Le mésusage de cet indicateur vient du fait que pendant longtemps accroissement des biens matériels rimait avec accroissement du bien-être des populations. Cela n'est plus le cas aujourd'hui, ce qui pousse plus d'un auteur à dénoncer les limites d'un tel indicateur. L'accroissement du PIB est donc devenu une fin plutôt qu'un moyen. Cela s'explique notamment par le fait que le PIB s'est imposé durant les cinquante dernières années comme l'indicateur de référence du progrès économique et qu'il a été connu et reconnu de tous.

Un autre défaut majeur du PIB est de ne pas prendre en considération la richesse patrimoniale, c'est-à-dire le capital social, humain et naturel à mettre en face de la production. Le PIB peut croître alors même que ces différents types de capitaux se désagrègent.

Comme le dit Harribey : « L'enfer est pavé de bonnes intentions. Reconsidérer la richesse n'exige pas seulement de réviser les indicateurs, c'est-à-dire l'instrument de mesure, ni même l'objet de la mesure. Cela exige de remettre en question l'organisation économique au service de laquelle est l'instrument de mesure pour promouvoir une facette restrictive de la richesse. Le changement d'indicateurs n'a de sens que s'il accompagne une transformation des rapports sociaux. Il serait paradoxal que nous disposions d'un « bon » indicateur de bien-être pendant que l'exploitation de la force de travail et de la nature perdure et que

l'accumulation financière s'épanouisse.<sup>28</sup>» Cette remarque est pertinente si effectivement le but de la création d'indicateurs de richesse était uniquement de créer de bons indicateurs de bien-être. Mais ceci ne semble pas être le cas, derrière cette intention de changer d'indicateurs pour beaucoup il y a également une volonté de poser démocratiquement la question du partage de la richesse, de relancer un véritable débat sur l'ensemble de l'organisation économique. Ainsi, il apparaît que l'économie politique et la contestation des indicateurs existants sont deux mouvements devant aller de pair. Car en effet, il ne sert à rien de seulement « constater le désastre » ou pire encore « canaliser les revendications existantes » en créant de nouveaux indicateurs.

La notion de richesse n'est pas aisée à définir. Les très larges acceptions de ce terme tendent à semer la confusion. Au sens strict, la richesse semble renvoyer aux biens matériels. Mais élargie, cette notion peut s'appliquer aux services, aux comportements, aux personnes, aux institutions. Cette question de la délimitation du champ de la richesse n'est pas nouvelle et s'est posée aux économistes, dès l'origine. La science économique peut être vue comme la science de la richesse. Dès lors, c'est une question de type épistémologique de définition de l'objet de la science économique qui est soulevée ici. Mais aussi une question qui a une grande portée politique : qu'est ce qui nous apparaît comme collectivement important de valoriser ?

Comme l'explique très bien, Méda, D., cette question de la délimitation de la richesse a posé des difficultés dès l'origine de la science économique. Malthus a été un de ceux qui s'est appesanti sur cette question en reconnaissant la valeur d'autres objets que les biens matériels mais en restreignant le champ de l'économie à ces seuls biens.

Toutefois, il est nécessaire de distinguer la richesse de la valeur (Harribey). En effet, les économistes distinguent classiquement deux types de valeurs :

- la valeur d'usage qui est déterminée par l'utilité de l'objet produit et donc à ses propriétés spécifiques (aspect qualitatif)
- la valeur d'échange qui définit des équivalences entre des valeurs d'usages différentes qui s'échangent les unes contre les autres (aspect quantitatif)

Toute valeur d'échange est une valeur d'usage mais l'inverse n'est pas vrai. Selon Harribey, J.M et Douai, A., les travaux de Méda et de Viveret incriminent l'économie politique classique et marxienne en leur prêtant une conception erronée de la richesse, limitée aux biens

---

<sup>28</sup> Harribey J.-M. (2006-), « Richesse et valeur : un couple qui ne fait pas bon ménage », *L'Homme et la société* /2, n°156, p.45

matériels marchands. Pour eux, la confusion est née plus tard avec les approches de Jean-Baptiste Say, des marginalistes et des néoclassiques qui ont assimilé la valeur d'usage et la valeur d'échange<sup>29</sup>. Pour Douai, A., vouloir monétiser les catégories non marchandes est une erreur car leur valeur ne pourra jamais se réduire à une valeur de type économique. Toutefois, il nous apparaît que les indicateurs non monétaires de richesse échappe à cette aporie.

Ainsi, la constitution d'un tableau de bord dans l'agglomération grenobloise tend justement à mettre l'accent sur les valeurs d'usage de ces catégories sans toutefois les assimiler aux catégories économiques. Ces diverses manières d'appréhender le territoire sont dissemblables et de ce fait même elles se complètent.

### **2.1.2. Le choix d'une définition proche du capital social de Putnam et des *capabilities* de Sen**

Le cadre normatif dans lequel s'inscrit cette base de données n'est pas neutre. Il véhicule une certaine vision du monde. La base de données s'inspire à la fois de la théorie du capital social de Putnam et de l'approche en terme de *capabilities* de Sen A.

La première partie de la base de données est exclusivement consacrée à l'implication des habitants dans la vie de la cité. Le choix d'une telle approche se justifie par le fait que la participation des habitants est une préoccupation présente dès l'origine de la politique de la ville et constitue encore aujourd'hui un des axes majeurs de ces politiques. Pour autant, ce phénomène n'a jamais fait l'objet d'une quelconque mesure.

La valorisation de la participation et le concept de capital social sont aujourd'hui à la mode. Une tendance à survalorisation de ces deux éléments est à l'œuvre comme en témoigne un grand nombre d'articles et d'ouvrages. Ainsi, on pourrait presque croire que la participation est un phénomène miraculeux qui va résoudre tous les problèmes : santé, bien-être, politique, économique, ... Force est également de constater que la définition de la participation comme celle du capital social fluctuent selon les auteurs, ce qui rend délicat une compréhension claire de ces notions.

---

<sup>29</sup> DOUAI, A. (2006), « Les indicateurs alternatifs de développement : quelques éléments d'analyse conceptuelle critique », *Les indicateurs territoriaux de développement durable – Questionnements et expériences*, dir. LAZZERI, Y., Paris, L'Harmattan, p. 72

L'idée générale à l'origine de la valorisation du capital social est assez simple : la participation à des groupes peut avoir des effets bénéfiques pour les individus et la collectivité. Pour Putnam, le capital social désigne les « aspects de la vie collective qui rendent la communauté plus productive, soit la participation, la confiance, la réciprocité. »

Putnam a tendance à survaloriser les aspects positifs du capital social. Comme le souligne Lévesque et White, le capital social a un côté potentiellement négatif. Un capital social important peut être source d'exclusion en excluant certains agents de collectivités fermés dans lesquels les individus partagent des liens très forts<sup>30</sup>. Ce constat transparait dans les études qualitatives faites par l'Agence de l'Urbanisme de Grenoble (AURG) sur différents quartiers de l'agglomération grenobloise. En effet, dans l'atlas des quartiers de 2009, l'accent est mis sur le fait que dans le quartier Paul Bert à Saint-Martin d'Hères, « l'importance des sociabilités familiales et socioprofessionnelles sur le quartier contribue ici à isoler une partie de la population, ne possédant ni enfants ni amis sur le quartier, ou ayant cessé ses activités professionnelles, qui sombrent parfois dans une solitude sociale<sup>31</sup> ». Dès lors, il est clair que porter un jugement de valeur sur un certain type de lien social n'est pas une sinécure et que comme pour beaucoup de phénomènes sociaux, l'ensemble des chaînes de causalité et de conséquences est difficilement appréhendable.

De plus, le capital social « peut être monopolisé par certains groupes d'individus à leurs seules fins, desservant ainsi l'intérêt public. » Il ne faut donc pas négliger la distinction entre le capital et ses effets, entre la disponibilité d'une ressource et l'utilisation qui en faite. En définitive, pour Lévesque, M. et White, D. « l'idée même de capital social « négatif » ou « positif » repose sur une méprise : en définissant le capital par ses effets, on est conduit à voir les inconvénients du capital social, ou du capital social « négatif », là où il n'y a que les effets d'une utilisation particulière d'un certain type de ressource. » Les auteurs soulignent que « le débat est souvent mené comme s'il existait une vision universelle de ce qui est « positif » ou « négatif » pour un ensemble social.<sup>32</sup> »

La participation est à la fois mise en avant comme un moyen et une fin pour accéder au « bien-être », ce qui fait que bien souvent de nombreuses études sur la participation avancent

---

<sup>30</sup> Lévesque, M. & White, D. (1999), « Le concept de capital social et ses usages », *Lien social et Politiques*, n° 41, p. 29

<sup>31</sup> Grenobles-Alpes Métropoles & Agence d'Urbanisme de la Région grenobloise (2009), *Atlas des quartiers 2009*, Forum politique de la ville 15 et 16 septembre 2009, p. 51

<sup>32</sup> Lévesque, M. & White, D. (1999), *ibid.*, p. 30

des propos uniquement tautologique : il est bon de participer à la vie sociale, donc les gens qui participent à la vie sociale se sentent mieux que les autres, donc il faut que plus de gens participent à la vie sociale pour que tout le monde se sente bien. Il est nécessaire de distinguer la volonté de participer qui émerge de certains groupes ou personnes dans la société et la posture politique qui consiste à promouvoir la participation. Dans bien des cas, la mise en avant de la participation par le politique constitue une stratégie de contournement des institutions ou des collectifs qui se sont formés. Le cas échéant la participation accentue le processus d'atomisation des individus au détriment de la constitution d'un véritable collectif.

La base de données cherche à appréhender la participation aussi bien sous ses formes dites traditionnelles – engagements politiques, syndicales, ... - que sous ses formes nouvelles – participation à la vie scolaire, à la vie associative, ... Les indicateurs retenus s'attachent toutefois à des formes institutionnalisés de la participation. Cela s'explique notamment par le fait qu'il est impossible en utilisant seulement les données existantes d'apprécier les solidarités entre voisins ou d'autres types de services rendus qui participent à la cohésion sociale d'un groupe. La mise en place d'une enquête afin d'appréhender ces aspects de la vie sociale, pour l'instant écarté, a été envisagé.

Cette partie de la base de données intègre quatre dimensions :

- la vitalité démocratique qui vise à mesurer l'implication des habitants dans la vie politique locale et à caractériser le type de personnes impliquées dans celle-ci
- la vitalité participative qui cherche à mesurer la manière dont les habitants se saisissent des moyens existants de participation (bénévolat, syndicat, ...)
- la vitalité associative qui tente de caractériser les associations et de mesurer leurs implications dans la vie locale
- la vitalité citoyenne qui tâche de mesurer l'engagement humain et citoyen dans le quotidien.

La présentation de chaque dimension sera accompagnée d'un tableau résumant les sous-dimensions et les indicateurs (et les variables les constituant) retenus afin d'appréhender le phénomène.

La vitalité démocratique vise à caractériser les habitants impliqués dans la vie politique locale et à mesurer leurs implications. Les indicateurs présents dans cette dimension cherchent à mesurer l'implication des citoyens *via* la voie traditionnelle de l'engagement électorale. Il y a également une tentative de caractériser quelles sont ces personnes qui s'impliquent. La mixité étant un des objectifs de la politique de la ville, ces indicateurs ont aussi comme objectif de

révéler si il existe en terme de représentation politique une véritable mixité générationnelle, sociale et entre genre.

**Tableau 2-1 – La vitalité démocratique**

<b>1. Vitalité démocratique</b>			
Caractérisation des habitants et implications de ceux-ci dans la vie politique locale			
<b>SOUS DIMENSIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>VARIABLES</b>	<b>ECHELLES</b>
Candidats aux élections	<b>Nombre de candidats par poste à pourvoir (ratio, %)</b>	Nombre de candidats Nombre de postes à pourvoir	Commune, agglo
Elus	<b>Taux d'élus par tranches d'âge (ratio, %)</b>	Nombre d'élus par tranche d'âge (25-39 ; 40-59 ; 60 ou plus) Nombre de postes pourvus	
	<b>Taux d'élus par catégories de diplôme (ratio, %)</b>	Diplôme le plus élevé Nombre de postes à pourvoir	
	<b>Croisement sexe/âge/diplôme</b>	Nombre d'élus par sexe Nombre d'élus par tranche d'âge Diplôme le plus élevé	
	<b>Nombre de femmes élues par poste à pourvoir</b>	Nombre d'élus par sexe Nombre de postes à pourvoir	
Electeurs	<b>Taux de participation (abstention) par tranches d'âges</b>	Nombre d'inscrits par tranches d'âge Population par tranches d'âge Nombre d'abstentions	Bureaux, communes, agglo

La dimension « vitalité participative » est essentielle à la mesure du lien social. Dans l'idéal, cette dimension devrait être complétée à terme par d'autres sous-dimensions éclairant ainsi des types de participation moins traditionnels. Cette partie est pleinement conçue dans l'ancrage des travaux de Putnam. Si des moyens plus conséquents sont débloqués, elle s'enrichira de données sur les relations sociales entre concitoyens. Pour l'instant, cette partie s'intéresse à l'engagement citoyen (syndicats, élus prud'homaux), scolaire (participation aux

élections des représentants d'élèves) et à l'implication dans les comités de concertation officielle.

**Tableau 2-2 – Vitalité participative**

<b>2. Vitalité participative</b>			
Saisir la manière dont les habitants se saisissent des moyens existants de participation			
<b>SOUS DIMENSIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>VARIABLES</b>	<b>ECHELLES</b>
Participation à des structures de concertation institutionnelle	<b>Part de la population ciblée participant aux animations (ratio, %)</b>	Nombre de personnes impliquées Nombre de personnes ciblées	Commune, canton, agglo
	<b>Nombre moyen d'animation sur le territoire rapporté à d'autres territoires</b>	Nombre moyen d'animation sur le territoire	
Participation à la vie syndicale	<b>Nombre de syndiqués rapportés à la population active du territoire (ratio, %)</b>	Nombre de syndiques Nombre d'actifs	Commune, agglo
Implication des habitants dans la vie associative	<b>Nombre d'associations par habitant</b>	Nombre d'associations sur le territoire retenu Nombre d'habitant sur le territoire retenu	Quartier, Commune, agglo
	<b>Nombre d'adhésions par habitants</b>	Nombre d'adhésion à une association Nombre d'habitants sur le territoire retenu	
Participation à la vie prud'homale	<b>Nombre de candidats rapporté au nombre de postes à pourvoir</b>	Nombre de candidats Nombre de postes à pourvoir	Commune, Agglo
	<b>Nombre de saisies rapporté à la population active occupée</b>	Nombre de saisies Population active occupée	
	<b>Taux de participation aux élections prud'homales</b>	Nombre de votants Population active occupée	
Participation à la vie scolaire (primaire)	<b>Nombre de candidats rapporté au nombre de postes à pourvoir</b>	Nombre de candidats Nombre de postes à pourvoir	Commune, Agglo

Il n'a pas toujours été évident de définir ce qui devait figurer dans la dimension « vitalité participative » par rapport à la « vitalité associative ». Ce qui distingue avant tout

ces deux dimensions est le fait que dans un cas (« vitalité participative »), on s'intéresse à l'implication des personnes et que dans l'autre cas (« vitalité associative »), on met en avant l'importance des associations dans la vie locale. Ainsi, les données sur les personnes impliquées dans la vie associative figureront dans la dimension « vitalité participative » alors que les données concernant le taux d'emploi des associations se trouveront dans la dimension « vitalité associative ».

**Tableau 2-3 – Vitalité associative**

<b>3. Vitalité associative</b>			
Caractérisations des associations et mesure de leurs implications dans la vie locale			
<b>SOUS DIMENSIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>VARIABLES</b>	<b>ECHELLES</b>
Implication des associations dans la vie économique locale	<b>Taux d'emplois dans l'associatif sur le territoire retenu (ratio, %)</b>	Nombre de personnes salariées d'une association résidant sur le territoire Nombre d'emplois sur le territoire retenu	Quartier, commune, agglo
Dynamique associative du territoire	<b>Taux de créations : nombre d'associations nouvelles rapportées au nombre existant (ratio, %)</b>	Nombre d'associations créées depuis un an sur le territoire retenu Nombre d'associations existantes sur le territoire retenu	
Caractérisation des associations	<b>Taux d'associations « employeuses » sur le territoire retenu (ratio, %)</b>	Nombre d'associations ayant des employés sur le territoire Nombre d'association sur le territoire retenu	Quartier, commune, agglo

Pour compléter ce tour d'horizon des modes de participation, une dernière dimension a été ajoutée qui cherche à mesurer l'engagement humain et citoyen dans le quotidien. Un des aspects majeurs de cette partie est notamment de mesurer l'effort des citoyens dans la préservation de leur environnement (*via* notamment le tri sélectif).

**Tableau 2-4 – Vitalité des comportements civiques**

<b>4. Vitalité des comportements civiques</b> Mesurer l'engagement humain et « citoyen » dans le quotidien			
<b>SOUS DIMENSIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>VARIABLES</b>	<b>ECHELLES</b>
Tri des ordures	<b>Volumes d'ordures triées par habitant sur volume d'ordure total par habitant</b>	Volumes d'ordures triées sur le territoire Volume d'ordures produites sur le territoire Nombre d'habitants sur le territoire	Quartier Commune Agglo
Usage des transports alternatifs à la voiture	<b>Taux de personnes dépendantes des TC (ou de leurs voisins ou de leurs pieds)</b>	Nombre de personnes résidentes sans voiture Nombre de personnes résidentes	Quartier Commune Agglo
	<b>Taux quotidien de déplacement réalisés en TC</b>	Nombre quotidien de déplacements effectués en TC sur le territoire Nombre quotidien de déplacements sur le territoire	
Disponibilités pour participer à la vie de la cité	<b>Proportion d'élus travaillant à plein temps</b>	Nombre d'élus locaux travaillant à temps plein Nombre d'élus locaux	Quartier Commune Agglo
	<b>Proportions de personnes résidentes bénévoles</b>	Nombre de personnes exerçant une activité bénévole et résidant sur le territoire Nombre total de personnes résidentes	
	<b>Taux de personnes au foyer</b>	Nombre de femmes au foyer Population totale du territoire	
	<b>Taux de jeunes retraités</b>	Nombre de « jeunes retraités »	

Le danger d'une telle approche est qu'elle porte en germe un jugement sur le comportement des personnes. Quelqu'un qui participe risque vite d'être vu comme plus utile socialement que quelqu'un qui ne s'implique pas. Les indicateurs ignorent la diversité des pratiques car ils homogénéisent. Le risque est de mettre en avant un idéal type dont les

comportements seraient jugés socialement utiles et d'inciter les gens à se conformer à ce stéréotype, au lieu de considérer ce qui fait leur originalité, leur talent et la richesse qu'ils créent.

La deuxième partie de la base de données s'inspire de l'approche en terme de *capabilities* de Sen A.

En effet, cette approche cherche à déterminer les ressources d'un territoire en terme de services et les ressources des personnes de ce territoire en terme de revenus. Toutefois, une première différence importante est à noter : dans le cadre du projet grenoblois, on s'intéresse dans une large mesure aux ressources du territoire. Dans ce cadre, il peut exister un hiatus entre l'offre en terme de services d'un territoire et la réelle accessibilité de ces services. Il n'est pas possible de conclure que les services présents sur un territoire profitent bien à ses résidents. Que signifie le fait de mesurer la richesse potentielle des territoires ? L'interprétation de la dotation en services n'est pas aisée. De prime abord, il peut sembler que plus un territoire est bien doté en services de proximité, plus les habitants de ce territoire ne seront pas discriminés vis-à-vis du reste de la société. Ainsi, une forte dotation en services de proximité apparaît comme un facteur positif de développement pour le territoire. Néanmoins, le fait qu'il existe un grand nombre de services à proximité des territoires peut être aussi révélateur d'une certaine volonté politique de faire vivre les habitants de ce territoire en « vase clos ». Il faut donc se garder d'interpréter directement et uniformément les résultats statistiques livrés par la base de données pour s'interroger toujours sur ce que cet indicateur peut bien nous indiquer.

Cette partie se subdivise également en quatre dimensions : aménités urbaines, sécurités salariales et confort économique, habitat et démographie.

La dimension « Aménités urbaines » cherche à mesurer l'offre de services de proximité culturels, sportifs, commerciaux. Ils appréhendent également la tranquillité sonore et les espaces verts comme des richesses offertes aux habitants d'un territoire et qui se doivent à ce titre d'être valorisées. Cette dimension rejoint donc les préoccupations en terme de qualité de vie, l'hypothèse étant qu'une plus grande accessibilité aux services améliore celle-ci.

**Tableau 2-5 – Aménités urbaines**

<b>1. Aménités urbaines</b> Appréhender l'offre de services et la qualité de vie du territoire			
<b>SOUS DIMENSIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>VARIABLES</b>	<b>ECHELLES</b>
Services de transport collectif	<b>Temps moyens d'accès au centre ville</b>	Distance à un arrêt TC performant Temps d'accès au centre	Quartier
Services sportifs	<b>Nombre d'équipements par quartier</b>	Nombre d'équipements sportifs sur le territoire	
	<b>Temps d'accès à une piscine par quartier</b>	Distance moyenne à une piscine	
Services culturels (cinéma et bibliothèque)	<b>Nombre de salles de cinéma pour 500 mètres parcourus</b>	<i>Mode de calcul complexe</i>	Quartier Commune Agglo
	<b>Dotation moyenne en bibliothèque par territoire</b>	Nombre de bibliothèque par territoire	Quartier
	<b>Temps moyens d'accès aux bibliothèques</b>	Nombre de bibliothèque par territoire Distance moyenne aux bibliothèques	
Services de marché	<b>Nombre moyen de marché par territoire retenu</b>	Nombre de marchés Fréquence des marchés	Quartier
	<b>Temps moyen d'accès au marché par territoire</b>	Nombre de marchés par territoire Temps d'accès au marché par territoire Fréquence des marchés	
	<b>Nombre moyen d'emplacements par territoire</b>	Nombre de marchés par territoire Nombre moyen d'emplacements de marché par territoire	

Ambiance verte	<b>Taux d'espaces verts sur le territoire</b>	Surface d'espaces verts sur le territoire Surface du territoire	Quartier, Commune, Agglo
Tranquillité sonore	<b>Nombre moyen de nuisance sur le territoire retenu</b>	Nombre de nuisances subies (hors voisinage) sur un territoire	Quartier
	<b>Intensité moyenne sur le territoire retenu</b>	Intensité de la nuisance (décibels)	

Les autres dimensions de la base de données englobent des indicateurs plus classiques déjà utilisés dans le cadre de la politique de la ville. Toutefois l'intérêt de les inclure ici et de pouvoir permettre des croisements qui n'ont jamais été fait jusque là.

La dimension « sécurité salariale et confort économique » tend à caractériser la qualité du territoire en terme de sécurité économique. L'hypothèse étant qu'une plus grande sécurité en termes d'emplois et de revenus constitue une composante du bien-être. Il est également supposé que des inégalités plus faibles sont favorables à la cohésion sociale d'un territoire.

**Tableau 2-6 – Sécurité salariale et confort économique**

<b>2. Sécurité salariale et confort économique</b> Offre du territoire en matière de « sécurité économique »			
<b>SOUS DIMENSIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>VARIABLES</b>	<b>ECHELLES</b>
Accessibilité des emplois	<b>Taux d'emplois sur le territoire (résidents)</b>	Nombre d'emplois sur le territoire Population active sur le territoire	IRIS Aire urbaine
	<b>Temps moyen pour accéder depuis son logement à un emploi</b>	Distance en temps pour accéder aux emplois	
Accès à l'emploi dit « sur »	<b>Taux d'emplois publics chez les résidents</b>	Nombre d'emplois dans le public (sens large) sur le territoire Nombre d'emplois sur le territoire	
	<b>Taux de personnes dotées de CDI chez les résidents</b>	Nombre d'emplois en CDI Nombre d'emplois sur le territoire retenu	

Revenu	<b>Revenu fiscal médian par foyer par unité de consommation</b>	Revenu fiscal déclaré Nombre de foyers fiscaux	Quartier Commune Agglo
	<b>Taux de personnes résidentes payant l'ISF</b>	Nombre de personnes ayant payé l'ISF Nombre de foyers fiscaux	
Mixité sociale d'un territoire	<b>D9-D1</b>	Répartition de la population par décile fiscal	IRIS

A travers la dimension « Logement/habitat », c'est la capacité du territoire à proposer des logements de qualité et sociaux qui est mesurée. Les données figurant dans cette partie pourraient également servir à refléter l'attractivité du territoire.

**Tableau 2-7 – Logements/Habitat**

<b>3. Logements/Habitat</b> Appréhender l'offre du territoire en matière d'habitat			
<b>SOUS DIMENSIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>VARIABLES</b>	<b>ECHELLES</b>
Nouveaux arrivants	<b>Taux de nouveaux arrivants sur un territoire venant d'ailleurs (hors UU)</b>	Nombre de nouveaux arrivants hors unité urbaine sur un territoire Nombre de résidents sur le territoire	Unité Urbaine
Logements neufs	<b>Taux de renouvellement du parc privé</b>	Nombre de nouveaux logements privés Nombre de logements total privés	Quartier Commune Agglo

	<b>Taux de renouvellement du parc social</b>	Nombre de nouveaux logements sociaux Nombre total de logements	
Logement social	<b>Taux de logements sociaux</b>	Nombre de logements sociaux Nombre de logements sur le territoire	Quartier Commune Agglo
	<b>Nombre de logements sociaux par rapport à la demande</b>	Nombre de logements sociaux du territoire Demande de logements sociaux sur ce territoire	Quartier

Enfin, la dimension « Démographie » servira avant tout à éclairer les autres dimensions.

**Tableau 2-8 – Démographie**

<b>4. Démographie</b>			
Appréhender la richesse socio-démographie du territoire			
<b>SOUS DIMENSIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>VARIABLES</b>	<b>ECHELLES</b>
Socio-démographie des résidents	<b>Répartition de la population totale par sexe et âge</b>	Population totale par sexe et âge	IRIS Commune Agglo
	<b>Répartition de la population totale par sexe, âge et taille des ménages</b>	Population des ménages ordinaires par sexe, âge et nombre de personnes du ménage	Quartier Commune Agglo
Naissances	<b>Taux de vitalité démographique</b>	Nombre de naissances sur le territoire	IRIS Commune Agglo

Ainsi, cette partie devrait permettre d'appréhender la qualité de vie associée à un territoire. Toutefois comme le souligne bien Dubedout : « Il est courant de proposer la création d'équipements nouveaux en réponse aux problèmes sociaux et culturels ; mais l'expérience a montré que la seule création d'équipements sans demande sociale, sans inclusion dans un tissu urbain, sans ancrage local ne peut suffire à faire exister une réalité urbaine complexe.<sup>33</sup> » Ainsi, pour cette deuxième partie soit véritablement utile à l'observation sociale, elle doit être couplée à des analyses plus qualitatives. La solution peut être aussi de croiser ces indicateurs avec le résultat d'une enquête.

Comme on peut le voir, les indicateurs de la base de données grenobloises ne sont pas exempts de limites. Le chapitre suivant va donc tenter de porter un regard critique sur ces indicateurs afin de déterminer leurs potentialités et leurs défauts.

## **2.2. Analyse critique de la base de données formée dans le cadre du projet grenoblois**

Au-delà des postulats théoriques et idéologiques qui accompagnent la constitution de ces indicateurs, la manière dont ceux-ci ont été créés et dont la base de données va se trouver alimentée ont une grande importance. De plus, pour qu'un indicateur soit de qualité, celui-ci doit avoir un certain nombre de propriétés. Celles-ci sont parfois difficile à réunir, surtout lorsqu'on cherche à mesurer des pans de la réalité qui jusqu'alors n'ont pas encore fait l'objet d'une quelconque mesure.

### **2.2.1. Les grandes caractéristiques techniques d'un indicateur**

Afin d'émettre un jugement critique sur les indicateurs de richesse, formés dans le cadre du projet grenoblois, une évaluation multicritère de ces indicateurs sur la base de la grille d'évaluation proposée par Gadrey, J. & Jany-Catrice, F. dans *Les nouveaux indicateurs*

---

<sup>33</sup> DUBEDOUT, H. (1983), *Ensemble refaire la ville*, rapport au Premier ministre du président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, Paris, la Documentation française, p.75

de richesse<sup>34</sup> apparaît comme judicieuse. Le tableau de synthèse suivant résume les grandes caractéristiques techniques de ces indicateurs.

**Tableau 2-9 – Evaluation des aspects relativement techniques des indicateurs<sup>35</sup>**

Indicateurs	PIB	IDH	BIP 40	IBEE	Base de données sur l'agglomération grenobloise
<b>Mode de construction</b>					
Construction individuelle ou collective	Collectifs mais débats internes réservés à des cercles d'experts Financement public	Collectif : PNUD, débats internationaux Financement : organisation internationale	Collectif, réseau RAI Financement associatif	Deux chercheurs Financement : fondations privées Quelques initiatives canadiennes	Collectif : débats entre associations, techniciens de la ville et universitaires
Cohérence comptable	+/- Cohérent ; conventions incertaines (services)	Mode de valorisation non monétaire	Valorisation non monétaire	Mode de valorisation essentiellement monétaire	Valorisation non monétaire
Intégrité des données	+/- Oui ; données incertaines pour le non-marchand	++	+ Statistiques fiables	+	
Ouverture possible	+ On peut étendre le périmètre des richesses	- Pas d'ouverture explicite - Indicateurs complémentaires produits par le PNUD	+ Ouvert aux données nouvelles	+ Forte ouverture potentielle	Forte ouverture potentielle
Cadrage théorique et conventionnel	La consommation marchande seul aspect de	Théorie des <i>capabilities</i> de Sen	+ Choix raisonné des variables	+ Cadre assez cohérent, définition précise du BEE	Capital social de Putnam Théorie des <i>capabilities</i> de

<sup>34</sup> Gadrey, J. & Jany-Catrice, F. (2005), *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, Editions La Découverte, p. 98-99

<sup>35</sup> Le tableau figurant ici est entièrement repris de Gadrey, J. & Jany-Catrice, F. (2005), *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, Editions La Découverte, p. 98-99, seule la colonne concernant la base de données grenobloises y est rajouté afin de mettre en avant les spécificités relativement techniques de la démarche grenobloise par rapport aux principales innovations existantes en matière d'indicateurs.

	la richesse				Sen A.
<b>Indicateurs</b>	<b>PIB</b>	<b>IDH</b>	<b>BIP 40</b>	<b>IBEE</b>	<b>Base de données sur l'agglomération grenobloise</b>
<b>Dimensions et composants</b>					
Complétude par rapport à un concept global de bien-être	- Le PIB n'est pas une mesure du bien-être	Seulement 3 dimensions L'IPH et IPF le complètent	+ Variables d'inégalité et d'insécurité bien cernées		Deux grandes parties : Implication et offre de services
Mesure objective ou subjective	Mesure objective	Mesure objective	Mesure objective	Mesure objective	Mesure objective
Nombre de dimensions	Forte complexité	3 dimensions Forte simplicité	6 dimensions 57 variables	4 dimensions 15 variables	8 dimensions 60 indicateurs 120 variables
Choix et transparence de la pondération	Indicateur monétarisé Transparence réservée à petit cercle d'experts	Moyenne simple	Bonne transparence Choix possible des pondérations	Moyenne simple 4 dimensions. Transparents. Choix possibles des pondérations	Pas de pondération mais sans doute à terme la mise en avant d'indicateurs clefs
<b>Indicateurs</b>	<b>PIB</b>	<b>IDH</b>	<b>BIP 40</b>	<b>IBEE</b>	<b>Base de données sur l'agglomération grenobloise</b>
<b>Potentialités techniques de l'indicateur en vue d'usage divers</b>					
<b>Continuité temporelle, Régularité</b>	++	++	+	++	+
<b>Comparabilité internationale, universalité vs enracinement national/local</b>	Double enracinement	Double enracinement	Enracinement national du choix des composants	Enracinement national mais comparaisons internationales	Fort enracinement local
<b>Maniabilité-désagrégation</b>	++	++	++ pour chaque dimension et chaque variable	++ pour chacune des quatre dimensions du bien-être économique	++ pour chacune des huit dimensions

Nos indicateurs ne fixent pas de réel objectif en terme de politique publique ou en terme de cibles à atteindre, en ce sens ils ne sont véritablement des indicateurs d'impacts bien qu'ils ne soient pas non plus des indicateurs de moyens pris au sens de moyens financiers.

La constitution d'un indicateur synthétique à partir des indicateurs constituant la base de données, ne représente qu'un objectif auxiliaire et le projet vise avant tout à permettre une lecture fine de ce qui se passe sur les territoires considérés – à travers notamment la possibilité d'un certain nombre de croisements.

Le mode de construction, les dimensions et les composants, ainsi que les potentialités techniques de l'indicateur en vue d'usages divers, seront explicités.

Ce tableau de bord est avant tout issu d'un collectif de techniciens, intéressés par la politique de la ville. Les débats sur ce projet ont été avant tout internes. Le groupe après s'être recentré autour des techniciens de la ville (en se scindant des associations présentes à l'origine), s'est ouvert à deux universitaires de l'Université Pierre Mendès France et à un premier groupe d'étudiantes en économie qui a eu comme rôle principal d'identifier les lieux de production de la donnée à partir d'une base de donnée en construction. J'ai finalement moi-même intégrée le groupe à la fin de l'année 2009, en tant que stagiaire porteuse de ce projet et ayant comme mission de mener à bien la réalisation de celui-ci.

Le financement de ce projet est exclusivement public. Le mode de valorisation est essentiellement non monétaire et l'intégrité des données pose dans certains cas problème. Le tableau de bord n'est pas un ensemble fermé. Bien que le choix des indicateurs qui le composent répond au souci d'une certaine cohérence d'ensemble, il est très envisageable d'étendre le périmètre de la donnée. Le refus de la redondance de l'information et la recherche de la simplicité constituent les deux principales bornes à une ouverture très importante de la base à de nouveaux indicateurs.

L'objectif de la base de donnée est clairement d'observer différemment les quartiers et les communes de l'agglomération. Le tableau de bord constitue donc un outil de plaidoyer et d'observation sociale.

Les deux théories qui semblent avoir le plus influencées le choix des indicateurs ou tout du moins qui permettent une lecture claire de ceux-ci sont celles du capital social de Putnam et des *capabilities* de Sen.

### 2.2.2. La qualité des propriétés d'un indicateur

Deux questions fondamentales se posent : la donnée a-t-elle du sens et est-elle interprétable ? Un certain nombre d'indicateurs, de prime abord intéressants, peuvent à vrai dire ne pas correspondre à l'objectif fixé ou encore ne pas être interprétables. Après qu'une première grille d'indicateurs ait été créée par le groupe grenoblois, il fallait essayer de dégager le sens véritable de chacun de ces indicateurs ainsi formés, bien avant que ceux-ci soient alimentés par de la donnée brute afin de déterminer leur pertinence et la manière dont ceux-ci pourraient être interprétés<sup>36</sup>.

Le rejet d'un certain nombre d'indicateurs émerge d'un consensus collectif et se justifie à plusieurs titres. Il avait été sérieusement envisagé d'intégrer la participation des habitants au financement des campagnes politiques (à travers les dons) comme manière de capter leurs implications dans le champ politique. Néanmoins, une analyse du sens véritable de ces indicateurs a révélé que ceux-ci n'étaient pas appropriés pour capter l'implication des habitants dans la vie politique locale. Une des premières raisons de ce rejet vient du fait que les dons de campagne représentent en montant absolu des enveloppes peu importantes. Qui plus est si les montants des dons ne sont pas rapportés aux revenus des personnes, l'« effort réel » des personnes ne serait pas appréhendé. Il est également très probable que le fait de verser un don lors d'une campagne politique relève davantage d'une stratégie de défiscalisation que d'une volonté réelle d'implication dans la sphère politique. De plus, de nombreuses dérives et « magouilles » peuvent se cacher derrière les chiffres affichés du montant des dons. Pour l'ensemble de ces raisons, il nous est donc apparu qu'il n'était pas judicieux d'aborder la question de la participation des habitants à la vie politique locale à travers le prisme des dons de campagne.

Afin d'appréhender l'implication des habitants en tant que bénévoles dans la vie associative « caritative », il avait été envisagé de créer une sous-dimension intitulée « Participation à des activités bénévoles » composée de quatre indicateurs. Etant donné, l'impossibilité de chiffrer le nombre exact de bénévoles s'investissant dans ce type d'associations sur le territoire, le choix avait été fait de sélectionner quatre ou cinq associations emblématiques et reconnues

---

<sup>36</sup> La grille d'indicateurs ayant été préalablement formée avant mon arrivée dans le groupe, la première phase de mon travail en tant que stagiaire a consisté en cette analyse détaillée. Il apparaissait aux yeux du groupe important qu'une personne extérieure à l'élaboration de la base de données émette un avis et cherche à décortiquer plus avant la pertinence, la fiabilité et le sens de chacun des indicateurs potentiellement retenus.

(Resto du cœur, Médecin du monde, Croix Rouge, ...) afin d'approcher ce phénomène. Néanmoins, ces indicateurs qui devaient prendre en compte l'augmentation du nombre de bénévoles rapportés à la quantité de services fournis par l'association ont été abandonnés pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ces indicateurs étaient impossibles à interpréter. Etant donné, le nombre peu important de personnes bénévoles dans ces institutions, l'indicateur devait tracer une évolution entre deux périodes. Afin de souligner la très grande prudence dont il faut user quant à l'interprétation d'indicateurs quels qu'ils soient, nous prendrons comme exemple l'un de ces indicateurs qui a été abandonné. L'évolution d'un indicateur tel que « le nombre de repas servis par bénévole au Resto du Cœur » donne lieu à une multitude d'interprétations. En effet, une évolution positive de cet indicateur peut être interprétée au moins de cinq manières différentes. En premier lieu, cela peut vouloir dire qu'il y a un accroissement plus rapide du nombre de repas servis que du nombre de bénévoles. Cela reflète donc soit une inadéquation de plus en plus importante entre les besoins et le nombre de bénévoles, soit un accroissement de l'efficacité ou de la « productivité » du service. Mais, cette évolution positive pourrait tout simplement traduire une baisse moins rapide du nombre de repas servis que du nombre de bénévoles. Cela peut aussi bien traduire une dégradation dans la capacité de l'association à remplir sa mission qu'une amélioration de la situation des personnes qui bénéficient de ces services, ce qui induirait que les gens ne se proposeraient peut-être plus comme bénévole (ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils veulent moins s'impliquer pour la collectivité). En dernier lieu, cela peut aussi signifier que le nombre de bénévoles a diminué mais que la « productivité » de l'association a augmenté et donc que il y a une moindre implication des personnes dans ce type d'associations ou encore que ces associations ont moins de bénévoles. Une stagnation du taux ou une évolution négative peut également donner lieu à une multiplicité d'interprétations. Ainsi, cet indicateur ne peut pas être interprété correctement sans se référer aux variables qui le composent et même en connaissant l'évolution de celles-ci, il n'est pas possible de se faire une idée claire de ce que ce taux est censé « indiquer ».

Au-delà de ces problèmes d'interprétation du sens de l'indicateur une fois constitué, il s'est avéré qu'appréhender l'implication bénévole à travers ce type d'indicateurs était une erreur. En effet, les différentes rencontres qui ont eu lieu avec ces associations nous ont permis de nous rendre compte que celles-ci ne recherchent par forcément une augmentation du nombre de bénévoles et que ceux-ci pouvaient même parfois constituer en trop grand nombre une gêne. En définitive, ces « grosses » associations se préoccupent avant tout de la « qualité » de l'engagement bénévole (implication dans la durée, capacité à proposer de nouvelles solutions,

disponibilité, ...). Dès lors, dans sa constitution même cet indicateur n'est pas adapté à l'objectif initial pour lequel il avait été pensé.

Les indicateurs rejetés de la base de données ne respectaient pas au moins une des propriétés définies par Perret afin de déterminer la qualité d'un indicateur, à savoir :

- l'univocité : il ne doit y avoir aucune ambiguïté sur la nature du phénomène qu'il reflète ;
- la représentativité : un indicateur est d'autant plus utile qu'il peut résumer en un seul chiffre un ensemble de phénomènes ;
- la clarté normative : « il faut que tout à chacun soit d'accord sur l'interprétation (négative ou positive) de l'indicateur » ;
- la fiabilité et la régularité : les données doivent être fiables et leurs collectes doivent pouvoir être renouvelées ;
- la comparabilité dans le temps et/ou dans l'espace<sup>37</sup>.

Contrairement à une étude ponctuelle, l'idée à l'origine du projet grenoblois est de constituer une base de données, alimentée en continu qui permette d'affiner les diagnostics territoriaux, menés par les divers techniciens locaux. Afin d'alimenter la base de données de manière régulière, il est nécessaire que la donnée soit traitée et produite à une certaine périodicité et non pas seulement de manière conjecturale. De plus, étant donné que cette démarche pilote a émergé avant tout des techniciens de la ville et non pas des élus locaux, le coût du projet se devait d'être réduit. Pour toutes ces raisons, le groupe a décidé d'aller rechercher avant tout auprès des institutions et des associations locales des données pouvant être collectées de manière renouvelée. L'idée étant donc de regrouper des données brutes non exploitées jusqu'alors ou de valoriser des données déjà existantes en les mettant en rapport avec d'autres. Le groupe a donc essayé de présumer des lieux potentiellement producteurs de la donnée en même temps que se construisait la grille d'indicateurs.

Il faut pour chaque indicateur déterminer ce que recouvre chacune des variables qui le composent et ne pas hésiter à rentrer dans les aspects techniques et pratiques de toute activité que l'on souhaite mesurer<sup>38</sup>. Par exemple, afin d'apprécier l'implication des habitants dans la

---

<sup>37</sup> Perret, B. (2002), *Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives*, Les Papiers du CERC, Rapport au conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale (CERC), janvier 2002

<sup>38</sup> Ce travail sur le sens des indicateurs est synthétisé dans le document détaillant les premiers résultats obtenus aux niveaux des communes. Cf. Annexe 2

préservation de leurs environnements au quotidien, on souhaite connaître le pourcentage annuel d'ordures triées par rapport au volume total d'ordures ménagères. Il n'est pas pertinent dans ce cas précis de retenir simplement le volume d'ordure trié – c'est-à-dire récupéré dans la poubelle « je trie » – pour la simple raison que plus 50 % des déchets récupérés dans ces poubelles ne sont valorisables et cela en grande part du fait que les gens ne trient pas correctement leurs déchets. Dès lors, il n'est pas possible de considérer que celui qui met négligemment dans la poubelle verte des déchets non valorisables s'implique véritablement dans la revalorisation des déchets. Il apparaît plus pertinent de prendre en compte les déchets véritablement valorisés. Un argument allant dans le sens de la prise en compte de cette variable est le fait que selon le type de poubelle, mise en œuvre dans la collecte, le pourcentage de déchets valorisables contenus dans ces poubelles, varie fortement. Des communes comme le Gua, Varcès, Vif et Saint-Paul-de-Varcès qui se sont dotées de bacs à couvercles verrouillés et operculés (à ouverte réduite) ont une qualité de tri largement supérieure à la moyenne de la Métro. Seuls 24 % des ordures triées ne sont pas valorisables (contre 50 % en moyenne pour la Métro)<sup>39</sup>. Ainsi, il est clair qu'en mettant en place des solutions techniques endiguant les mauvais comportements, on favorise les comportements vertueux. Même si la variable retenue ici peut prêter à discussion, il n'en demeure pas moins qu'elle est celle la plus à même de rendre compte de ce que l'on veut mesurer.

Cela montre que l'implication ne va sans incitation. Ce cas précis reflète bien le fait que toute implication suppose au préalable, une information que la personne est censée se procurer ou du moins retenir. L'efficacité des campagnes de tri passe à la fois par l'information et qu'elle permet d'apporter tout à chacun et également par la réceptivité de chacun à ce type d'informations.

Beaucoup d'indicateurs de la base de données ne prétendent pas refléter exactement l'ampleur des phénomènes qu'ils sont censés refléter. Néanmoins, la recherche d'une certaine stabilité dans la collecte de la donnée et donc la répétition des mêmes biais peut faire que l'évolution perçue par ces indicateurs apparaît comme pertinente. Cette consistance interne est importante afin de considérer l'apport véritable d'un certain nombre d'indicateurs de la base de données. Toutefois, cela pose le problème à la fois de l'échelle pertinente d'observation et de l'articulation entre ces différentes échelles. L'imbrication de plus en plus importante entre

---

<sup>39</sup> Grenoble Alpes Métropole, *Déchets urbains – Rapport annuel 2008*, p. 54, [en ligne] <http://www.lametro.fr/104-collecte-tri-dechets-grenoble.htm>

le niveau local et le niveau global oblige d'autant plus à penser l'articulation de la mesure entre ces différentes échelles.

### **3. Vers une opérationnalité des indicateurs de la base de données**

La construction européenne a nécessité une harmonisation statistique, notamment en ce qui concerne les indicateurs économiques. Les indicateurs sociaux sont toutefois encore peu harmonisés. Quant aux indicateurs « alternatifs », ceux-ci sont absents de la scène européenne. Il existe une réelle difficulté à transposer les indicateurs nationaux à un niveau local<sup>40</sup> et inversement. Selon le point de vue adopté, un même phénomène apparaît comme positif ou bien négatif. Alors que les indicateurs définis dans le cadre de la stratégie de Lisbonne de 2000 (révisée en 2005) fixent comme objectif des taux d'emplois globaux, féminins et des seniors, les indicateurs de la base de données grenobloises tendent à valoriser les activités et la production de richesse en provenance des personnes au foyer et des « jeunes retraités ». Ces politiques doivent être transposées sur le plan national. Ainsi, le nombre de personnes sans activité professionnelle est perçu de manière négative dans un cas alors qu'il est montré comme une richesse à une autre échelle. Ceci témoigne de la difficulté à transposer des indicateurs macroéconomiques au niveau micro - et *vice versa*.

#### **3.1. Une typologie des indicateurs locaux facilement articulables et transposables au niveau national**

Les indicateurs qui sont le plus facilement transposables et articulables avec des indicateurs plus globaux sont ceux dont l'objet qu'ils sont censés mesurer est régi par des normes institutionnelles claires et fortes. Il faut également que les indicateurs aient du sens et aient le même sens au niveau national et local. Ce sont des éléments de la participation des gens à la vie politique de la cité qui sont déjà décomptés. Par exemple, le mode d'élection est

---

<sup>40</sup> Le cas de la transposition au niveau régional de l'Indicateur de Développement Humain (IDH) dans le Nord-Pas-de-Calais est à cet égard très intéressant.

institutionnalisé et admis par la plupart des gens. Les règles de décompte ne pose que peu de problèmes.

Les indicateurs qui posent le plus de problèmes aussi bien dans leurs constitutions au niveau local que dans leurs transpositions à une échelle plus large sont ceux pour lesquels les objets ne sont pas clairement soumis à des normes institutionnelles. En effet, une association peut être créée sans pour autant qu'elle ait un véritablement fonctionnement, les changements de bureau ne sont pas toujours signalés ni la dissolution de l'association. Le fait que la réglementation concernant les associations soit relativement lâche a pour conséquence le fait que les contours de cet objet d'étude ne sont pas clairs. On ne peut pas par exemple savoir si une association exerce son activité à son siège officiel ou bien à un autre endroit.

**Tableau 3-1 – Typologie des indicateurs locaux facilement articulables et transposables au niveau national**

	Normes institutionnelles	Producteur de richesses	Thèmes
Transposables et articulables	Fortes	Les travailleurs	Thématiques économiques : emploi, revenus
Difficilement transposables et articulables	Faibles	Tout le monde	Thématiques : culture, sport, participation

Les indicateurs les plus transposables sont bien entendus ceux qui peuvent être appliqués en quelque sorte partout et qui par conséquent ne sont pas directement conçus pour capter les spécificités d'un territoire.

### **3.1.1. Entre indicateurs génériques et indicateurs spécifiques**

Les techniciens et les experts de la ville doivent donc chercher à répondre à la double exigence de capter les spécificités de leurs territoires tout en rendant ceux-ci comparables à d'autres territoires. Ils doivent pouvoir resituer leurs territoires et penser leurs politiques dans un cadre plus global, celui du département de la région, de l'Etat et même de l'Europe. Les monographies traditionnelles au niveau local ont pour faiblesses de ne pas permettre de telle

comparaison et de ce fait réduisent les possibilités de recours aux pratiques de *benchmarking* à cette échelle. La nécessité de recourir à des données chiffrées dans un contexte de restriction budgétaire, couplé avec la préoccupation du développement durable, incite à la création de nouveaux indicateurs au niveau local. Ces indicateurs peuvent avoir comme finalité un enrichissement des indicateurs existants mais permettent aussi d'affiner l'évaluation des politiques publiques.

Les indicateurs locaux les plus facilement transposables et articulables sont ceux qui s'intéressent avant tout au travail et aux activités économiques de type traditionnel. Le risque d'une transposition de la base de données à un autre niveau est donc que celle-ci perde son originalité en ne devenant plus qu'un recueil de données sur les activités économiques. Des indicateurs portant sur la participation citoyenne semble difficilement transposable au niveau régional et même national et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est déjà délicat au niveau local de trouver des données pertinentes afin de compléter ces indicateurs et on peut penser qu'il n'y ait pas d'homogénéité dans le recueil de telles données entre les différents territoires. Ensuite, si certains des indicateurs de la base de données sont fiables c'est avant tout grâce à leur cohérence interne, à savoir que l'on peut supposer que l'évolution qu'ils traduisent est effectivement à l'œuvre dans la réalité même si les chiffres de départ, censés quantifier le phénomène, tendent à le minimiser ou le maximiser. Ainsi, si la source productrice de la donnée reproduit les mêmes erreurs de quantification, la qualité de l'indicateur sous forme de taux traduisant une évolution au cours du temps, est sauve. Ce biais rend toutefois impossible les comparaisons en valeur absolue au niveau global.

De plus, dans une optique de développement « par le bas » ce sont les indicateurs qui peuvent justement être utilisés et comparés avec d'autres échelles géographiques qui apparaissent comme les moins intéressants. En effet, tenter une comparaison entre deux agglomérations différentes soulève à la fois le problème de la disponibilité de la donnée et de sa comparabilité. Les communautés d'agglomérations sont le fruit d'ententes politiques et ne correspondent pas forcément aux cohérences économiques et sociales. Ce périmètre de la communauté ainsi formé ignore souvent le territoire tel qu'il est vécu par ses habitants. Par exemple, les habitants de MontBonnot Saint-Martin participent largement à la vie économique et sociale de l'agglomération grenobloise du fait de leurs proximités avec celle-ci mais les statistiques de l'agglomération ignorent ces interdépendances. Le découpage politique bien qu'il imprime sur le territoire de nouvelles interdépendances et cohérences économiques et sociales n'en perd pas pour autant son caractère arbitraire. Quand l'unité urbaine correspond à la communauté d'agglomération, les cohérences politiques et

économiques du territoire concordent. Ainsi, de telles comparaisons pourraient être envisagées entre territoires. Mais le problème d'une comparaison à un niveau plus large demeure.

C'est donc la possibilité d'une comparaison à la fois entre territoires différents mais appartenant à un même niveau géographique et entre un « tout » et ses parties qui doit être pensé. Ces problèmes qui se posent déjà largement au niveau local peut permettre d'explicitier les difficultés liées à une telle entreprise.

### **3.1.2. Le problème de la comparaison entre différents territoires**

Dans le cas de la base de données, la comparaison entre les résultats des différentes communes, et avec l'échelle de l'agglomération n'est pas sans soulever un certain nombre de problèmes. On ne peut pas adopter la même posture – même dans le traitement de la donnée – selon que l'on cherche à révéler avant tout les spécificités locales ou à permettre des comparaisons à un niveau plus large.

Dans une agglomération telle que Grenoble où cette commune abrite à elle seule 39% de la population de l'agglomération, le taux global se trouvera forcément grandement influencé par les transformations à l'œuvre dans cette ville. En même temps, même si sur un plan statistique Grenoble semble sur-représentée, il n'en demeure pas moins que toute représentation statistique ne peut nier la place centrale (géographiquement, économiquement et socialement) de Grenoble. On peut considérer les communes comme des entités administratives équivalentes et gommer les différences importantes existantes en terme de population, de poids financiers et d'espace afin de faire ressortir les spécificités propres à ces territoires conçus comme des ensembles homogènes. Toutefois, on peut également considérer qu'il est nécessaire de mettre en avant le poids de chacune de ces communes au sein de l'agglomération. Dans la comparaison entre les différents taux calculés pour l'ensemble des communes, on peut soit recourir à une moyenne stricte de l'ensemble de ces taux en posant comme hypothèse que chacune des communes peut être considérée comme l'équivalente de l'autre (en leur attribuant donc à toutes un poids équivalent) ou bien alors pondérer le taux de chacune d'elles en fonction de leurs spécificités (poids de population, économie, densité de population au kilomètre carré) et des objectifs préalablement fixés. Dans un cas, c'est une moyenne des taux de l'ensemble des communes que l'on considère afin d'étudier la distribution des résultats des communes. C'est à un référentiel interne que l'on se réfère. Dans

l'autre cas, on prend en compte d'emblée les données brutes pour l'ensemble de l'agglomération afin d'approcher le taux « réel » de l'agglomération pour cet indicateur. Le poids d'une commune comme Grenoble (avec un poids « réel » en terme de population, de territoire et de dynamisme économique) influence grandement les résultats de ce taux. Dès lors, les résultats des petites communes en comparaison à ce taux global apparaissent comme faibles. Cela peut prêter à confusion et laisser penser qu'elles sont en retard dans un grand nombre de domaines, alors que justement du fait même de leurs places particulières dans l'agglomération, elles ne pourront sans doute jamais rattraper ce soi-disant retard. En fait, ce qui semble de prime abord le plus pertinent pour capter la « réalité » d'un territoire, s'avère être une impasse lorsqu'il s'agit de penser le développement local. Ce n'est pas en exigeant l'impossible (le rattrapage de ce résultat global ou alors d'un résultat moins « brillant » par rapport à celui d'une autre agglomération) que l'on arrivera à saisir les spécificités propres à un territoire et donc ce qui est valorisables.

Cependant, il est vrai que considérer Murianette et Grenoble comme deux entités géographiques identiques semblent pouvoir poser problèmes. Tout travail statistique homogénéise arbitrairement alors même qu'il cherche à révéler des différences. Une sorte de consensus existe sur la possibilité et la pertinence de telle comparaison. Ce sont des conventions qui règlent cette possibilité de la science statistique à comparer et celles-ci sont avant tout le fruit d'évolution historique et politique. Le critère d'homogénéité retenu afin de considérer un espace en tant qu'entité individualisable influence directement notre représentation de l'espace. Selon quel critère décide-t-on de l'homogénéité ? En terme d'opérationnalité ce sont les découpages administratifs et donc politiques (mais aussi souvent historiques) qui semblent les plus pertinents car ce sont à ces échelles que se prennent les décisions publiques. Toutefois rien n'empêche de considérer que les découpages politiques et administratifs devraient s'adapter aux cohérences économiques, sociales et mêmes parfois historiques, existantes entre les territoires, tout en sachant bien que ces cohérences dépendent dans une large mesure du territoire politique. Les pressions politiques et financières sont telles qu'elles n'invitent pas à la rétrospection.

Il est possible d'arriver à concilier ces deux objectifs – capter les spécificités tout en permettant des comparaisons à des échelles plus larges – comme l'a fait le baromètre sur le développement durable de l'agglomération de Rennes. Celui-ci a le mérite de concilier les deux postures. Leurs travaux allient indicateurs de positionnement – qui permettent la comparaison avec d'autres entités de même envergure ou de taille plus importante - et

indicateurs locaux spécifiques – qui servent à capter l’originalité du territoire rennais et à penser un développement « par le bas ».

L’élaboration d’une typologie des communes est la posture qui a été adoptée dans le cas du projet grenoblois.

La comparaison entre quartiers est moins problématique que celle entre communes du fait que ceux-ci correspondent aux IRIS (Ilots Regroupés pour des Indicateurs Statistiques) conçus afin d’avoir un poids en terme de population équivalent (2000 habitants par maille élémentaire).

La solution la plus pertinente est sans doute la plus modérée : il faut arriver à considérer ces spécificités tout en pouvant les resituer dans des dynamiques plus globales. A tort, les statistiques se limitent très souvent à une comparaison entre territoires, qui au lieu d’essayer à l’aide de ces outils de comprendre leur nature se contente de dresser un palmarès des meilleurs ou des pires résultats dans tel ou tel domaine.

Dans cette optique, ce qui doit être mis en avant est justement l’hétérogénéité existant au sein même de l’agglomération.

### **3.2. Un développement de type « endogène » à l’échelle du quartier et de la commune**

Dans la perspective de transformer le capitalisme, on constate que les innovations les plus radicales ont émergé pour l’instant, d’initiative au niveau local avec des expérimentations plus ou moins réussies. La neutralité axiologique de la politique de quantification (Jany-Catrice, F. & Bardet, F.) est un mythe. De ce fait, on peut se demander dans la perspective d’un développement de type endogène, qu’est ce qui assure la légitimité de ces nouveaux indicateurs ? A quoi tiennent leurs acceptations et leurs diffusions ? Une réponse portée par le nouveau courant des indicateurs de richesse est que seule la création collective et démocratique est à même d’assurer cette légitimité et d’impulser une nouvelle manière de se développer. Les indicateurs étant avant tout une affaire de contexte et de milieu, il est sensé d’envisager que leurs objectifs et les représentations qu’ils véhiculent doivent être débattus et décidés collectivement. Ce type de démarche n’en est encore qu’à ses balbutiements et n’est pas aisé à mettre en œuvre comme en témoigne le projet grenoblois.

### **3.2.1. La nécessité d'élargir le débat sur les indicateurs à un public plus important**

Un des problèmes essentiels de l'expérience grenobloise provient du fait qu'elle reste encore une démarche en cercle clos entre techniciens et universitaires. Bien que le groupe se soit d'abord constitué avec des associations de l'agglomération, celles-ci ont abandonné le projet dès que celui-ci a commencé à se techniciser. L'absence de citoyens et d'associations semble être les points faibles de cette démarche de construction d'indicateurs. Le manque de financement conséquent ainsi que le peu d'intérêt des élus pour ce type de projet est une première explication de ce défaut. Aussi, le dialogue entre des acteurs aussi divers demande du temps et une véritable volonté de tous d'admettre des préoccupations et l'existence de valeurs qui ne sont pas siennes. Le groupe grenoblois est bien conscient de cette insuffisance dans la condition sociale de production de cette base de données.

### **3.2.2. L'enjeu véritable : une nouvelle manière de penser le développement**

L'enjeu de ce projet n'est peut-être pas tant dans les analyses que vont fournir les indicateurs de la base de données que dans l'élan impulsé par cette démarche. Celle-ci démontre deux choses : d'une part, l'insuffisance des indicateurs traditionnels locaux à dépeindre l'ensemble de la réalité d'un territoire et la nécessité de prendre en compte de manière chiffrée ou non d'autres types de préoccupations ; d'autre part, le peu de données existantes sur des préoccupations pourtant bien réelles des élus et des techniciens de la politique de la ville. Cette base de données constitue un socle pour de nouvelles avancées dans la réflexion sur le fait de « bien-vivre ensemble ». Elle montre la possibilité de penser le territoire autrement et par conséquent tout l'intérêt de mettre des financements afin que cette réflexion s'élargisse à d'autres acteurs qui auront également leurs mots à dire sur comment doit-on penser la richesse d'un territoire.

Ce projet témoigne d'un certain nombre de difficultés dans la mise en œuvre d'un tel projet :

- le manque de coordination entre les divers acteurs locaux impliqués dans les politiques locales ;
- la tentation de revenir à des pratiques techniciennes dans le traitement de la donnée ;
- l'incompréhension que soulève encore aujourd'hui ce type d'approche.

Le projet grenoblois s'inscrit par rapport aux autres démarches sur le bien-être et la qualité dans une posture assez particulière. En effet, la base de données tend à répondre à des préoccupations qui sont avant tout celles des techniciens de la ville. Cela se traduit par la prise en compte chiffré de certaines dimensions de la politique de la ville qui ne l'étaient pas jusqu'alors. Cette commande est très spécifique et bien plus ciblée que ne le sont d'autres types de projet cherchant à créer des indicateurs alternatifs. Toutefois, dans tous les cas, le but est de changer notre regard sur le type de développement à l'œuvre aujourd'hui.

## Conclusion

La démarche grenobloise s'inscrit dans la mouvance actuelle qui cherche à travers la constitution de nouveaux indicateurs de nouvelles voies en matière d'actions politiques. Bien que les conditions sociales de production de ces indicateurs et leurs usages ne soient pas exemptes de critiques, il n'en demeure pas moins qu'une telle initiative apparaît comme innovante à bien des égards. Face aux coûts sociaux de l'inertie, on ne peut que louer une telle démarche - qui même à tâtons - a le mérite de poser les questions essentielles du bien-être et de la qualité de vie. Le risque ? Alimenter un peu plus le phénomène de prolifération de la donnée sans véritablement faire bouger les politiques existantes.

Ce nouveau type d'approche de la richesse ne reste t'il pas dans un cadre de pensée qui est celui des représentations de type capitalisme et n'y participe t'il pas ? Où peut-être borné le champ de l'élargissement de la mesure ? Il est vrai que les indicateurs sont le fruit d'un contexte, d'un compromis entre acteurs à un moment donné. L'existence même de la science économique peut apparaître comme le fruit d'une époque, d'une certaine *épistème* qui pourrait un jour perdre de sa pertinence<sup>41</sup>.

En quoi peut-on considérer que le fait de lire un livre constitue moins une richesse – même pour la collectivité – que le fait de participer (sous quelque forme que ce soit) ? Et comme pour la participation où il n'est pas aisé de déterminer le fait de réellement participer – entendu par là bien souvent, le fait de « bien participer », il n'est pas aisé non plus de déterminer ce qu'est lire réellement – entendu par là « bien lire ».

---

<sup>41</sup> Foucault, M. (1966), *Les mots et les choses*, Editions Gallimard

Le problème de l'élargissement de la mesure est aussi qu'en étendant le champ de la quantification, on n'éclipse encore plus du débat public d'autres sphères de la vie et un certain nombre de comportements qui ne sont pas pour autant négligeables. Une véritable réconciliation entre ce qui compte et ce que l'on compte est-elle véritablement possible ? La revalorisation d'un certain nombre d'activités ne passe t'elle pas plus par une restriction du champ de la mesure et plus globalement la disparition du primat de l'économie au profit d'autres sphères tombées en désuétude : la culture, la politique ? N'est pas ce simplement *le monde* qui doit être réaffirmé face à *la vie*<sup>42</sup> ?

---

<sup>42</sup> Arendt, H. *Condition de l'homme moderne*, traduit de l'anglais par FRADIER, G., Calmann-Lévy, 1<sup>re</sup> édition : 1958

## Bibliographie

ASCHER, F. (1998),

« L'urbain dans tous ses états : faire, vivre et dire la ville », *La fin des quartiers*, dir. Nicole Haumont N., Paris, L'Harmattan

ARENDT, H. (1961)

*Condition de l'homme moderne*, traduit de l'anglais par FRADIER, G., Calmann-Lévy, 1<sup>re</sup> édition : 1958

AUDIAR & RENNES METROPOLE (2009)

*Baro 'Métropole notre territoire à la loupe*, p. 3 [en ligne] <http://www.rennes-metropole.fr>

BAILLY, A. S. (1987)

« Les indicateurs sociaux : des mesures objectives des sciences dures aux évaluations subjectives des sciences molles », *Schweiz Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, Heft 3, 1987, p. 341-351.

BLONDIAUX, L. (1994)

« Le chiffre et la croyance – L'importation des sondages d'opinion en France ou les infortunes d'une opinion sans publics », *Politix*, n° 25, p. 117-152

BOUTAUD, A. (2009)

« Les chiffres et des êtres », *Ecorev'*, n°31, édito

BREUX, S. (2006)

« Les différentes dimensions du quartier : entre territoire politique, territoire vécu et territoire représenté », Communication présentée à l'occasion du 3<sup>e</sup> colloque de la relève intitulé *Les nouveaux enjeux urbains, une question d'échelle : du quartier à la région* du 11 et 12 mai 2006, [en ligne] [www.vrm.ca/documents/Releve3\\_BREUX.pdf](http://www.vrm.ca/documents/Releve3_BREUX.pdf)

CHIAPELLO, E. & DESROSIERES, A. (2006)

« La quantification de l'économie et la recherche en sciences sociales : paradoxes, contradictions et omissions. Le cas exemplaire de la *positive accounting theory* », in EYMARD-DUVERNAY, F., *L'économie des conventions , méthodes et résultats*, Tome 1, Paris, La Découverte, p. 297-310

DOUAI, A. (2006)

« Les indicateurs alternatifs de développement : quelques éléments d'analyse conceptuelle critique », *Les indicateurs territoriaux de développement durable – Questionnements et expériences*, dir. LAZZERI, Y., Paris, L'Harmattan, p. 59-76

DE JOUVENEL, B. (1957)

« L'économie politique de la gratuité », *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, repris dans *Futuribles*, n° 357, nov. 2009, p. 75-85

DELEUZE, G. (1991)

*Qu'est ce que la philosophie ?*, Paris, Editions de Minuit

DESROSIERES, A. (1997)

« Refléter ou instituer : l'invention des indicateurs statistiques », *Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui*, dir. DUPOIRIER, E. & PARODI, J.-L., L'Harmattan, p. 11-33

DESROSIERES, A. (2008)

*L'argument statistique I – Pour une sociologie historique de la quantification*, Paris, Presses de l'Ecole des Mines

DUBEDOUT, H. (1983)

*Ensemble refaire la ville*, rapport au Premier ministre du président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, Paris, la Documentation française

FITOUSSI, J.-P., SEN, A. & STIGLITZ, E. (2009)

*Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

FOUCAULT, M. (1966)

*Les mots et les choses*, Editions Gallimard

GADREY, J. & JANY-CATRICE, F. (2005)

*Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, Editions La Découverte

GORI, R. & DEL VOLGO, M.-J. (2009)

« L'Idéologie de l'évaluation : un nouveau dispositif de servitude volontaire ? », *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, n° 8, 2009/2, p. 11-26

GRENOBLE ALPES METROPOLE, AURG et alii (2007)

*Contrat urbain de cohésion sociale – Politique de la ville 2007-2009*, Agglomération grenobloise, Diagnostics et projet territoriaux, [en ligne] <http://www.lametro.fr/377-contrat-urbain-de-cohesion-sociale-cucs-.htm>

GRENOBLES-ALPES METROPOLE (2008)

*Déchets urbains – Rapport annuel 2008*, p. 54, [en ligne] <http://www.lametro.fr/104-collecte-tri-dechets-grenoble.htm>

GRENOBLES-ALPES METROPOLES & AGENCE D'URBANISME DE LA REGION GRENOBLOISE (2009)

*Atlas des quartiers 2009*, Forum politique de la ville 15 et 16 septembre 2009

GUILLAUME, B. (2009)

« Indicateurs de performance dans le secteur public : entre illusion et perversité », *Cités* 2009/1, n° 37, p.101-109

HARRIBEY, J.-M. (2006)

« Richesse et valeur : un couple qui ne fait pas bon ménage », *L'Homme et la société* /2, N°156, p. 27-46

ILLICH, I. (1973)

*La convivialité*, Editions du Seuil

JACQUIER, C. (2007)

« Territoires urbains « délaissés », entre euphémismes et caricatures. Quelles perspectives possibles ? », *Territoire 2030 – Prospective urbaine et politique de la ville, Revue d'études et de prospective* de la DIACT, n° 4, 2<sup>e</sup> semestre 2007

JANY-CATRICE, F. (2008)

« Des indicateurs composites de développement humain et de santé sociale : un enjeu de démocratie ? », *EcoRev*, n° 31

LACOUSMES, P. & LE GALES, P. (2005)

« Introduction : L'action publique saisie par ses instruments », in *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, p. 11-14

LATOUCHE, S. (2006)

« Peut-on mettre un vin nouveau dans de vieilles outres ? Décroissance, « disvaleur » et mesure du bien-être », *L'Homme et la société* /2, n°156, p. 99-114

LEVESQUE, M. & WHITE, D. (1999)

« Le concept de capital social et ses usages », *Lien social et Politiques*, n° 41, p. 23-33

LORRAIN, D. (2006)

« La dérive des instruments – Les indicateurs de la politique de la ville et l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 3, juin 2006, p. 429-455

MEDA, D. (2001)

« Pour de nouveaux indicateurs de richesse », Séminaire DARES du 15 octobre 2002, Paris, publié dans les *Cahiers du Management* en 2001, [en ligne] <http://www.ptolemee.com/dares/MEDA.pdf>

OGIEN, A. (2010)

« La valeur sociale du chiffre. La quantification de l'action publique entre performance et démocratie », *Revue française de socio-économie*, n°5, 2010/1, p. 19-40

PERRET, B. (2002)

*Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives*, Les Papiers du CERC, Rapport au conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale (CERC), janvier 2002

PLASMAN, A. (2004)

« Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique – Rapport final », sous la direction de Stokkink, D., *Cahier de la Solidarité*, n°4, Série : Cohésion sociale et économie sociale, [en ligne] <http://indicators.socioeco.org/fr/documents.php>

PUTNAM, R.D. (1995)

*Bowling alone: America's Declining Social Capital*

SIMON, P. (2010)

« Des chiffres de la politique à la politique du chiffre – Entretien avec Renaud Epstein », *Mouvements*, n° 62, avril-juin 2010, p. 137-142

THIARD, P. (2007)

« La prospective urbaine est-elle soluble dans le marketing territorial ? Réflexions sur l'évocation du futur dans la promotion de la ville », *Territoire 2030 – Prospective urbaine et politique de la ville*, *Revue d'études et de prospective* de la DIACT, n° 4, 2<sup>e</sup> semestre 2007, p. 141-154

TISSOT, S. (2004)

« Identifier ou décrire les « quartiers sensibles » ? Le recours aux indicateurs statistiques dans la politique de la ville », *Genèses*, n° 54, mars 2004, p. 90-111

VIVERET, P. (2002)

*Reconsidérer la richesse*, Rapport au secrétaire d'Etat à l'économie solidaire

WINTREBERT, R. (2008)

*Indicateurs de richesse et de bien-être – Des pistes de réflexion pour la commission Stiglitz*, Fondation pour l'innovation politique, juin 2008, [en ligne] <http://www.fondapol.org>

## **Table des illustrations**

Tableau 1-1 – Les indicateurs clés de la politique de la ville.....	15
Tableau 2-1 – La vitalité démocratique.....	32
Tableau 2-2 – Vitalité participative.....	33
Tableau 2-3 – Vitalité associative .....	34
Tableau 2-4 – Vitalité des comportements civiques .....	35
Tableau 2-5 – Aménités urbaines.....	37
Tableau 2-6 – Sécurité salariale et confort économique .....	38
Tableau 2-7 – Logements/Habitat .....	39
Tableau 2-8 – Démographie .....	40
Tableau 2-9 – Evaluation des aspects relativement techniques des indicateurs .....	42
Tableau 3-1 – Typologie des indicateurs locaux facilement articulables et transposables au niveau national .....	50

## **Annexes**

Annexe 1 – Quelques études sur les indices synthétiques territorialisés en France, par Aurélien Boutaud .....	64
Annexe 2 – Les fiches indicateurs.....	67

## Annexe 1 – Quelques études sur les indices synthétiques territorialisés en France, par Aurélien Boutaud

De la Communauté urbaine de Lyon, qui utilise l'indice de développement humain des Nations unies (IDH) et l'indice de développement humain adapté (IDH-2), à la Ville de Marseille, qui a entamé une réflexion sur les indices alternatifs, en passant par la région Nord-Pas-de-Calais, Aurélien Boutaud, docteur en sciences de la Terre et de l'environnement, propose un tour d'horizon des indices synthétiques utilisés par les collectivités territoriales en France.

Territoire ou collectivité concernée	Types d'indicateurs calculés	Contacts	Commentaires
Communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon)	Indice de Développement Humain des Nations Unies (IDH) et Indice de Développement Humain adapté (IDH-2)	Nadia Mabilie, Mission Agenda 21, Communauté urbaine de Lyon <a href="mailto:nmabilie@grandlyon.org">nmabilie@grandlyon.org</a> Aurélien Boutaud, conseiller indépendant <a href="mailto:boutaud@terr-e-itoires.org">boutaud@terr-e-itoires.org</a>	Réflexion sur l'IDH comme indicateur « phare » durant la phase de conception du volet social de l'observatoire du développement durable. Adaptation et calcul de l'IDH à l'échelle communale
Région Nord Pas-de-Calais	IDH, Indice de Pauvreté Humaine (IPH-2), Indice de Participation des Femmes à la vie économique et politique (IPF). Empreinte écologique + récemment l'IDH-4.	Pierre-Jean Lorens & Nathalie Holec, Conseil Régional Nord Pas-de-Calais <a href="mailto:pj.lorens@cr-npdc.fr">pj.lorens@cr-npdc.fr</a> Jean Gadrey, Université Lille 1 <a href="mailto:jean.gadrey@univ-lille1.fr">jean.gadrey@univ-lille1.fr</a>	Exercice de régionalisation de 4 indices du PNUD, avec adaptation de certains de ces indices (IPH et IPF notamment). Travail mené en partenariat avec la Wallonie. Calcul de l'empreinte écologique régionale. Actualisation en cours pour tous ces indicateurs. Innovation 2008 : un IDH-4.
Région Île-de-France (MIPES) & IAURIF	IDH, IDH-2, Indice de Pauvreté Humaine (IPH-2), Indice de Participation des Femmes à la vie économique et politique (IPF).	Iuli Nascimento, IAURIF, <a href="mailto:Iuli.Nascimento@iaurif.org">Iuli.Nascimento@iaurif.org</a> Aurélien Boutaud, conseiller indépendant <a href="mailto:boutaud@terr-e-itoires.org">boutaud@terr-e-itoires.org</a>	Exercice de régionalisation similaire à celui du NPDC + calcul d'un IDH adapté sur la base de celui réalisé au Grand Lyon.

Région Centre	<b>IDH, IDH-2, IPH-2, IPF</b>	Corinne Larrue, Université de Tours, <a href="mailto:corinne.larrue@univ-tours.fr">corinne.larrue@univ-tours.fr</a> César Gonzalez, Région Centre, <a href="mailto:Cesar.GONZALEZ@regioncentre.fr">Cesar.GONZALEZ@regioncentre.fr</a> Aurélien Boutaud, conseiller indépendant <a href="mailto:boutaud@terr-e-itoires.org">boutaud@terr-e-itoires.org</a>	Adaptation du travail mené en Île-de-France, mais en plus « modeste ».
Région Île-de-France (MIPES) & IAURIF	<b>Indice de Situation Sociale (ISS)</b>	Iuli Nascimento, IAURIF, <a href="mailto:Iuli.Nascimento@iaurif.org">Iuli.Nascimento@iaurif.org</a> Aurélien Boutaud, conseiller indépendant <a href="mailto:boutaud@terr-e-itoires.org">boutaud@terr-e-itoires.org</a>	Adaptation de l'Indice de Santé Sociale des Etats-Unis, transformé en <i>Indice de Situation Sociale</i> , basé sur une normalisation temporelle, comme le BIP40 mais plus simple (16 variables catégorisées par tranche d'âge). Deux échelles : France et région Île-de-France. Etude en cours (avril 2008)
Région Île-de-France & IAURIF	<b>Indice de qualité de vie et de bien-être</b> en Île-de-France, adapté aux indicateurs d'EUROSTAT	Iuli Nascimento, IAURIF, <a href="mailto:Iuli.Nascimento@iaurif.org">Iuli.Nascimento@iaurif.org</a> Laurent Jollia-Ferrier, Empreinte Ecologique Sarl, <a href="mailto:ljf@empreinte-ecologique.com">ljf@empreinte-ecologique.com</a>	Adaptation de la méthode de mesure du bien-être des populations mis au point par A. Imbach (Costa Rica), D. Lee-Smith (Kenya) et T. Hodge (USA) sur la base du Baromètre de la durabilité de Robert Prescott-Allen (croisement des données de bien-être de la population et des écosystèmes)
Ville de Marseille	<b>IDH, IDH</b> (très proche de l' <b>IDH-2</b> ), <b>BIP40</b> approché, <b>Indicateur de qualité de vie</b> (en cours) <b>Indicateur de vulnérabilité économique</b>	Yvette Lazzeri, Facultés de droit, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, <a href="mailto:yr.lazzeri@wanadoo.fr">yr.lazzeri@wanadoo.fr</a> Jean Charles Lardic, Direction de la Qualité de Vie Partagée, Ville de Marseille	Réflexion sur les indices alternatifs, avec tentative de territorialisation et/ou adaptation de certains d'entre eux. Etude en cours pour la Direction de la qualité de vie partagée, mairie de Marseille (Responsable : Jean Charles Lardic). NB. L'indicateur de vulnérabilité économique a été appliqué aux 341 zones d'emploi de la métropole (Etude Datar 1995, CGP 2005). Une amélioration est en cours dans le cadre d'un travail avec la Diact (en collaboration avec l'Insee Paris).
Région Bretagne	<b>IDH, IDH4</b> (coordination avec Nord Pas de Calais), en projet <b>ISS</b>	Marc Humbert, Université Rennes 1, <a href="mailto:marc.humbert@univ-rennes1.fr">marc.humbert@univ-rennes1.fr</a>	Projet ISBET (Indicateurs Sociétaux de Bien Etre Territorialisés): expérience de territorialisation d'indicateurs synthétiques (type IDH et

		<p>Pascale Mériot  <a href="mailto:pascale.meriot@univ-rennes1.fr">pascale.meriot@univ-rennes1.fr</a>  Michel Renault, Université de Rennes 1  <a href="mailto:michel.renault@univ-rennes1.fr">michel.renault@univ-rennes1.fr</a></p>	<p>variantes, ISS...), réflexions sur de nouveaux indicateurs. Réflexion théorique et expérimentation sur des indicateurs de bien être socialement construits (démarches participatives d 'élaboration),</p>
Région Nord Pas de Calais	Baromètre des Inégalités et de la pauvreté ( <b>BIP40</b> )	<p>Pierre-Jean Lorens &amp; Grégory Marlier, Conseil Régional Nord Pas-de-Calais  <a href="mailto:pj.lorens@cr-npdc.fr">pj.lorens@cr-npdc.fr</a>  Florence Jany-Catrice, Université Lille 1  <a href="mailto:Florence.Jany-Catrice@univ-lille1.fr">Florence.Jany-Catrice@univ-lille1.fr</a></p>	<p>Exercice de régionalisation du BIP40 français. Proposition de plusieurs variantes, tenant compte à la fois du sens du progrès territorial, et de la disponibilité des données sociales. Mise en débat public, ateliers régionaux.</p>
Région Nord Pas de Calais	Indicateur de Santé Sociale ( <b>ISS</b> )	<p>Pierre-Jean Lorens &amp; Grégory Marlier, Conseil Régional Nord Pas-de-Calais  <a href="mailto:pj.lorens@cr-npdc.fr">pj.lorens@cr-npdc.fr</a>  Florence Jany-Catrice, Université Lille 1  <a href="mailto:Florence.Jany-Catrice@univ-lille1.fr">Florence.Jany-Catrice@univ-lille1.fr</a></p>	<p>Proposition d'un Indicateur de Santé Sociale organisé autour des dimensions du BIP40, et réalisé pour l'ensemble des régions françaises. Normalisation comparative. Démarche participative.</p>
Région Nord Pas de Calais, communauté d'Hénin-Carvin	Indicateur participatif de Bien-Être ( <b>IPBE</b> )	<p>Bertrand Zuideau, Université Lille 1,  <a href="mailto:Bertrand.Zuideau@univ-lille1.fr">Bertrand.Zuideau@univ-lille1.fr</a></p>	<p>Indicateur élaboré de manière participative dans le cadre du Conseil de développement d'Hénin-Carvin (banlieue de Lens). Normalisation comparative, entre 0 et 1. Choix des variables et pondérations établis par les membres du Conseil de développement, en concertation.</p>
Région Île-de-France & IAURIF/ARD / ORS	<b>Indicateur de vitalité économique</b> <b>Et</b> <b>Indicateur Environnement et santé</b>	<p>Iuli Nascimento  <a href="mailto:Iuli.Nascimento@iaurif.org">Iuli.Nascimento@iaurif.org</a>  Anne-Marie Romera  Anne-Marie <a href="mailto:Romera@iaurif.org">Romera@iaurif.org</a>  Philippe Pepin – ORS</p>	<p>Projets en cours</p>

## Annexe 2 – Les fiches indicateurs

- **Quelques précisions terminologiques**

Quelques précisions concernant la terminologie employée dans l'analyse des indicateurs de la base de données

- **Taux global de l'agglomération grenobloise** : c'est le taux calculé à partir des données brutes pour l'ensemble de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole. Il tient donc compte du poids relatif de chacune des communes dans l'agglomération. L'importance de la commune de Grenoble (en terme de population, de dynamisme économique, ...) dans l'agglomération a comme effet que l'évolution de la situation grenobloise impactera très fortement sur ce taux global.
- **Moyenne des taux de l'ensemble des communes** : c'est la moyenne des taux préalablement calculée pour chacune des communes de l'agglomération. Chaque commune est ici considérée comme une entité équivalente aux autres et comme formant un ensemble homogène. Le calcul de cette moyenne sert avant tout à étudier la distribution des résultats des communes. Cette moyenne sert en quelque sorte de référentiel interne.
- **Les fiches indicateurs complétées et les résultats**

Pour chaque indicateur est fourni une fiche-indicateur, un résumé des données pré-classées et un graphique où les résultats des communes sont classés dans l'ordre croissant.

## A6 - Nombre de femmes élues par poste à pourvoir (conseil municipal)

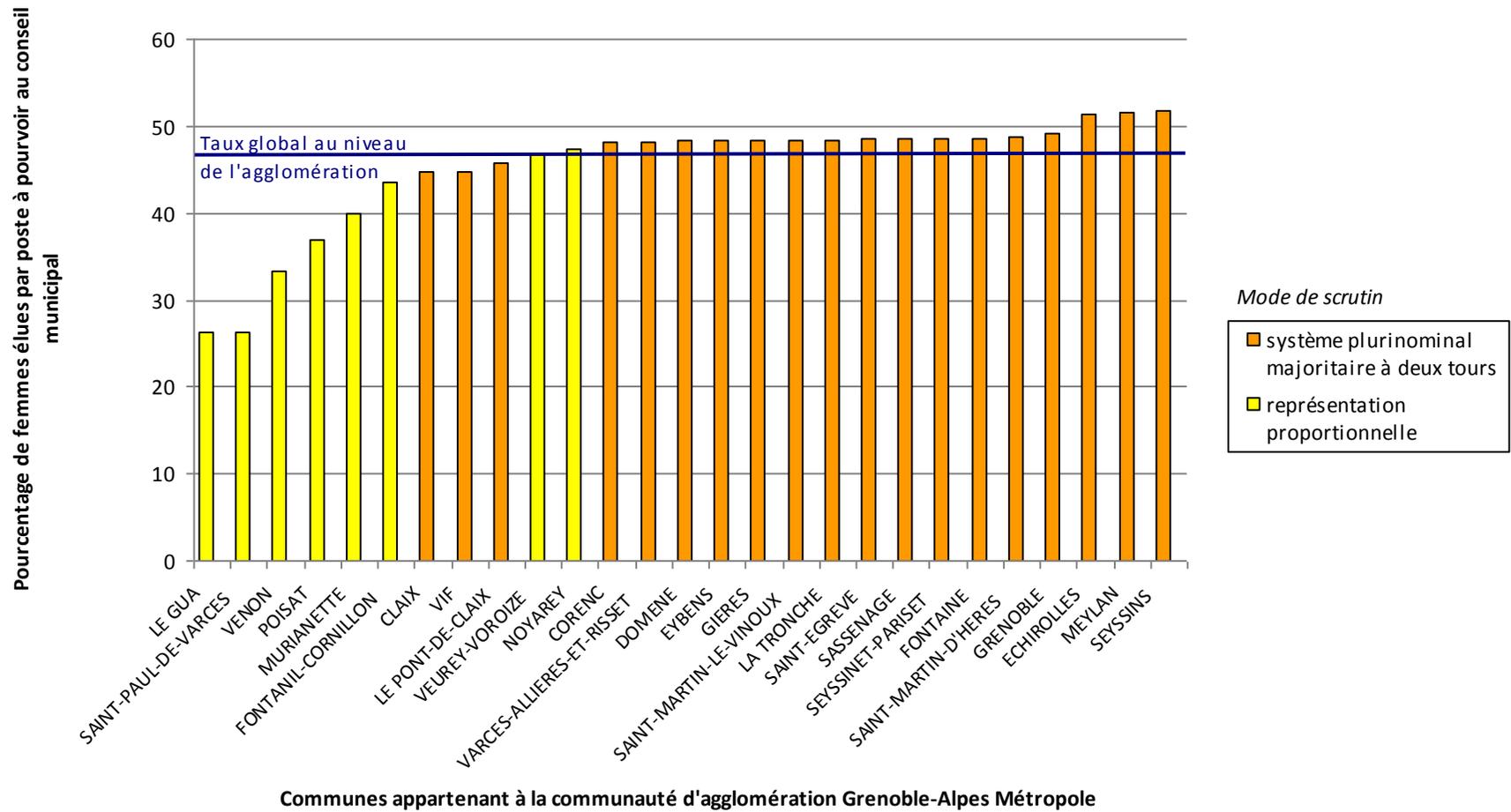
<b>Dimension</b>	Vitalité démocratique
<b>Sous-dimension</b>	Elus
<b>Numérateur</b>	Nombres d'élus par sexe
<b>Dénominateur</b>	Nombre de postes à pourvoir
<b>Année disponible</b>	2008
<b>Périodicité</b>	6 ans
<b>Unité</b>	%
<b>Sources</b>	Dauphiné libéré
<b>Objectif</b>	Cet indicateur mesure la participation (et non la volonté d'implication) des femmes à la vie politique locale.
<b>Utilisation et limites de l'indicateur</b>	<p>Il faut prendre en compte les modalités différentes en faveur de la mixité qu'ils existent selon les modes de scrutins et la taille de la commune. En effet, la loi n°2000-493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, les règles de parité homme/femme s'appliquent uniquement aux élections municipales des communes de plus de 3 500 habitants (au sein de chaque groupe entier de six candidats, dans l'ordre de présentation de la liste, doit figurer un nombre égal de candidats de chaque sexe). Autre différence : le mode de scrutin pour les communes de moins de 3 500 habitants autorise le panachage et les voix sont décomptées par candidat et non par liste. Cet indicateur ne nous dit pas la volonté d'implication des femmes mais simplement le pourcentage qu'elles ont à avoir été élues. Cela ne nous dit pas non plus quels postes occupent les femmes au sein de ces institutions.</p>
<b>Analyse du résultat</b>	<p>Le nombre de femmes élues par poste à pourvoir varie fortement selon le mode de scrutin et par conséquent la taille de la commune. La moyenne du nombre de femmes élues par poste à pourvoir est de 49% dans les communes de plus de 3 500 habitants (représentation à la proportionnelle) et de 37% pour les autres communes (scrutin plurinominal majoritaire à deux tours). Alors que le taux de femmes par poste à pourvoir le plus bas dans les communes de plus de 3 500 habitants est celui de Pont-de-Claix avec 45 %, le taux le plus faible pour les communes avec le mode de scrutin plurinominal majoritaire à deux tours est la commune de Le Gua avec un taux de seulement de 26% de femmes élues par poste à pourvoir. Cet important écart entre petites communes et grandes communes s'explique en grande partie par le fait que les règles de parité ne s'appliquent que dans les communes de plus de 3 500 habitants. Seulement trois communes (Seyssins, Meylan et Echirolles) sur 27 ont plus de femmes que d'hommes dans leur conseil municipal.</p>
<b>Analyse au regard d'autres indicateurs</b>	Intéressant de croiser ce taux avec le nombre de femmes élues maires ou premiers adjoints

**A6 – Taux de femmes élues par rapport au nombre de poste à pourvoir au conseil municipal en 2008 dans la communauté d'agglomération**

**Grenoble Alpes Métropole**

<b>Taux de femmes élues par poste à pourvoir au sein du conseil municipal en 2008 en fonction du mode de scrutin (%)</b>			
<b>Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropoles</b>			<b>47</b>
<b>Représentation proportionnelle (communes de plus de 3 500 habitants)</b>		<b>Système plurinominal majoritaire à deux tours (communes de moins de 3 500 habitants)</b>	
	<b>%</b>		<b>%</b>
CLAIX	45	LE GUA	26
VIF	45	SAINT-PAUL-DE-VARCES	26
LE PONT-DE-CLAIX	46	VENON	33
CORENC	48	POISAT	37
VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	48	MURIANETTE	40
DOMENE	48	FONTANIL-CORNILLON	43
EYBENS	48	VEUREY-VOROIZE	47
GIERES	48	NOYAREY	47
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	48		
LA TRONCHE	48		
SAINT-EGREVE	48		
SASSENAGE	48		
SEYSSINET-PARISSET	48		
FONTAINE	49		
SAINT-MARTIN-D'HERES	49		
GRENOBLE	49		
ECHIROLLES	51		
MEYLAN	52		
SEYSSINS	52		

## Taux de femmes élues par rapport au nombre de postes à pourvoir au conseil municipal en 2008



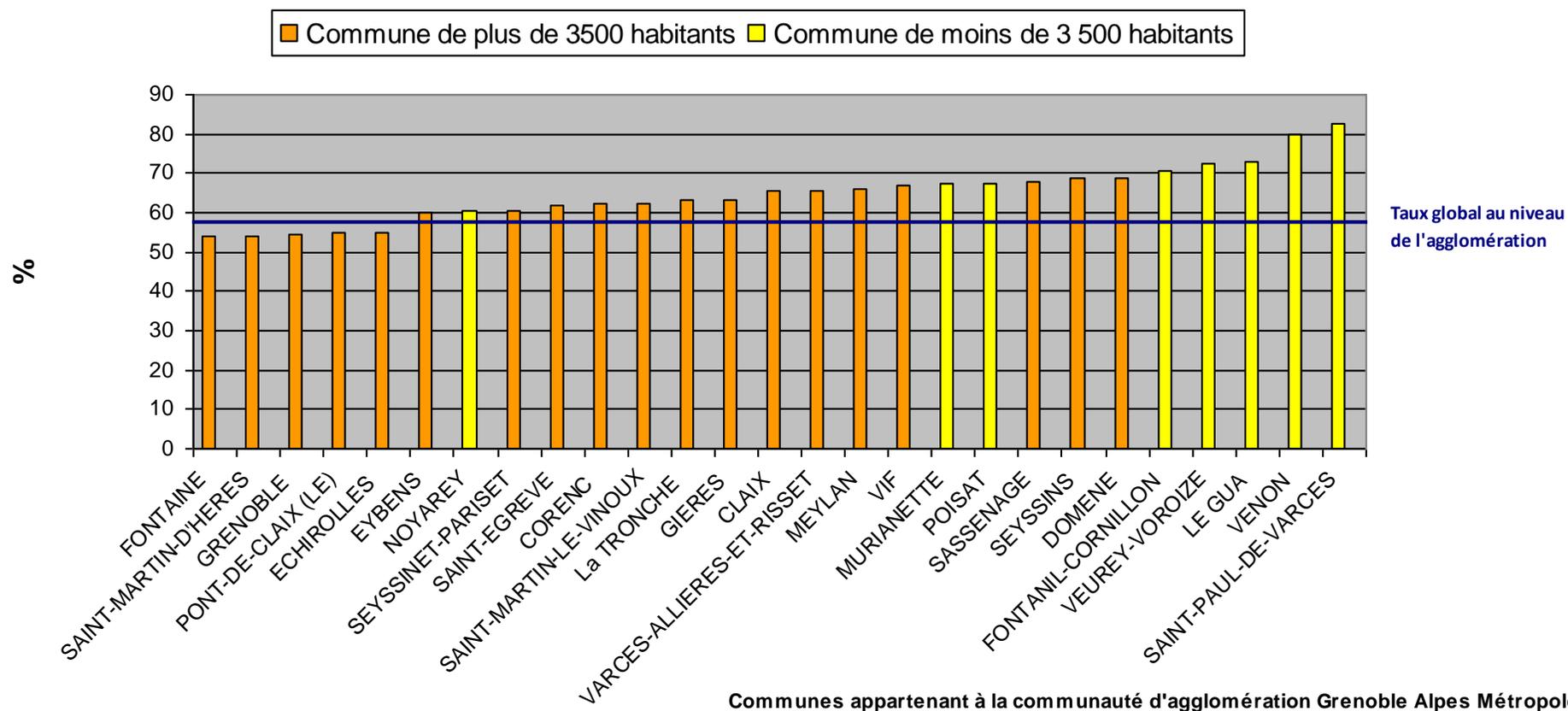
## A7 – Taux de participation aux élections municipales

<b>Dimension</b>	Vitalité participative
<b>Sous-dimension</b>	Electeurs
<b>Numérateur</b>	Nombre de votants
<b>Dénominateur</b>	Nombre d'inscrits sur les listes électorales
<b>Année disponible</b>	2008
<b>Périodicité</b>	6 ans
<b>Unité</b>	%
<b>Sources</b>	Dauphiné libéré
<b>Objectif</b>	Cet indicateur nous renseigne sur la représentation que se font les citoyens de l'utilité des élections et du bon fonctionnement de l'appareil politique.
<b>Utilisation et limites</b>	Cet indicateur prend en compte l'ensemble des votants, c'est-à-dire aussi bien ceux qui "se sont exprimés" que ceux qui ont voté blanc ou nul.
<b>Analyse du résultat</b>	Au vue des résultats du taux de participation au 1er tour des élections de 2008, il semblerait que les grandes communes ont un taux de participation plus faible que les petites communes. Le taux de participation au premier tour des élections municipales de 2008 était de 58% dans l'agglomération grenobloise alors qu'il s'élevait à 66% en moyenne en France métropolitaine. Quinze communes de l'agglomération avaient un taux de participation inférieur à la moyenne nationale. Le taux le plus élevé était celui de Saint-Paul-de-Varces et le plus faible celui de Fontaine avec respectivement un taux de 82% et 54%. Les communes ayant les taux de participation les plus faibles (aux environs de 55%) sont toutes des communes ayant des quartiers CUCS et où les taux de chômage sont les plus élevés de l'agglomération mais ce sont aussi les plus grandes communes (exception faite de Pont-de-Claix). Les communes ayant le taux de participation les plus élevées (entre 71 et 83 %) sont par contre de petites communes de moins de 3 500 habitants (Saint-Paul-de-Varces, Venon, Le Gua, Veurey-Voroize). Les petites communes de moins de 3500 habitants (8 communes) de l'agglomération grenobloise ont en moyenne un taux de participation aux élections municipales de 2008 de 72 % alors que les autres communes ont en moyenne un taux de participation de 62 %. Le taux de participation le plus faible pour les petites communes est de 60% et pour les grandes communes de 54%.

**A7 – Taux de participation au premier tour des élections municipales de 2008 (le 9 Mars) dans la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole**

Taux de participation au premier tour des élections municipales de 2008 dans les communes de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole			
Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropoles			58
Communes de plus de 3 500 habitants		Communes de moins de 3 500 habitants	
	%		%
FONTAINE	54	NOYAREY	60
SAINT-MARTIN-D'HERES	54	POISAT	67
GRENOBLE	54	MURIANETTE	67
PONT-DE-CLAIX (LE)	55	FONTANIL-CORNILLON	71
ECHIROLLES	55	VEUREY-VOROIZE	72
EYBENS	60	LE GUA	73
SEYSSINET-PARISSET	60	VENON	80
SAINT-EGREVE	62	SAINT-PAUL-DE-VARCES	83
CORENC	62		
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	62		
La TRONCHE	63		
GIERES	63		
CLAIX	65		
VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	65		
MEYLAN	66		
VIF	67		
SASSENAGE	68		
SEYSSINS	69		
DOMENE	69		

## Taux de participation au premier tour des élections municipales de mars 2008



## C4 - Taux d'associations employeuses sur le territoire retenu

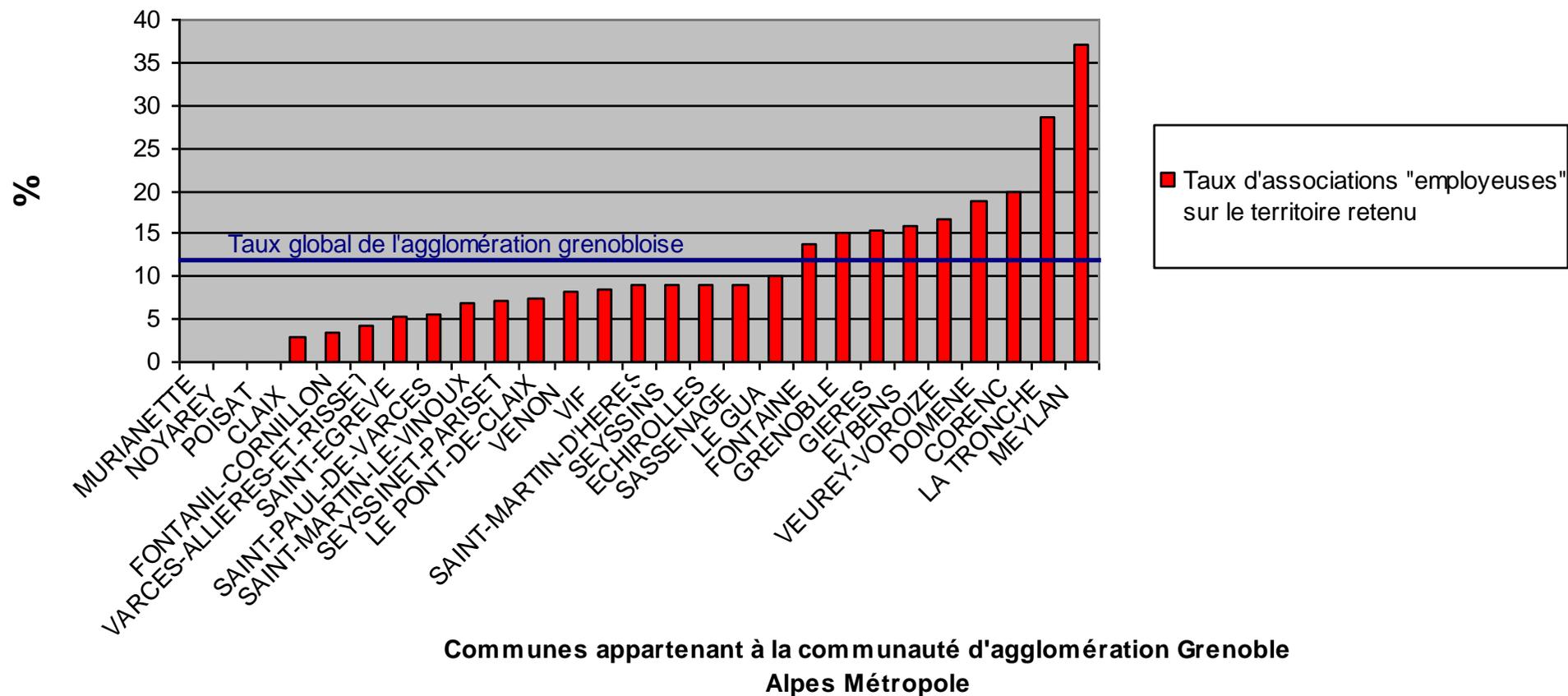
<b>Dimension</b>	Vitalité associative
<b>Sous-dimension</b>	Caractérisation des associations
<b>Numérateur</b>	Nombre d'associations ayant des employés sur le territoire
<b>Dénominateur</b>	Nombre d'association sur le territoire retenu
<b>Années disponibles</b>	2007
<b>Périodicité</b>	
<b>Unité</b>	%
<b>Sources</b>	SIRENE INSEE
<b>Objectif</b>	Il s'agit de mesurer le dynamisme impulsé par les associations sur le territoire considéré.
<b>Utilisation et limites de l'indicateur</b>	Le fichier SIRENE ne prend pas en compte toutes les associations existantes sur un territoire mais seulement celles qui ont une "activité économique". Ainsi, le nombre d'associations employeuses par rapport au nombre d'associations existantes sur le territoire se trouvent être surestimés.
<b>Analyse du résultat</b>	Les taux d'associations employeuses sont très dissemblables entre les différentes communes de l'agglomération. En effet, alors que Meylan a un taux d'associations employeuses de 37%, Murianette, Noyarey, Poisat et Claix enregistrent un taux nul. Le dynamisme impulsé par les associations en termes d'activités économiques varie donc très fortement d'une commune à l'autre. On peut distinguer trois grand groupe de communes : celles qui ont un taux d'environ 30 % (Meylan et la Tronche), celles qui ont un taux entre 10 et 20% et celles qui ont un taux inférieur à 10 % (17 communes de l'agglomération).
<b>Analyse au regard d'autres indicateurs</b>	De prime abord, il ne semble pas possible d'établir un lien immédiat entre le dynamisme en matière de création d'associations et le dynamisme des associations en terme de création d'emploi. A croiser avec le taux d'emploi dans l'associatif

**C4 – Taux d’associations employeuses dans les différentes communes de la communauté d’agglomération Grenoble Alpes Métropole pour**

**2007**

Taux d’associations employeuses dans les différentes communes de la communauté d’agglomération Grenoble Alpes Métropole pour l’année 2007					
Communauté d’agglomération Grenoble Alpes Métropole					13
Inférieur ou égal à 10 %		Compris entre 10 et 20 % (inclus)		Supérieur à 20 %	
MURIANETTE	0	FONTAINE	14	LA TRONCHE	29
NOYAREY	0	GRENOBLE	15	MEYLAN	37
POISAT	0	GIERES	15		
CLAIX	3	EYBENS	16		
FONTANIL-CORNILLON	4	VEUREY-VOROIZE	17		
VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	4	DOMENE	19		
SAINT-EGREVE	5	CORENC	20		
SAINT-PAUL-DE-VARCES	6				
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	7				
SEYSSINET-PARISSET	7				
LE PONT-DE-CLAIX	7				
VENON	8				
VIF	8				
SAINT-MARTIN-D'HERES	9				
SEYSSINS	9				
ECHIROLLES	9				
SASSENAGE	9				
LE GUA	10				

## Taux d'associations "employeuses" sur le territoire retenu (2007)



## C5 - Nombre moyen d'employés par association

<b>Dimension</b>	Vitalité associative
<b>Sous-dimension</b>	Caractérisation des associations
<b>Numérateur</b>	Nombre d'employés par association
<b>Dénominateur</b>	Nombre d'associations employeuses sur le territoire retenu
<b>Années disponibles</b>	2007
<b>Périodicité</b>	A renseigner
<b>Unité</b>	nombre moyen d'employés par association
<b>Sources</b>	SIRENE INSEE
<b>Objectif</b>	Il s'agit de mesurer le dynamisme impulsé par les associations sur le territoire considéré.

### Utilisation et limites de l'indicateur

Un nombre important d'employés dans une association témoigne du fait que celle-ci est dynamique. Lors du tri à plat, les associations qui emploient pour d'autres associations ont été exclues du calcul de cet indicateur. Le nombre d'employés de ces associations étant très important, leur prise en compte donnait lieu à un nombre moyen d'employés par association qui n'avait plus beaucoup de sens. Ainsi, pour certaines communes telles que Eybens, il est possible que le nombre moyen d'employés par association soit sous-estimé du fait de l'exclusion de type d'associations.

### Analyse du résultat

Trois communes, Fontaine, Claix et Seyssins, ont des associations qui semblent très dynamique en matière d'emplois. Toutefois, hormis Fontaine avec 14 % d'associations employeuses, ces communes ne sont pas celles qui en pourcentage comptent le plus d'associations employeuses sur leurs territoires. 12 communes sur 27 ont un nombre moyen d'employés compris entre 3 et 10 (Grenoble, Meylan, Echirolles, Saint-Martin-le-Vinoux, ...). Les petites communes de moins de 3 500 habitants ont un nombre moyen d'employés inférieurs à 2.

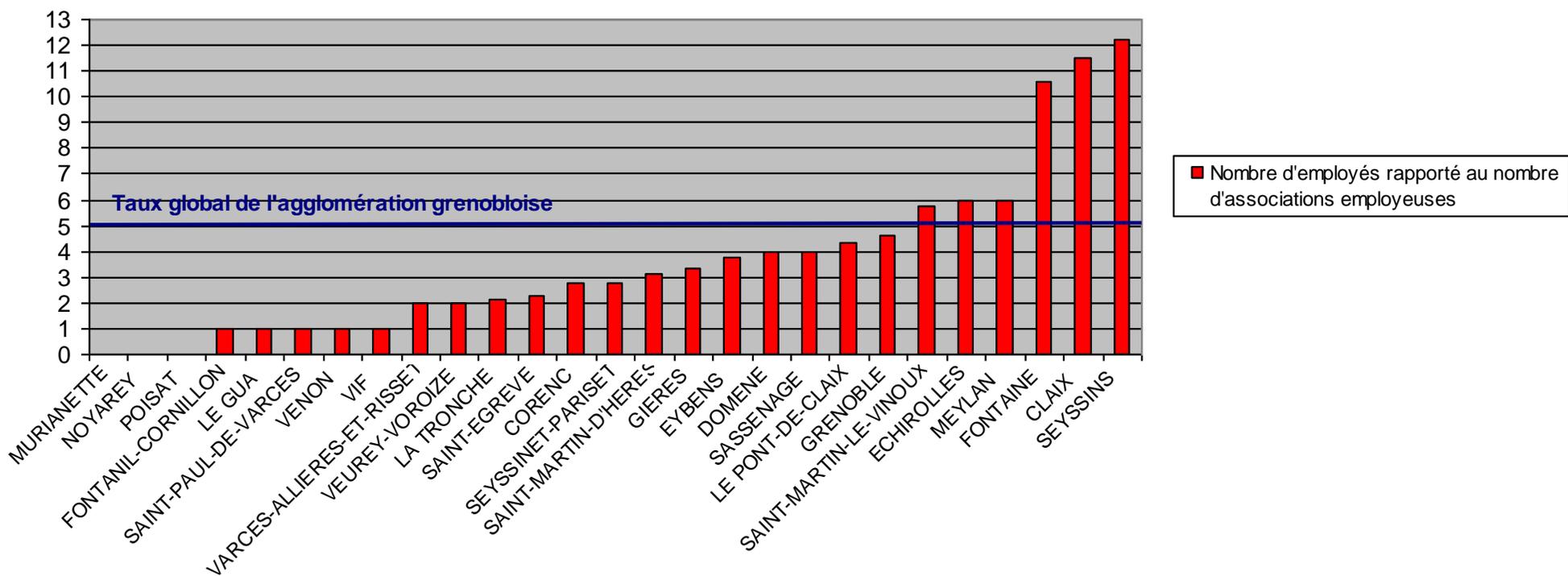
### Analyse au regard d'autres indicateurs

Il est nécessaire de croiser ce taux avec le taux d'associations employeuses sur le territoire et le nombre de bénévoles afin d'interpréter correctement cet indicateur.

**C5 – Nombre moyen d’employés par associations employeuses dans les différentes communes de la communauté  
d’agglomération Grenoble Alpes Métropole pour 2007**

Nombre moyen d’employés par associations employeuses dans les différentes communes de la communauté d’agglomération Grenoble Alpes Métropole pour l’année 2007					
Communauté d’agglomération Grenoble Alpes Métropoles				5	
Inférieur ou égal à 2		Compris entre 3 et 10		Supérieur à 10	
MURIANETTE	0	CORENC	3	FONTAINE	11
NOYAREY	0	SEYSSINET-PARISSET	3	CLAIX	12
POISAT	0	SAINT-MARTIN-D'HERES	3	SEYSSINS	12
FONTANIL-CORNILLON	1	GIERES	3		
LE GUA	1	EYBENS	4		
SAINT-PAUL-DE-VARCES	1	DOMENE	4		
VENON	1	SASSENAGE	4		
VIF	1	LE PONT-DE-CLAIX	4		
VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	2	GRENOBLE	5		
VEUREY-VOROIZE	2	SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	6		
LA TRONCHE	2	ECHIROLLES	6		
SAINT-EGREVE	2	MEYLAN	6		

## Nombre moyen d'employés par associations employeuses en 2007



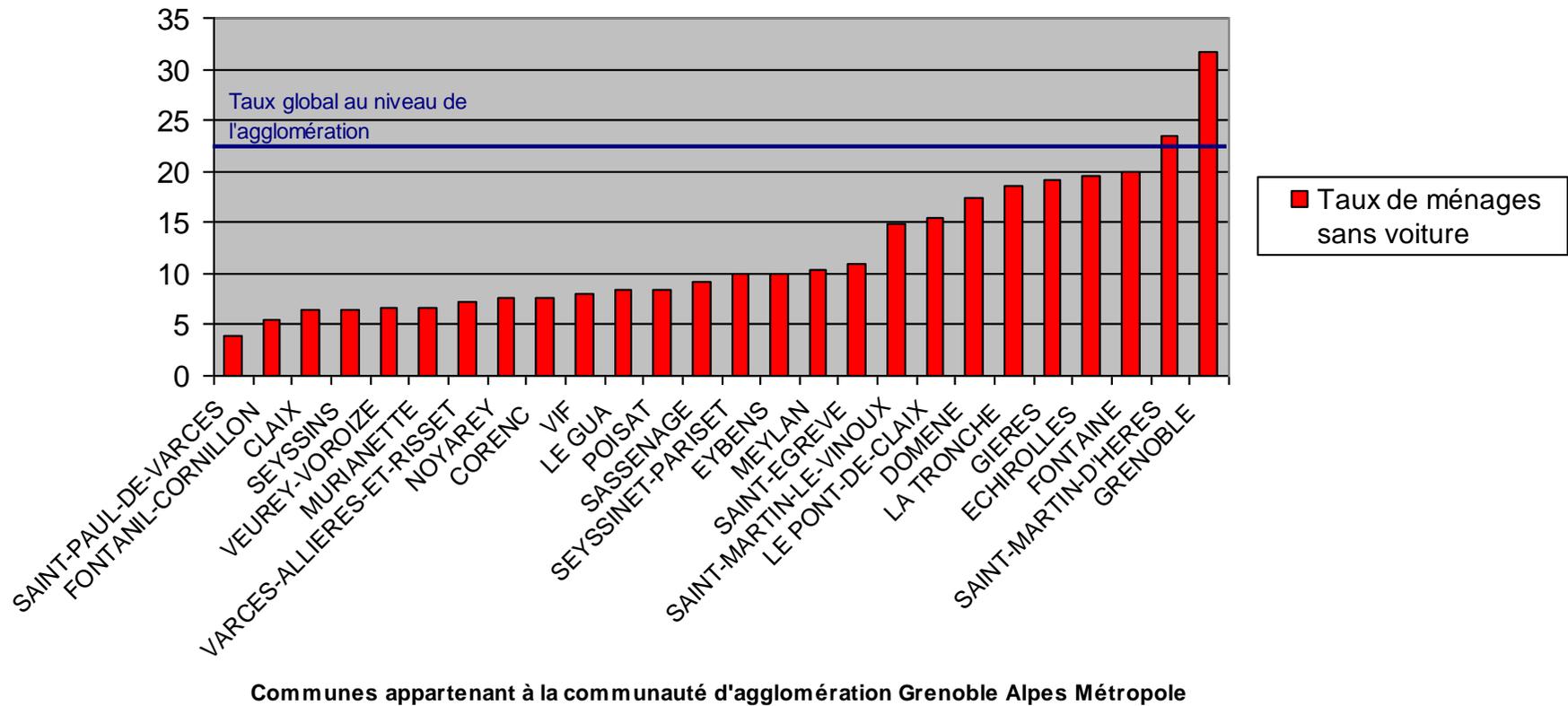
Communes appartenant à la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole

## D2 - Taux de ménage sans voiture

<b>Dimension</b>	Vitalité des comportements civiques
<b>Sous-dimension</b>	Usage des transports alternatifs à la voiture
<b>Numérateur</b>	Nombre de personnes résidentes sans voiture
<b>Dénominateur</b>	Nombre de personnes résidentes
<b>Années disponibles</b>	2006
<b>Périodicité</b>	
<b>Unité</b>	%
<b>Sources</b>	RP INSEE
<b>Objectif</b>	Il s'agit de mesurer le niveau d'utilisation des transports en commun.
<b>Utilisation et limites de l'indicateur</b>	Il faut prendre en compte le développement des services de location de voiture marchand ou non marchand. Une augmentation de ce taux pourrait traduire une amélioration du réseau de transport en commun, des pistes cyclables et un plus grand investissement des citoyens dans la préservation de l'environnement (ou de leurs portefeuilles) et une dégradation des conditions de circulation en voiture.
<b>Analyse du résultat</b>	En 2006, en France, 19,2% de personnes ne possédaient pas de voiture, contre 14,9 % dans le département de l'Isère. La moyenne des taux de l'agglomération était de 12 %. Plus le nombre d'habitants d'une commune est important et plus le nombre de ménages ne disposant pas de voitures l'est également. La commune de Grenoble qui compte près de 39,5 % des habitants de l'agglomération grenobloise enregistre un taux de ménage ne disposant pas de voitures de 32 %. Cela s'explique par l'aménagement de structure de transports en commun de qualité. Les taux les plus élevés se retrouvent dans les grandes villes bien desservis en transport en commun et en pistes cyclables. Les communes excentrées de Grenoble (Le Gua, Vif, Saint-Paul-de-Varces, ...) et les plus petites communes sont celles où le taux de ménage sans voitures est le plus faible. Sur les 27 communes de l'agglomération grenobloise, 17 communes ont un taux de ménage sans voiture compris entre 3 et 11 % (en moyenne 7% de ménages sans voiture dans ce groupe de communes) et 9 entre 14 et 32 % (en moyenne dans ce groupe le taux de ménage sans voiture est de 20 %). 32 % des ménages vivant sur la commune de Grenoble n'ont pas de voiture. Ce sont dans les communes limitrophes de Grenoble et dans lesquelles circulent le tramway (Saint-Martin-d'Hères, Fontaine, Echirolles, Gières, La Tronche, le Pont-de-Claix) - à l'exception de Domène et Saint-Martin-le-Vinoux - que l'on trouve les taux les plus élevés de ménages sans voitures.

<b>Taux de ménages sans voiture en 2006 (%)</b>			
CA Grenoble Alpes Métropole			23
<b>Compris entre 4 et 11 %</b>		<b>Compris entre 15 et 32 %</b>	
SAINT-PAUL-DE-VARCES	4	SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	15
FONTANIL-CORNILLON	5	LE PONT-DE-CLAIX	15
CLAIX	6	DOMENE	17
SEYSSINS	7	LA TRONCHE	19
VEUREY-VOROIZE	7	GIERES	19
MURIANETTE	7	ECHIROLLES	20
VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	7	FONTAINE	20
NOYAREY	8	SAINT-MARTIN-D'HERES	23
CORENC	8	GRENOBLE	32
VIF	8		
LE GUA	8		
POISAT	8		
SASSENAGE	9		
SEYSSINET-PARISSET	10		
EYBENS	10		
MEYLAN	10		
SAINT-EGREVE	11		

## Taux de ménages sans voiture en 2006 dans les communes de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole



## D4 - Taux de personnes (hommes – femmes) au foyer

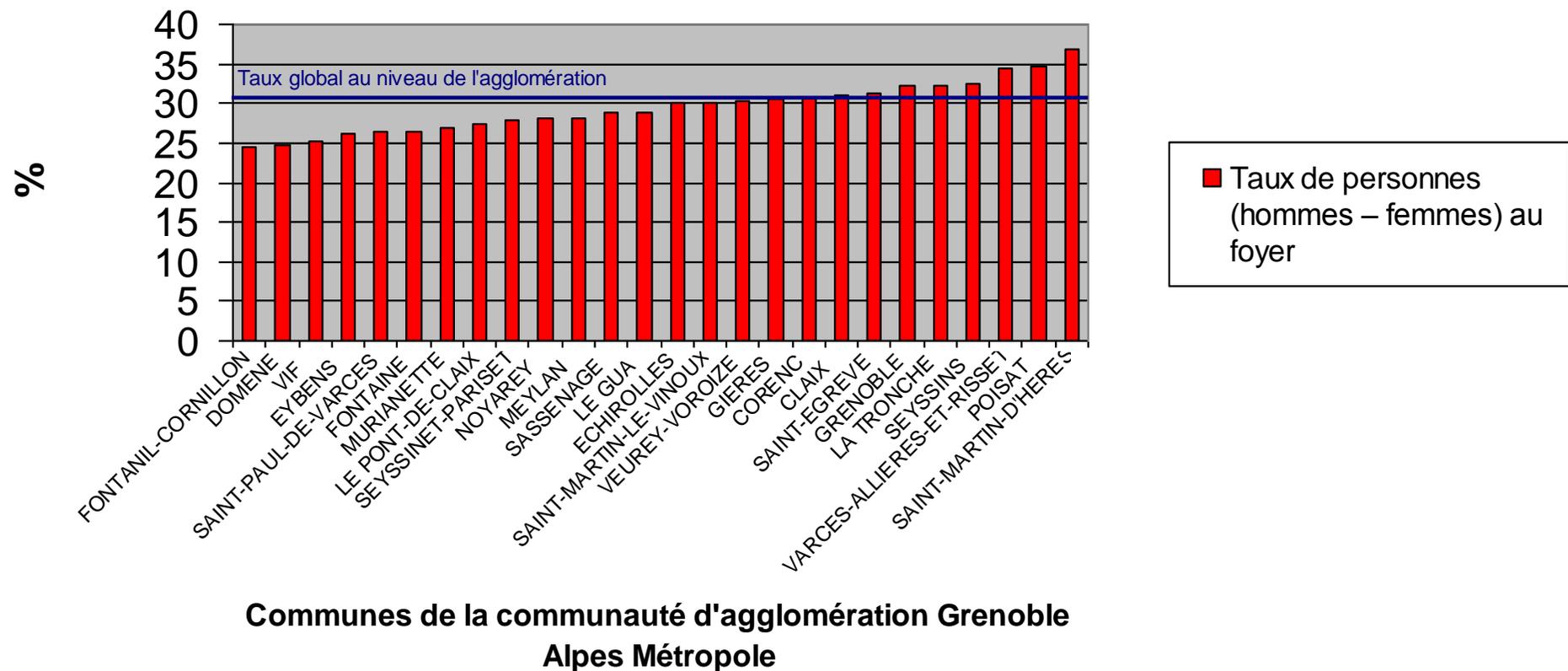
<b>Dimension</b>	Vitalité des comportements civiques
<b>Sous-dimension</b>	Disponibilités pour participer à la vie de la cité
<b>Numérateur</b>	Nombre d'hommes et de femmes au foyer
<b>Dénominateur</b>	Population totale du territoire
<b>Années disponibles</b>	2006
<b>Périodicité</b>	
<b>Unité</b>	%
<b>Sources</b>	RP INSEE
<b>Objectif</b>	Il s'agit de mesurer le lien entre le temps libre et l'implication dans la vie politique locale et également l'implication de la population locale dans les activités de type bénévole ou autre.
<b>Utilisation et limites</b>	Cet indicateur doit être croisé avec d'autres afin d'être correctement interprété.
<b>Analyse du résultat</b>	Le pourcentage de personnes au foyer dans les communes de l'agglomération grenobloise s'échelonne entre 25 et 37 %. Alors que seulement un tiers de la population est au foyer à Fontanil-Cornillon et Domène, ils sont un tiers à l'être à Poisat et à Saint-Martin d'Hères. Il pourrait être intéressant de regarder l'évolution de ce taux sur longue période et de le croiser avec d'autres évolutions de long cours (création d'associations, ...)
<b>Analyse au regard d'autres indicateurs</b>	A croiser avec le taux de création d'associations, de bénévoles

**D4 – Taux de personnes (hommes – femmes) au foyer en 2006 dans les différentes communes de la communauté d’agglomération Grenoble****Alpes Métropole**

<b>Taux de personnes au foyer en 2006</b>	
	<b>3</b>
<i>CA Grenoble Alpes Métropole</i>	<i>1</i>
	2
FONTANIL-CORNILLON	5
	2
DOMENE	5
	2
VIF	5
	2
EYBENS	6
	2
SAINT-PAUL-DE-VARCES	6
	2
FONTAINE	6
	2
MURIANETTE	7
	2
LE PONT-DE-CLAIX	7
	2
SEYSSINET-PARISSET	8
	2
NOYAREY	8
	2
MEYLAN	8
	2
SASSENAGE	2

	9
	2
LE GUA	9
	3
ECHIROLLES	0
	3
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	0
	3
VEUREY-VOROIZE	0
	3
GIERES	1
	3
CORENC	1
	3
CLAIX	1
	3
SAINT-EGREVE	1
	3
GRENOBLE	2
	3
LA TRONCHE	2
	3
SEYSSINS	3
	3
VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	5
	3
POISAT	5
	3
SAINT-MARTIN-D'HERES	7

## Taux de personnes (hommes – femmes) au foyer en 2006



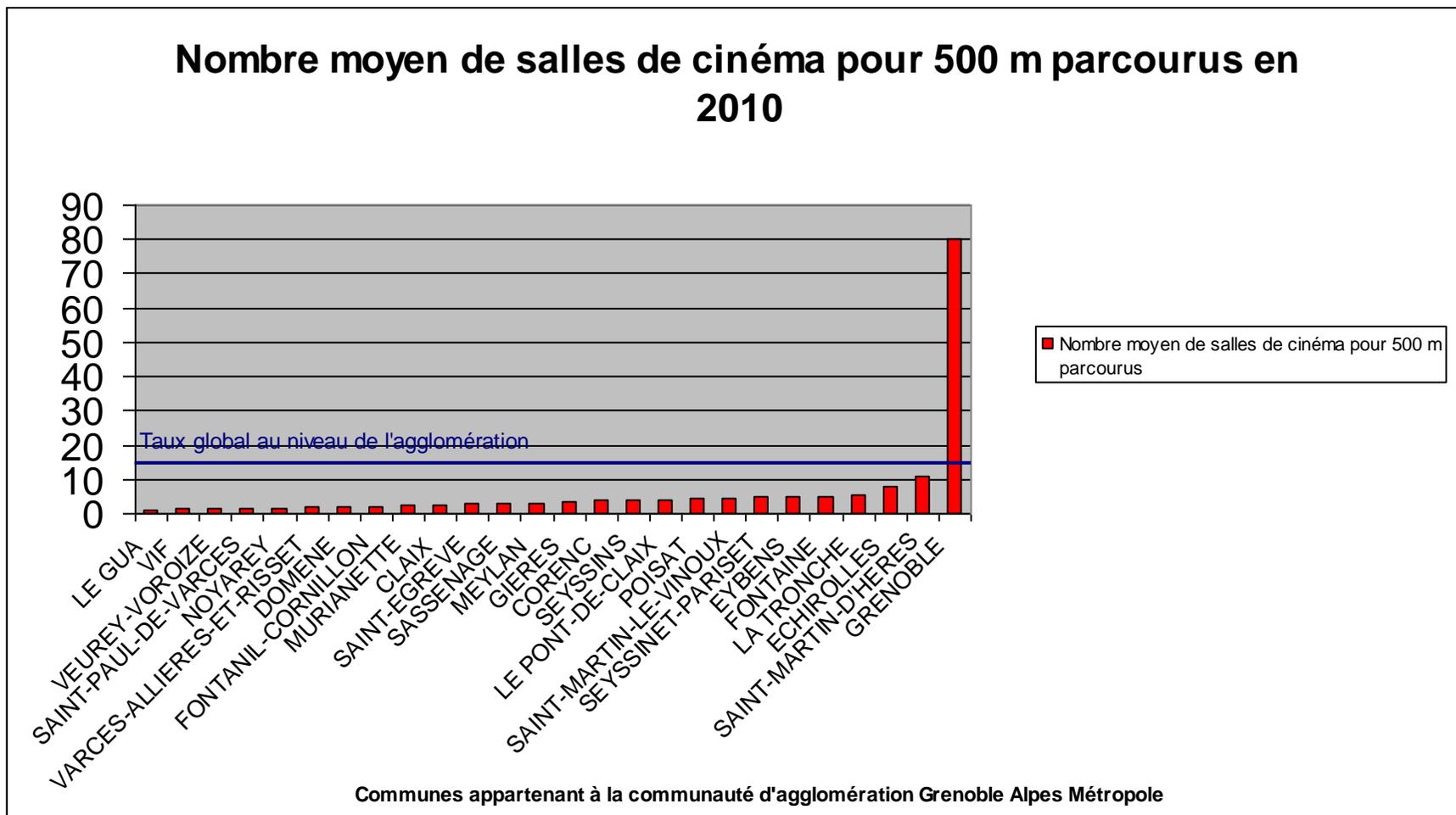
**E5 - Nombre moyen de salle de cinéma pour 500 m parcourus**

<b>Dimension</b>	Aménités urbaines
<b>Sous-dimension</b>	Services culturels
<b>Numérateur</b>	
<b>Dénominateur</b>	
<b>Année disponible</b>	2010
<b>Périodicité</b>	
<b>Unité</b>	
<b>Sources</b>	AURG
<b>Objectif</b>	Caractérisation des quartiers en termes d'équipements et de services culturels
<b>Utilisation et limites de l'indicateur</b>	Ces indicateurs ne nous dit rien sur la fréquentation véritable des salles de cinéma. Cela ne nous dit pas non plus si une véritable diversité cinématographique existe (cinéma grand public, d'art et d'essais, ...).
<b>Analyse du résultat</b>	Le nombre moyen de salle de cinéma pour 500 mètres parcourus varie fortement d'une commune à l'autre. Les habitants qui ont le plus accès à une grande quantité de salles sont bien entendus ceux de Grenoble avec en moyenne 80 salles de cinéma pour 500 m de parcourus. Le nombre moyen de salle de cinéma pour 500 m parcourus est également important pour les habitants d'Echirolles et de Saint-Martin-d'Hères (8 et 11 salles de cinémas pour 500 m de parcourus). Les habitants les moins bien lotis en termes d'accès à ce service culturel sont ceux du Gua, de Vif, Veurey-Voroize et Saint-Paul-de-Varces) avec en moyenne une salle de cinéma pour 500 m parcourus.
<b>Analyse au regard d'autres indicateurs</b>	A croiser avec le nombre moyen de bibliothèque

**E5 – Nombre moyen de salles de cinéma pour 500 mètres parcourus en 2010 dans les différentes communes de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole**

<b>Nombre moyen de salles de cinéma pour 500 m parcouru en 2010</b>	
<i>CA Grenoble Alpes Métropole</i>	<i>15</i>
LE GUA	1
VIF	1
VEUREY-VOROIZE	1
SAINT-PAUL-DE-VARCES	1
NOYAREY	2
VARCES-ALLIERES-ET- RISSET	2
DOMENE	2
FONTANIL-CORNILLON	2
MURIANETTE	2
CLAIX	2
SAINT-EGREVE	3
SASSENAGE	3
MEYLAN	3
GIERES	3
CORENC	4
SEYSSINS	4
LE PONT-DE-CLAIX	4
POISAT	4
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	5
SEYSSINET-PARISSET	5
EYBENS	5
FONTAINE	5
LA TRONCHE	6
ECHIROLLES	8

SAINT-MARTIN-D'HERES	11
GRENOBLE	80



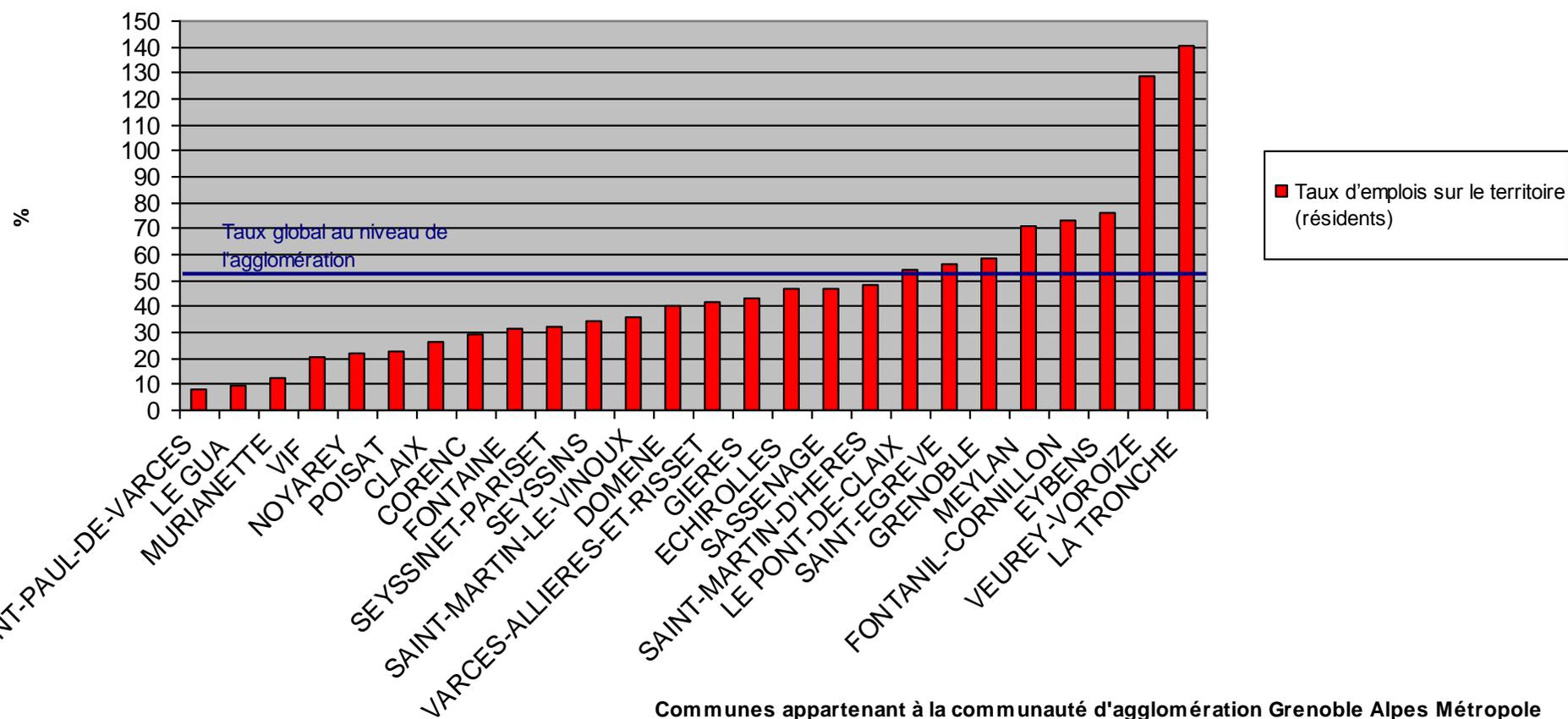
## F1 - Taux d'emplois sur le territoire (résidents)

<b>Dimension</b>	Sécurité salariale et confort économique
<b>Sous-dimension</b>	Accessibilité aux emplois
<b>Numérateur</b>	Nombre d'emplois sur le territoire
<b>Dénominateur</b>	Population active sur le territoire
<b>Années disponibles</b>	2006
<b>Périodicité</b>	
<b>Unité</b>	%
<b>Sources</b>	RP INSEE
<b>Objectif</b>	Accès à l'emploi et utilisation de la main d'œuvre disponible sur le territoire
<b>Utilisation et limites de l'indicateur</b>	<p>Le taux d'emploi n'est pas entendu ici dans son sens habituel. En effet, le taux calculé cherche avant tout à capter le dynamisme d'un territoire en termes d'emplois et donc sa capacité à fournir des emplois à ses résidents. Si la population active occupée d'un territoire est inférieure au nombre d'emplois sur ce territoire, cela montre que le territoire en question est attractif en terme d'emploi. Un taux supérieur à 100 traduira ce cas de figure. A l'inverse, un taux inférieur à 100 indique que la quantité d'emplois disponibles sur un territoire est inférieure à sa population active disponible. Evidemment, les problèmes d'appariement font que même si la quantité de population active occupée est égale au nombre d'emplois sur le territoire on ne peut pas en conclure que les emplois du territoire bénéficient au résident. Cet indicateur a avant tout comme objectif de traduire le dynamisme d'un territoire en termes d'emplois. Il nous renseigne donc de manière partielle sur la richesse d'un territoire en tant qu'il donne accès à ses habitants à un emploi.</p>
<b>Analyse du résultat</b>	<p>Les disparités entre communes en matière de taux d'emplois sont très importantes. Saint-Paul-de-Varces est la commune qui enregistre le taux d'emploi le plus bas (8%), ce qui en fait une commune sous-dotée en termes d'emplois à offrir à ses résidents et qui témoigne d'un faible dynamisme économique de la commune. A l'inverse, la Tronche a un taux d'emploi de 140%, ce qui signifie que cette commune a plus d'emplois sur son territoire que de population active, ce qui augmente les chances des résidents de trouver un emploi sur leurs communes. Veurey-Voroize est la seule autre commune de l'agglomération à avoir plus d'emplois que de population active sur son territoire.</p>
<b>Analyse au regard d'autres indicateurs</b>	A croiser avec le nombre de travailleurs résidents pour chaque commune

## F1 – Taux d'emplois en 2006 dans les différentes communes de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole

Taux d'emplois sur le territoire (résidents) en 2006										
									CA Grenoble Alpes Métropole	52
Inférieur à 20		Compris entre 20 et 40		Compris entre 40 et 60		Compris entre 70 et 80		Supérieur à 100		
SAINT-PAUL-DE-VARCES	8	VIF	21	DOMENE	40	MEYLAN	71	VEUREY-VOROIZE	129	
LE GUA	10	NOYAREY	22	VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	42	FONTANIL-CORNILLON	73	LA TRONCHE	140	
MURIANETTE	12	POISAT	22	GIERES	43	EYBENS	76			
		CLAIX	26	ECHIROLLES	47					
		CORENC	30	SASSENAGE	47					
		FONTAINE	31	SAINTE-MARTIN-D'HERES	48					
		SEYSSINET-PARISSET	32	LE PONT-DE-CLAIX	54					
		SEYSSINS	34	SAINTE-EGREVE	56					
		SAINTE-MARTIN-LE-VINOUX	36	GRENOBLE	58					

## Taux d'emplois sur le territoire (résidents) en 2006



### F4 - Taux de personnes dotées de CDI chez les résidents

<b>Dimension</b>	Sécurité salariale et confort économique
<b>Sous-dimension</b>	Accès à l'emploi dit "sûr"
<b>Numérateur</b>	Nombre d'emplois en CDI
<b>Dénominateur</b>	Nombre d'emplois sur le territoire retenu
<b>Années disponibles</b>	2006
<b>Périodicité</b>	
<b>Unité</b>	%
<b>Sources</b>	
<b>Objectif</b>	Poids des résidents ayant une relative sécurité professionnelle ou un « sentiment » de sécurité professionnelle
<b>Utilisation et limites de l'indicateur</b>	On peut parler de sécurité professionnelle ici car les procédures de licenciement de quelqu'un en CDI sont coûteuse, etc. Au-delà de la sécurité professionnelle, avoir un CDI permet de bénéficier d'autres avantages : cela permet d'accéder plus facilement à la location, au prêt bancaire, ...
<b>Analyse du résultat</b>	Les taux de personnes en CDI avoisinaient en moyenne 70% pour les différentes communes de l'agglomération. Entre les différentes communes, les résultats concernant cet indicateur sont relativement homogènes. Il se détache de l'ensemble un groupe de quatre communes qui enregistrent un taux de personnes dotées de CDI chez les résidents bien plus bas que dans le reste de l'agglomération. Grenoble, la Tronche, Corenc et Varcès-Allières-et-Risset ont un taux de résidents en CDI qui alentour les 60-65 % alors que des communes telles que Fontanil-Cornillon et Vif ont un taux de 75%.
<b>Analyse au regard d'autres indicateurs</b>	

## F4 – Taux de personnes dotées de CDI chez les résidents en 2006 dans les différentes communes de la communauté d'agglomération Grenoble

### Alpes Métropole

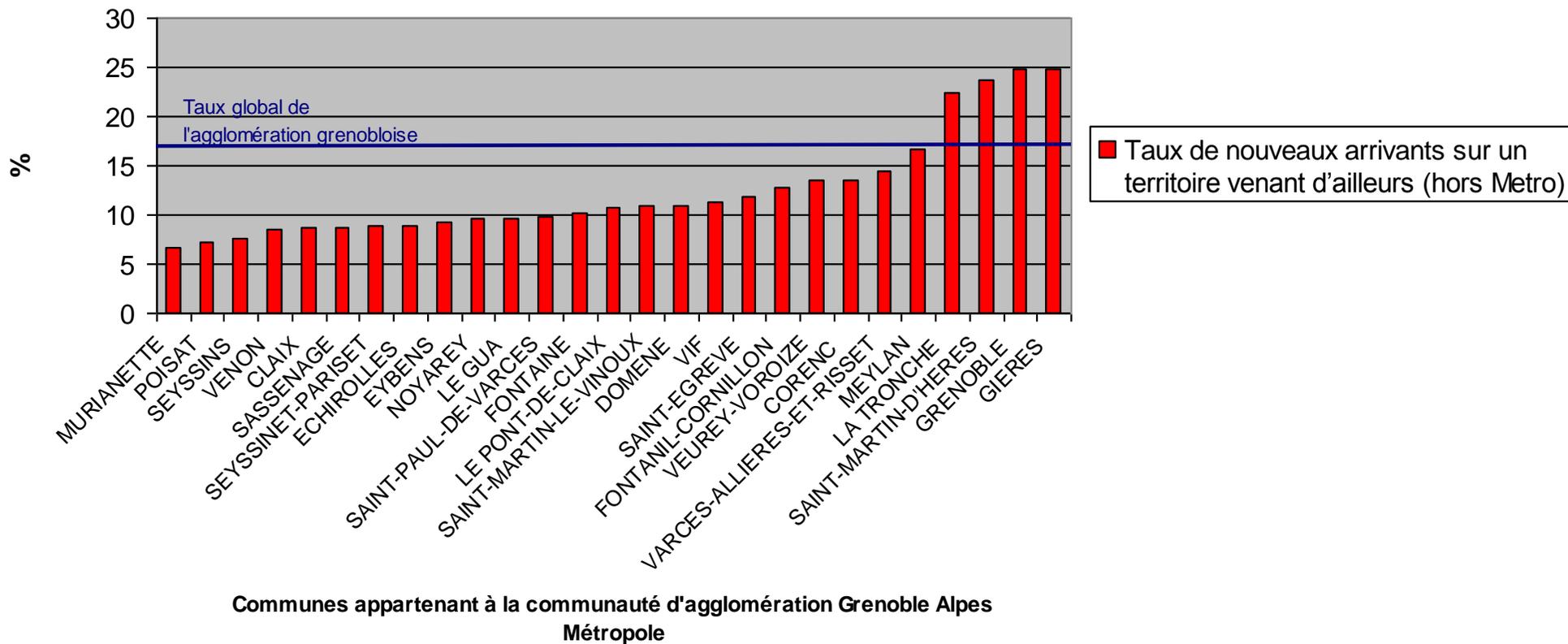
Taux de personnes dotées de CDI chez les  
résidents en 2006

<i>CA Grenoble Alpes Métropole</i>	<b>67</b>
GRENOBLE	62
LA TRONCHE	63
CORENC	63
VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	64
SAINT-MARTIN-D'HERES	67
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	67
ECHIROLLES	68
FONTAINE	68
GIERES	70
LE PONT-DE-CLAIX	70
MURIANETTE	71
SEYSSINS	71
MEYLAN	71
EYBENS	73
CLAIX	73
VEUREY-VOROIZE	73
LE GUA	73
DOMENE	74
SEYSSINET-PARISSET	74
SASSENAGE	74
SAINT-EGREVE	74
SAINT-PAUL-DE-VARCES	74
POISAT	75
NOYAREY	75
VIF	75
FONTANIL-CORNILLON	76



<b>CA Grenoble Alpes Métropole</b>	<b>18</b>
MURIANETTE	7
POISAT	7
SEYSSINS	8
VENON	9
CLAIX	9
SASSENAGE	9
SEYSSINET-PARISSET	9
ECHIROLLES	9
EYBENS	9
NOYAREY	10
LE GUA	10
SAINT-PAUL-DE-VARCES	10
FONTAINE	10
LE PONT-DE-CLAIX	11
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	11
DOMENE	11
VIF	11
SAINT-EGREVE	12
FONTANIL-CORNILLON	13
VEUREY-VOROIZE	14
CORENC	14
VARCES-ALLIERES-ET- RISSET	14
MEYLAN	17
LA TRONCHE	22
SAINT-MARTIN-D'HERES	24
GRENOBLE	25
GIERES	25

## Taux de nouveaux arrivants sur un territoire venant d'ailleurs (hors Metro) en 2007



### G4 - Taux de logements sociaux

Dimension

Logement/Habitat

<b>Sous-dimension</b>	Logement social
<b>Numérateur</b>	Nombre de logements sociaux
<b>Dénominateur</b>	Nombre de logements sur le territoire
<b>Années disponibles</b>	2007
<b>Périodicité</b>	
<b>Unité</b>	%
<b>Sources</b>	RP INSEE
<b>Objectif</b>	Capacité d'accueil de la population à revenu modéré, mixité sociale du territoire
<b>Utilisation et limites de l'indicateur</b>	Une évolution positive de ce taux signifie que le nombre de logements sociaux neufs ou remis à neufs l'année Tn est plus important qu'à l'année T0. Cela peut avoir pour conséquences que l'accès des ménages les plus démunis au logement se trouvent facilité et que le parc de logement social soit plus salubre et donc que les habitants bénéficient d'un meilleur cadre de vie. A contrario, une baisse de ce taux ne signifie pas une diminution du nombre de logements sociaux neufs mais seulement un ralentissement de la dynamique de renouvellement du parc social.
<b>Analyse du résultat</b>	Selon la définition de l'INSEE, le taux de logement social est le rapport entre le nombre de logements locatifs sociaux recensés dans l'enquête PLS et le nombre de résidences principales au recensement de la population. Depuis 2002, la loi solidarité et renouvellement urbain oblige les communes de 3 500 habitants faisant partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants à avoir 20 % de logements sociales par rapport au nombre de résidences principales. En cas de non atteinte de ce seuil, la commune doit verser annuellement une somme de 1 000 francs par logement sociale manquant. Seuls le Pont-de-Claix, Saint-Martin-le-Vinoux et Echirolles dépasse le seuil de la loi LRU en terme de logements sociaux sur leurs territoires avec respectivement 37,5, 23,5 et 21,9 % de logements sociaux sur leur territoire par rapport au nombre de résidences principales.
<b>Analyse au regard d'autres indicateurs</b>	A croiser avec la demande de logements sociaux

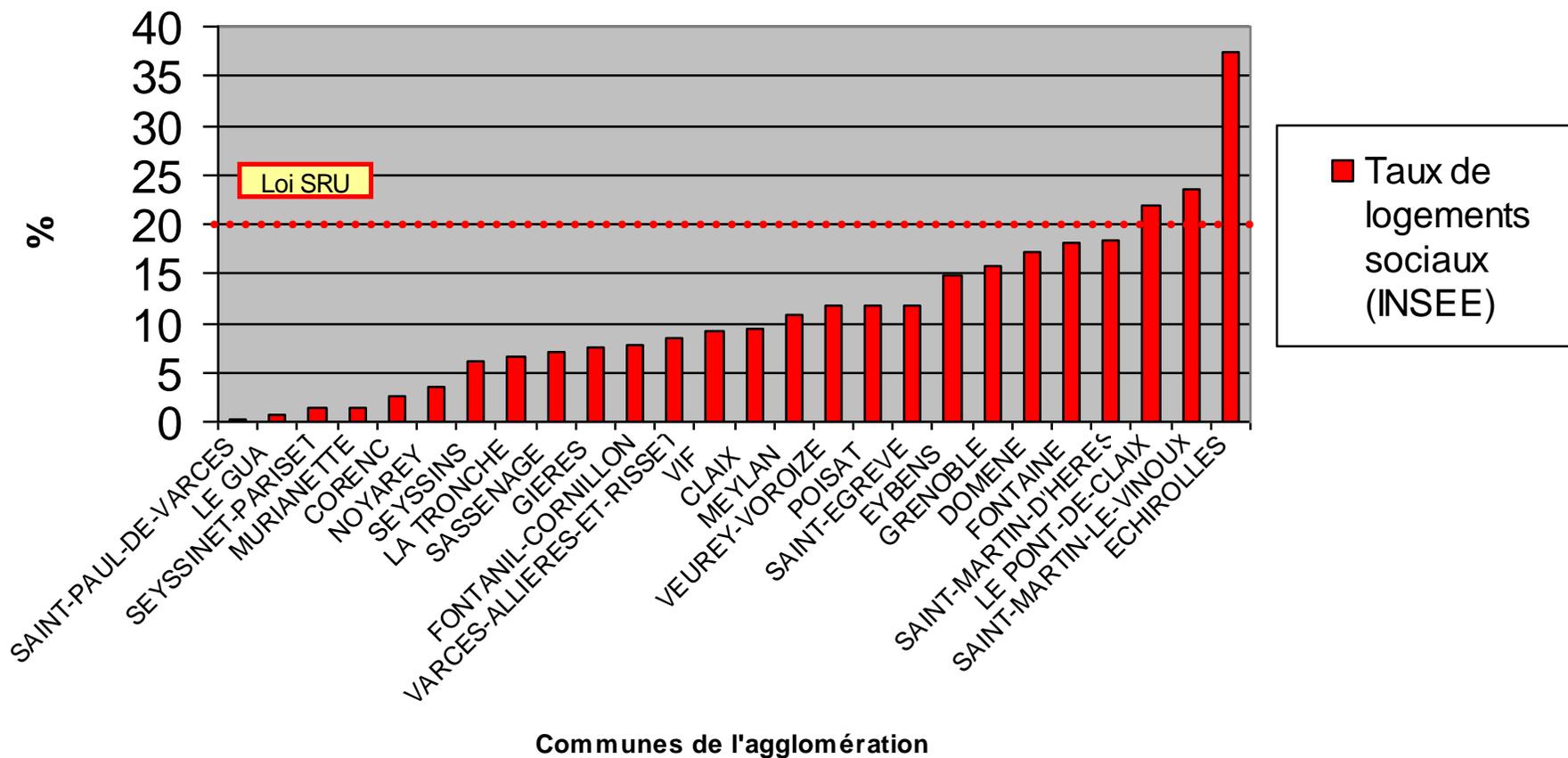
## G4 – Taux de logements sociaux en 2007 dans les différentes communes de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole

**Taux de logements sociaux en 2007 (%)**

*CA Grenoble Alpes Métropole*     **16,1**

<b>Inférieur à 4</b>		<b>Compris entre 4 et 12</b>		<b>Compris entre 12 et 20</b>		<b>Supérieur à 20</b>	
SAINT-PAUL-DE-VARCES	0,2	SEYSSINS	6,2	EYBENS	14,7	LE PONT-DE-CLAIX	21,9
LE GUA	0,7	LA TRONCHE	6,7	GRENOBLE	15,7	SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	23,5
SEYSSINET-PARISSET	1,4	SASSENAGE	7,1	DOMENE	17,1	ECHIROLLES	37,5
MURIANETTE	1,5	GIERES	7,5	FONTAINE	18,1		
CORENC	2,5	FONTANIL-CORNILLON	7,7	SAINT-MARTIN-D'HERES	18,3		
NOYAREY	3,6	VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	8,5				
		VIF	9,2				
		CLAIX	9,3				
		MEYLAN	10,9				
		VEUREY-VOROIZE	11,7				
		POISAT	11,8				
		SAINT-EGREVE	11,8				

## Taux de logements sociaux en 2007



# H1 - Revenu fiscal médian par unité de consommation

<b>Dimension</b>	Sécurité salariale et confort économique
<b>Sous-dimension</b>	Revenu
<b>Numérateur</b>	Revenu fiscal déclaré
<b>Dénominateur</b>	Nombre de foyers fiscaux
<b>Années disponibles</b>	2007

## Périodicité

## Unité

**Sources** RFL INSEE

**Objectif** Niveau du revenu fiscal moyen

## Utilisation et limites de l'indicateur

**Analyse du résultat** Le revenu fiscal médian par unité de consommation est très différent selon les communes, à tel point que le revenu médian par unité de consommation est deux fois plus élevé à Corenc (32424 euros) qu'à Pont-de-Claix (15483). Les grandes villes de l'agglomération (Fontaine, Echirolles, Saint-Martin-d'Hères et Grenoble) sont celles qui ont des revenus médians par unité de consommation les plus bas.

## Analyse au regard d'autres indicateurs

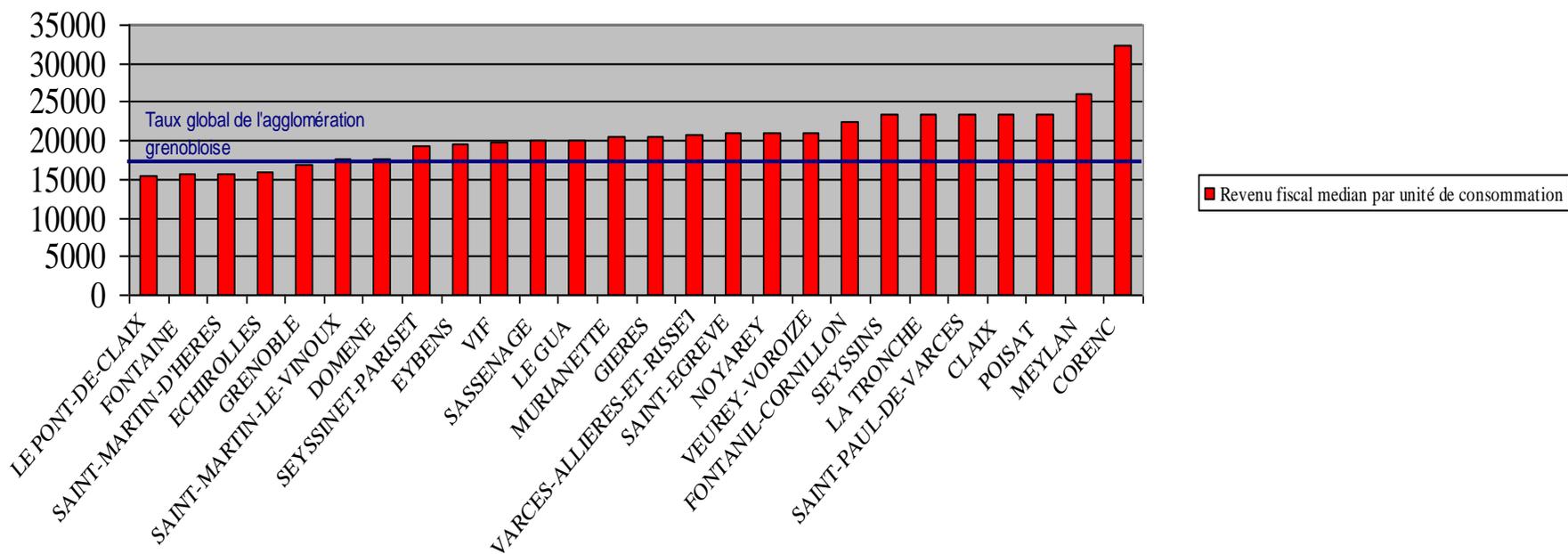
**H1 – Revenu fiscal médian en unité de consommation en 2007 dans les différentes communes de la communauté d’agglomération Grenoble**

**Alpes Métropole**

Revenu fiscal par unité de consommation en 2007	
<b>CA Grenoble Alpes Métropole</b>	<b>18108</b>
LE PONT-DE-CLAIX	15483
FONTAINE	15584
SAINT-MARTIN-D'HERES	15721,5
ECHIROLLES	15892
GRENOBLE	16940
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	17659
DOMENE	17725
SEYSSINET-PARISSET	19262
EYBENS	19663
VIF	19721,5
SASSENAGE	19979
LE GUA	20113
MURIANETTE	20546
GIERES	20550
VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	20842
SAINT-EGREVE	20908
NOYAREY	20925
VEUREY-VOROIZE	21075
FONTANIL-CORNILLON	22426,5

SEYSSINS	23315
LA TRONCHE	23358
SAINT-PAUL-DE-VARCES	23384
CLAIX	23526
POISAT	23530
MEYLAN	26058,5
CORENC	32424

### Revenu fiscal median par unité de consommation en 2007



Communes appartenant à la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole

## H3 - Rapport inter-décile

<b>Dimension</b>	Sécurité salariale et confort économique
<b>Sous-dimension</b>	Mixité sociale d'un territoire
<b>Numérateur</b>	D9
<b>Dénominateur</b>	D1
<b>Années disponibles</b>	2007
<b>Périodicité</b>	
<b>Unité</b>	
<b>Sources</b>	RFL INSEE
<b>Objectif</b>	Mixité sociale (à approche avec le niveau de revenu moyen)

**Utilisation et limites de l'indicateur** Non renseigné pour :

- le Gua
- Murianette
- Saint-Paul-de-Varces
- Veurey-Voroize

### **Analyse du résultat**

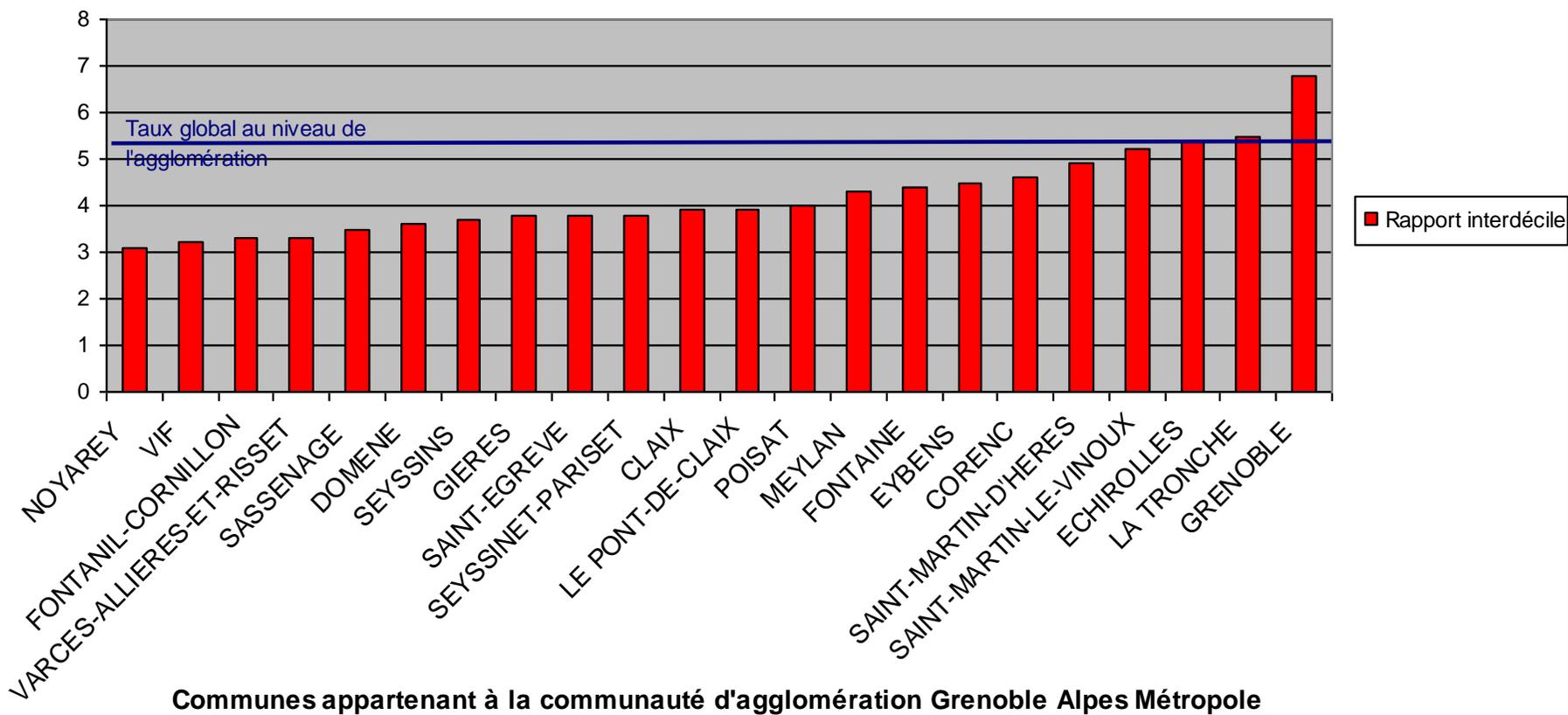
Les disparités de revenus sont plus importantes dans Grenoble que dans le reste des communes de l'agglomération. En 2006, les 10 % des habitants de Grenoble les plus riches avaient un niveau de vie en moyenne 6,8 fois plus élevé que les 10% les plus pauvres. On peut distinguer trois groupes de communes : les résultats compris entre 3,1 et 3,9 (Noyarey, Vif, Fontanil-Cornillon, Varcès-Allières-et-Risset, Sassenage, Comène, Seyssins, Gières, Saint-Egrève, Seyssinet-Pariset, Claix et le Pont-de-Claix) où l'écart entre le premier et le dernier décile est faible, ceux compris entre 4 et 4,9 (Poisat, Meylan, Fontaine, Eybens, Corenc, Saint-Martin-d'Hères) et ceux compris entre 5,2 et 6,8 où l'écart entre les plus riches et les plus pauvres est plus important (Saint-Martin-le-Vinoux, Echirolles, La Tronche et Grenoble).

### **Analyse au regard d'autres indicateurs**

### H3 – Rapport interdécile en 2007 dans les différentes communes de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole

Rapport interdécile en 2007					
Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole					5,4
Inférieur à 4		Compris entre 4 et 4,9		Supérieur à 5	
NOYAREY	3,1	POISAT	4	SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	5,2
VIF	3,2	MEYLAN	4,3	ECHIROLLES	5,4
FONTANIL-CORNILLON	3,3	FONTAINE	4,4	LA TRONCHE	5,5
VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	3,3	EYBENS	4,5	GRENOBLE	6,8
SASSENAGE	3,5	CORENC	4,6		
DOMENE	3,6	SAINT-MARTIN-D'HERES	4,9		
SEYSSINS	3,7				
GIERES	3,8				
SAINT-EGREVE	3,8				
SEYSSINET-PARISSET	3,8				
CLAIX	3,9				
LE PONT-DE-CLAIX	3,9				

## Rapport interdécile en 2007



## I3 - Nombre de naissances pour 1000 habitants

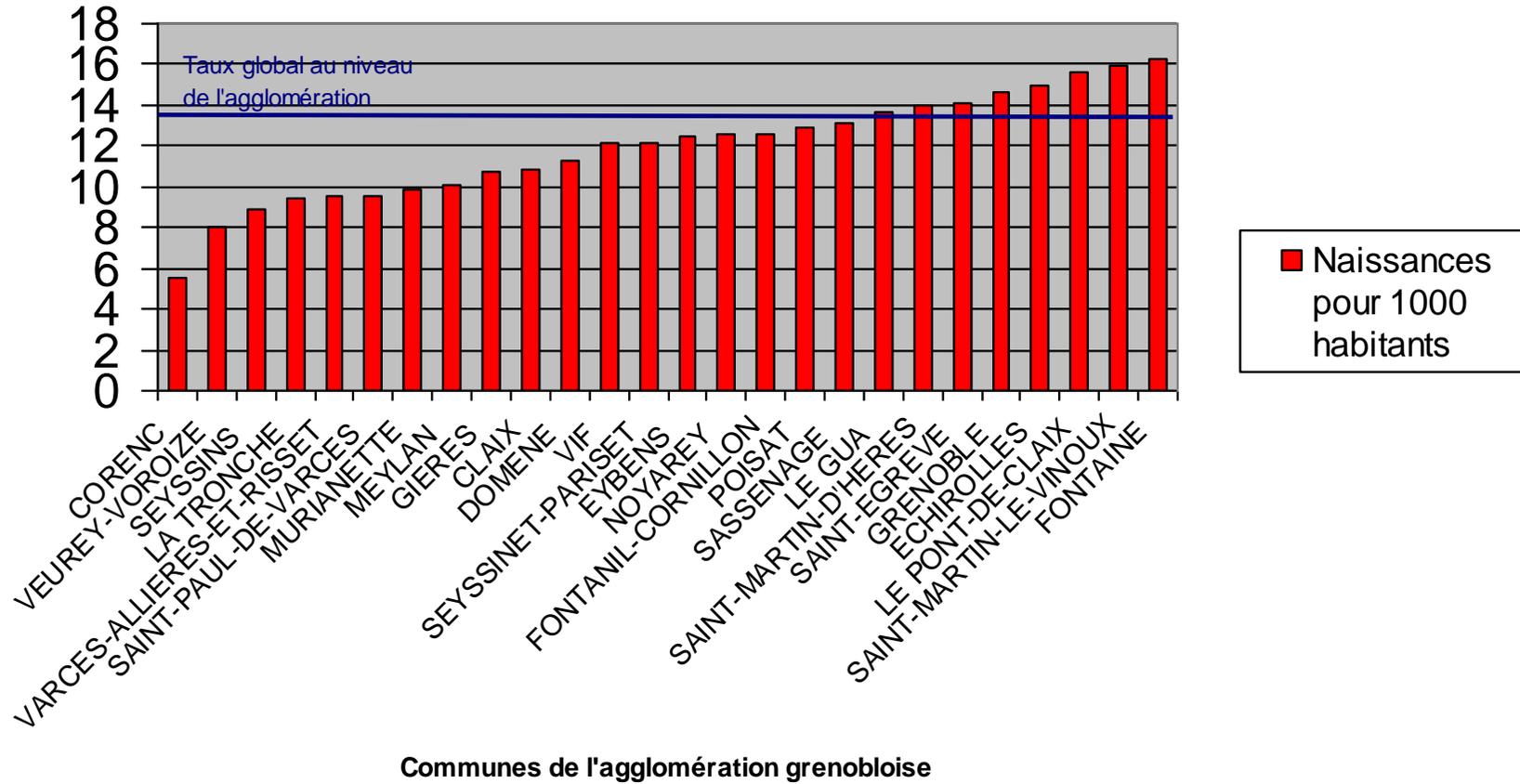
<b>Dimension</b>	Démographie
<b>Sous-dimension</b>	Naissances
<b>Numérateur</b>	Nombre de naissance sur le territoire
<b>Dénominateur</b>	Nombre d'habitants sur le territoire
<b>Années disponibles</b>	2006
<b>Périodicité</b>	?
<b>Unité</b>	nombre de naissances pour 1000 habitants
<b>Sources</b>	EC INSEE
<b>Objectif</b>	Caractériser les quartiers +/- familiaux
<b>Utilisation et limites de l'indicateur</b>	Une augmentation peut à la fois être bénéfique pour le dynamisme futur du territoire mais une trop forte croissance démographique peut créer des tensions sur le territoire à cause d'une inadéquation des structures à la demande (crèche, école)
<b>Analyse du résultat</b>	Le nombre de naissance pour 1000 habitants est relativement homogène entre les différentes communes de l'agglomération grenobloise. Le nombre de naissance moyen dans les communes de l'agglomération grenobloise est de 12 pour 1000. Le nombre de naissance à Corenc (6 pour 1000) est particulièrement bas par rapport aux autres communes de l'agglomération. Ce sont dans les plus grandes communes de l'agglomération en termes de population (Grenoble, Echirolles, le Pont-de-Claix, Saint-Martin-d'Hères et Fontaine) que l'on trouve les nombres de naissances pour 1000 habitants les plus élevés. A Fontaine, le nombre de naissance est de 16 pour 1000 habitants.
<b>Analyse au regard d'autres indicateurs</b>	Intéressant à croiser avec le nombre crèches en place sur le territoire

**I3 – Nombre de naissance pour 1000 habitants 2006 dans les différentes communes de la communauté d’agglomération Grenoble Alpes**

**Métropole**

Naissances pour 1000 habitants en 2006					
Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole					14
Inférieur ou égal à 11		Compris entre 12 et 14		Supérieur ou égal à 15	
CORENC	6	VIF	12	GRENOBLE	15
VEUREY-VOROIZE	8	SEYSSINET-PARISSET	12	ECHIROLLES	15
SEYSSINS	9	EYBENS	12	LE PONT-DE-CLAIX	16
LA TRONCHE	9	NOYAREY	13	SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	16
VARCES-ALLIERES-ET-RISSET	10	FONTANIL-CORNILLON	13	FONTAINE	16
SAINT-PAUL-DE-VARCES	10	POISAT	13		
MURIANETTE	10	SASSENAGE	13		
MEYLAN	10	LE GUA	14		
GIERES	11	SAINT-MARTIN-D'HERES	14		
CLAIX	11	SAINT-EGREVE	14		
DOMENE	11				

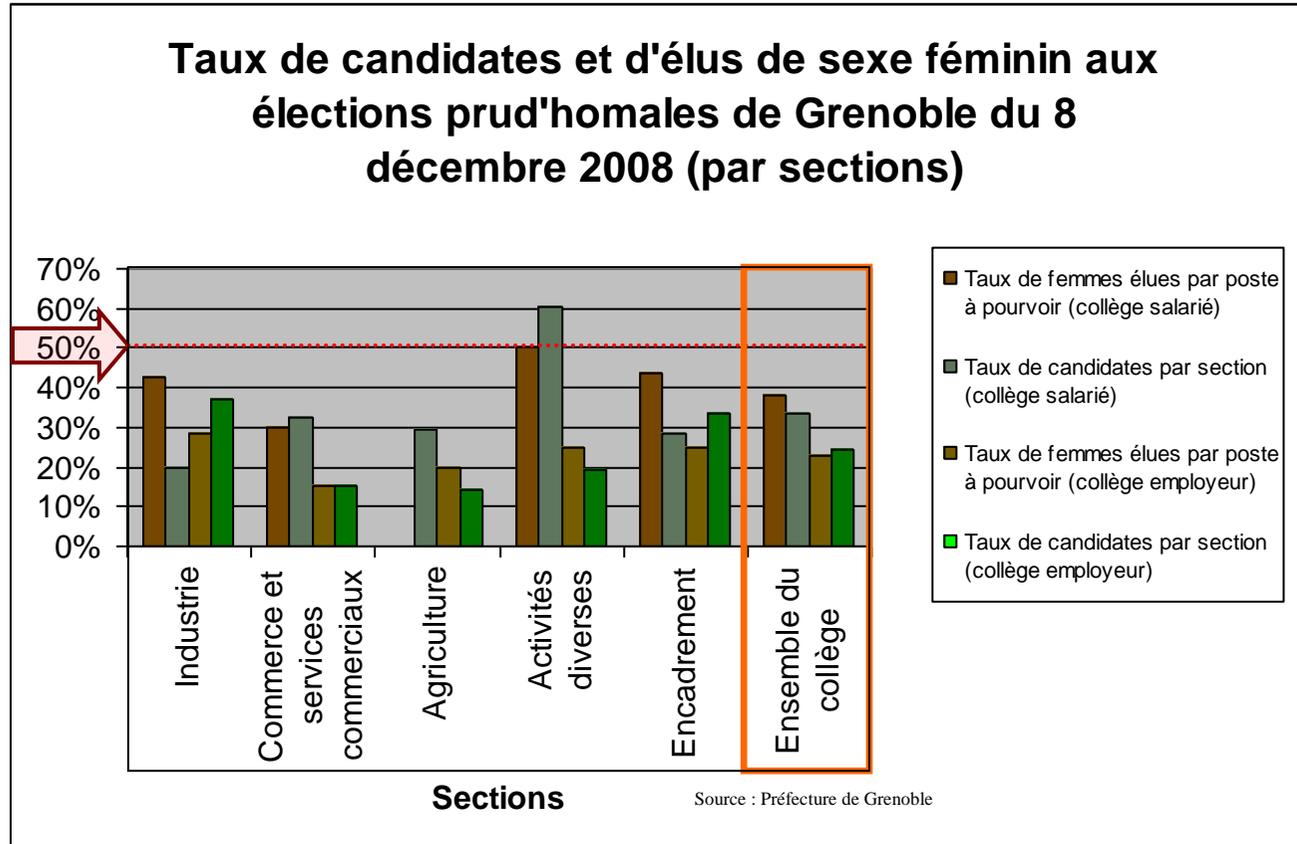
## Naissances pour 1000 habitants en 2006



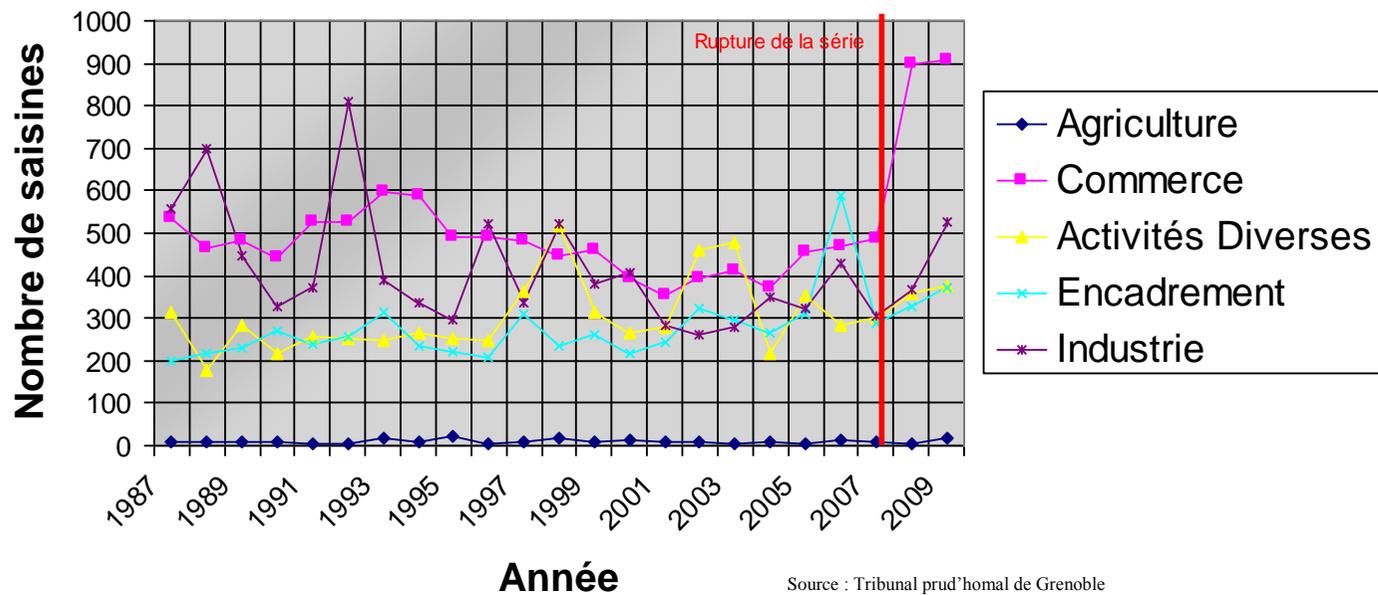
- A titre indicatif (non inclut dans la base de données)

**Taux de femmes élues maires ou premières adjointes**

	<b>2001</b>	<b>2008</b>
<b>% de femmes maires</b>	15%	11%
<b>% de femmes premier adjointes</b>	41%	33%
<b>% de femmes maires ou premières adjointes</b>	28%	22%
<b>% de femmes au conseil municipal</b>	Non renseigné	46%



## Evolution du nombre de saisines du conseil prud'homal de Grenoble de 1987 à 2009

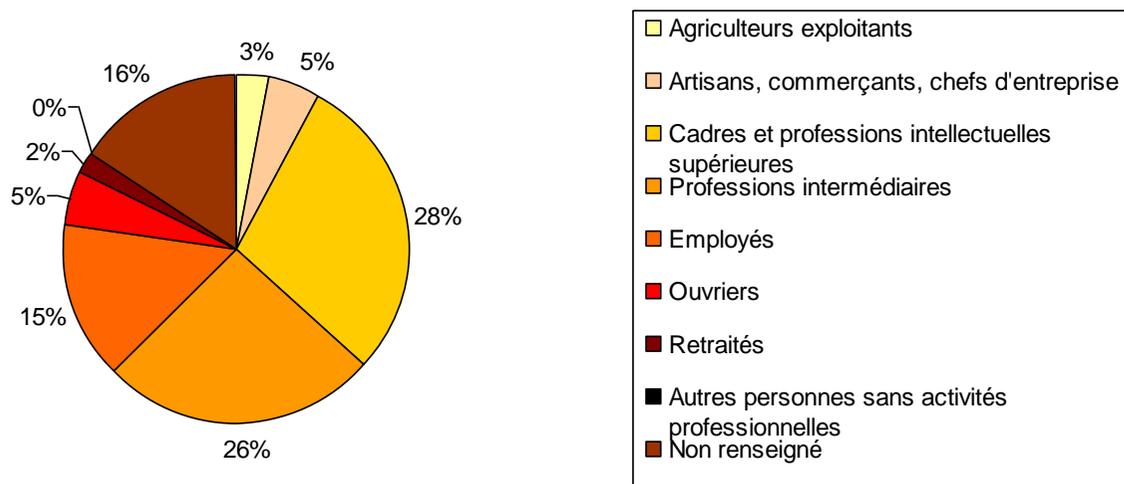


Source : Tribunal prud'homal de Grenoble

Tout collège confondu, 62 élus prud'homaux du tribunal prud'homal de Grenoble sur 147 résident dans une des communes de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole. Les élus habitant l'agglomération représente donc 42% de l'effectif total des élus prud'homaux. Il n'a pas été possible de connaître la profession de tous les élus, l'information nous a été communiquée seulement pour 52 élus. En pourcentage, les CSP des élus prud'homaux issus de l'agglomération grenobloise se répartissent de la manière suivante :

Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres personnes sans activités professionnelles	Non renseigné	Total
3%	5%	29%	26%	15%	5%	2%	0%	16%	100%

**CSP des élus prud'homaux résident dans une des communes de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole en 2008**



Source : Tribunal prud'homal de Grenoble

Voici la répartition par tranche d'âge (au moment de l'élection en décembre 2008) des élus prud'homaux résidents dans l'agglomération grenobloise (les données sur les élus sont ici complètes) :

Moins de 35 ans	Agé de 35 à 44 ans	Agé de 45 à 54 ans	Agé de 55 à 64 ans	65 ans et +
4	12	24	19	3